2996

À partir du premier mars

La pinte de lait : 3 cents de plus

La Régie des marchés agricoles a consenti, hier, à une hausse du prix du lait au Québec.

À partir du 1er mars, la pinte se vendra 51 cents, au lieu de 48, soit une augmentation de trois cents.

Le président de la Régie, M. Benoit Lavige, a expliqué qu'il fallait hausser les revenus des producteurs, qui font face à des coûts de production toujours plus élevés.

Les producteurs, qui ont déjà bénéficié d'une hausse de deux cents la pinte cette année, avaient réclamé une augmentation deux fois plus considérable de la Régie.

Nos informations, page 5

DEPOT 0-745138
28-03-75 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le vendredi 14 février

ensoleillé et froid

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: -20	Minimum: 5
Maximum: -15	Maximum: 10

Première année — No. 292 | 14 pages | 25 cents | 1975

Contre les tests de langue

Anglophones et francophones du même côté de la barricade

par Paule Beaugrand-Champagne

Les tests de langue du ministre Cloutier ne sont pas encore appliqués, mais ils subissent déjà un boycottage presque général des commissions scolaires et des enseignants. Comme dans leur opposition à la loi 22 pour des motifs différents, anglophones et francophones se retrouvent du même côté de la barrière: contre les tests Cloutier.

Les trois syndicats d'enseignants les plus importants ont déjà fait savoir qu'ils refuseraient de participer à la validation de ces tests dans les écoles, que demandait le ministre de l'Éducation la semaine dernière. Il s'agit de l'Alliance des professeurs de Montréal, de la Provincial Association of Catholic Teachers. La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) doit faite connaître sa position mardi prochain et elle doit être dans le même sens, dit-on.

La Protestant School Board of Greater Montreal prenait position hier soir et tout annonçait qu'elle allait aussi boycotter les tests; la Lakeshore School Board refuse de les mettre à l'essai chez elle; la commission scolaire Chomedey de Laval, à Laval, refuse aussi et la commission scolaire Jérôme-LeRoyer a pris position contre la loi 22 et ses règlements mercredi soir

Autres informations, page 5



Photo Antoine Désilets

M. Pierre Nadeau, premier président des deux sociétés de la Baie James et aujourd'hui président de Pétrofina, au cours de son témoignage, hier, devant la Commission Cliche.

L'usine d'uranium enrichi

Bourassa a changé d'idée

Nos informations, page 11

Sous l'impulsion de Desrochers et Giroux

Le choix de Bechtel imposait le monopole FTQ à la Baie James

par Gisèle Tremblay

C'est le choix de la société américaine Bechtel pour la gérance du projet de la Baie James qui a conduit aux négociations illégales avec la FTQ sur le monopole syndical à la Baie James.

Ce sont MM. Paul Desrochers, alors conseiller spécial du premier ministre, et Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec, qui ont défendu ces deux choix et mené les démarches pour leur réalisation.

Le premier président des deux sociétés de la Baie James, M. Pierre Nadeau, écarté de toute cette affaire, en a témoigné hier devant la commission Cliche. Il a démissionné à l'été 1972, quand le choix de Bechtel lui est apparu définitif.

Bechtel, qui gérait le projet de Churchill Falls (Terre-Neuve), y avait obtenu un contrat de travail de dix ans sans grève, avec les unions internationales. Dès qu'elle fut pressentie pour la gérance de la Baie James, elle proposa ce modèle, sans tenir compte des lois québécoises qui garantissent la liberté syndicale (plusieurs centrales) et sans que la délégation québécoise, dont faisaient partie MM. Desrochers et Giroux, n'oppose ces lois à la prétention de Bechtel.

MM. Desrochers et Giroux ont tenté plutôt, par la suite, d'étudier les amendements possibles aux lois québécoises pour offrir le monopole à la FTQ et on a entamé les négociations avec la centrale avant même que ces amendements ne soient proposés ou ratifiés.

Ce sont les mêmes hommes qui ont écarté par ailleurs le choix d'une firme canadienne, prétextant l'incompétence des ingénieurs autochtones pour un chantier de l'envergure de la Baie James.

Quant à Bechtel, elle a toujours fait affaire, en Amérique du Nord, avec les unions internationales. Elle avait déjà eu, d'ailleurs des démêlés avec la CSN sur le chantier de Canadian Reynolds à Sept-Iles. Au moment de Churchill Falls, de hauts fonctionnaires du ministère québécois du Travail, laissaient volontiers entendre que Bechtel ne voulait transiger qu'avec les unions internationales (dont les sections québécoises sont affiliées avec la FTQ).

Autres informations, page 4

La campagne de souscription

Pour devenir le vrai quotidien national de tous les Québécois

Les souscriptions de la journée d'hier de l'ordre de $2206, plus le produit d'une rencontre avec une vingtaine d'amis du JOUR de la région de Montréal ($2,066) établissent la recette à $4,272., pour un grand total de $98,245.06. Selon toutes probabilités, le thermomètre devrait éclater demain, samedi.

★ ★ ★

La suggestion des Amis du Jour de diverses régions du Québec de laisser filer le thermomètre afin de trouver des ressources pour mieux refléter la vie québécoise sur l'ensemble du territoire national est à l'étude par le conseil de rédaction. Avec un peu de moyens additionnels, il serait sans doute possible que le journal se rapproche de sa vocation d'origine, c'est-à-dire de devenir le quotidien national des Québécois. Encore quelques heures de consultation et nous ferons connaître notre décision.

★ ★ ★

Au hasard du courrier: "Je suis une petite couturière qui lit tous les jours Le Jour et sans être une bachelière, j'en saisis pourtant tout l'humour."

★ ★ ★

Deuxième collecte auprès des étudiants de l'Institut Marguerite-Bourgeois. Une aide précieuse est fournie par le président de l'Association des étudiants, Daniel Zizian.

★ ★ ★

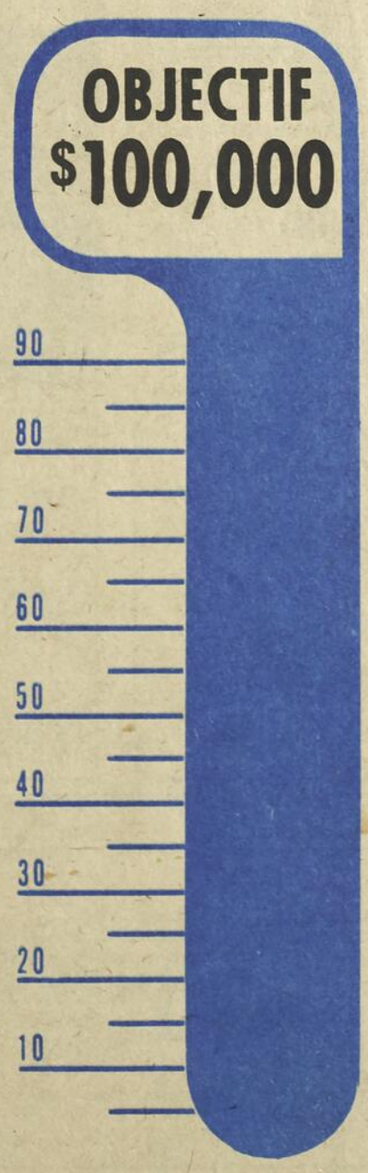
L'Outaouais ne donne pas sa place: des professeurs de la Polyvalente Le Carrefour souscrivent $125, alors que les étudiants de 13ième année de l'école Belcourt, d'Ottawa, y vont pour une somme de $50.

★ ★ ★

Les employés du service postal de Montréal, préposés au tri des colis et des journaux, ramassent la jolie somme de $188. Quand le courrier va, tout va! Mais ce n'est pas le moment de faire une réflexion du genre au moment où il est question de grève dans les services postaux.

★ ★ ★

Les membres de la section Natation, du service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal, (une vingtaine d'habitués de la piscine Saint-Denis) donnent quelques coups de brasses à la campagne en cours...



québec

Le chef Saulnier gagne en appel

page 3

L'eau manque au pays de Vigneault

Sur la basse Côte-Nord, au pays de Gilles Vigneault, les citoyens n'ont plus d'eau. Les tuyaux ont gelé. Il s'agit pourtant d'installations nouvelles, installées cet automne au coût de $2 millions et demi.

page 2

canada

Des accusations qui n'étaient que du badinage

page 5

monde

Brejnev refait surface

page 7

culture

Marcel Rioux, Prix Duvernay

Auteur de "La Question du Québec", sociologue dont les travaux ont contribué, autant en Amérique du Nord qu'en Europe, à l'affirmation de la personnalité québécoise, Marcel Rioux vient d'être proclamé lauréat du Prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste.

page 13

Les Chypriotes turcs se proclament indépendants du reste de l'île

NICOSIE (d'après l'AP, l'AFP et Reuter. — Les dirigeants de la communauté chypriote-turque ont proclamé hier un État fédéré chypriote-turc séparé. La proclamation a été faite conjointement par le Conseil des ministres et l'Assemblée législative de l'"Administration chypriote-turque autonome", au cours d'une session commune tenue à Nicosie.



Rauf Denktash: élu à l'unanimité

M. Rauf Denktash, chef de la communauté turque et vice-président de la République chypriote, a aussitôt été élu, à l'unanimité chef du nouvel État.

La naissance de l'État fédératif chypriote-turc intervient sept mois après le débarquement turc à Chypre, l'occupation par les Turcs de 48 pour-cent de la superficie de l'ile et la partition de facto de Chypre.

Aussitôt après l'initiative chypriote-turque de proclamer un État fédéré dans la zone d'occupation turque, l'archevêque Makarios, président de la république de Chypre, a fait savoir son intention de demander incessamment la convocation d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU.

De son côté M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, dans une déclaration remise à la presse dénonce "le nouveau coup d'État perpétré par la Turquie à Chypre" et annonce "que le gouvernement grec se réserve le droit de défendre les droits imprescriptibles de l'hellénisme ainsi atteint". Le Premier ministre grec souligne que la décision "annoncée par surprise" de M. Rauf Denktash" vise à rendre permanent le partage de l'ile".

Dénonçant la "suite effrontée de faits accomplis" de la Turquie à Chypre, le Premier ministre a raffirmé que "la paix dans cette région du monde est gravement mise en danger".

Autres informations, page 6

les régions

$30 millions pour sauver le Golfe

MONTRÉAL (PC) — Le gouvernement fédéral a entrepris une étude globale, qui coûtera environ $30 millions, pour sauver le golfe Saint-Laurent. C'est ce que révèle Mme Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement, au cours d'une entrevue accordée à La Presse.

Le golfe est l'une des nappes d'eau les plus menacées du pays, selon Mme Sauvé. et c'est pour le ministère de l'Environnement une e priorité. Le gouvernement du Québec sera d'ailleurs invité à s'associer au fédéral dans ce vaste projet. Mme Sauvé en a parlé au Dr. Victor Goldbloom, et tous deux sont d'accord pour éliminer le plus possible la duplication des tâches, pour associer les scientifiques de la province à ces recherches et pour planifier de concert un programme de conservation.

Selon Mme Sauvé, la ressource-poissons a sévèrement diminué dans le golfe: le trafic maritime a augmenté, mais les installations portuaires, existantes ou à venir soulèvent toutes sorte de problèmes ;et on ne connait pas encore toutes les répercussions possibles de l'industrialisation de la Côte-Nord.

L'étude entreprise portera notamment sur les courants marins, le sous-sol marin, la gestion des côtes, l'espace récréatif et industriel, l'exploitation éventuelle des dépôts miniers ou des nappes de gaz ou de pétrole, le trafic maritime et l'aménagement portuaire.

J.-Y. Morin à Chicoutimi

Empêcher le Québec de devenir un pays sous-développé

CHICOUTIMI (PC) — Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a demandé au gouvernement, mercredi, de s'attaquer immédiatement aux problèmes de fond, afin d'empêcher le Québec de devenir un pays sous-développé.

Le député péquiste, qui s'adressait aux membres d'un club social, a relevé le taux particulièrement alarmant, selon lui, de l'inflation et du chômage.

M. Morin a blâmé le gouvernement Bourassa de n'avoir qu'une "politique de laisser-aller", qui a fait grimper le nombre des chômeurs à 10.3 pour cent de la main-d'oeuvre.

Le chef de l'Opposition, pour corriger la situation, a réclamé l'indexation de l'impôt, des projets d'expansion et une plus grande confiance dans l'entreprise publique.

"À l'heure actuelle, a dit M. Morin, les conseils de développement régional tournent en rond avec des budgets restreints et un manque de personnel évident."

Pour faire accélérer la roue économique, a affirmé le député péquiste il faudrait aller contre la loi du marché qui, elle, favorise le développement des grands centres.

"À cause de cette loi du marché, qui conduit à des situations absurbes, le grand Montréal souffre actuellement d'apoplexie, alors que les régions se plaignent d'anémie."

Les autobus scolaire

Samson veut un médiateur au Lac Saint-Jean

QUÉBEC — Le chef du crédit social, M. Camil Samson, a sommé, hier, le gouvernement de nommer un médiateur pour mettre fin à la grève des autobus scolaires dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

"Les élèves doivent retourner en classe et les impératifs pédagogiques doivent être respectés" souligne-t-il dans un communiqué dans lequel il rappelle que 62,000 étudiants et 3,000 enseignants sont paralysés depuis un mois.

M. Samson affirme que le gouvernement doit absorber, s'il le faut, une partie du déficit mais qu'il doit surtout agir parce que "ça presse".

Le chef créditiste déclare, enfin, que le gouvernement doit cesser de rêver en couleurs et créer dans toutes les régions du Québec "des tribunaux du travail spécialisés."

Négociations à Woolworth

CHICOUTIMI (PC) — La direction du magasin Woolworth, qui a congédié ses 85 employés, le 11 janvier dernier, a finalement accepté, mercredi, de rencontrer les dirigeants syndicaux pour la première fois.

La réunion, qui doit avoir lieu aujourd'hui, sera présidée par un conciliateur gouvernemental, M. René Laurin.

Me Richard Martel, de Montréal, agira comme procureur patronal, tandis que MM. Jean-Marie Ouellet et Julien Perron négocieront pour le syndicat.

La sécurité d'emploi, selon M. Ouellet, constituera le principal point de discussion. Quant aux autres questions, on réclamera des conditions semblables à celles qui existent aux magasins Zellers ou Continental.

Il s'agit, pour les magasins Woolworth du Québec, de négocier une première convention collective de travail avec des employés, à Chicoutimi.

Le pays de Vigneault est privé d'eau

SEPT-ÎLES (PC) — Le service des eaux que le gouvernement du Québec a fait construire au coût de $2.5 millions, pour desservir la population des lointains villages de Blanc-Sablon et de Lourdes-du-Blanc-Sablon, sur la Côte-Nord, se trouve paralysé après deux mois d'utilisation.

Cette semaine, plus des trois quarts des 200 abonnés de ce service public sont privés d'eau parce que les tuyaux sont gelés. L'hôpital Notre-Dame et l'école Saint-Bernard réussissent à s'approvisionner à un puits en attendant que le service des eaux soit réparé.

Les 650 habitants du village francophone de Lourdes-du-Blanc-Sablon et les 400 villageois anglophones de Blanc-Sablon, à quelque 1,000 milles de Québec, croyaient leur problème d'eau finalement résolu avec la mise sur pied d'un service des eaux ayant nécessité la construction d'un barrage sur le ruisseau Manège et l'aménagement d'un réservoir pouvant contenir 120,000 tonnes.

En raison des grands froids qui sévissent là-bas et qui atteignent souvent 25 degrés sous zéro avec des vents de 40 milles à l'heure, un système spécial a été mis en place afin de chauffer, à l'aide "de câbles chauffants", le barrage et les entrées privées aux maisons.

Malheureusement en décembre et janvier, les villageois se sont aperçus que les sources se tarissaient, que l'eau baissait dans le réservoir et qu'elle gèle dans les tuyaux parce qu'elle n'y circule pas suffisamment.

Le président du comité local de Lourde-du-Blanc-Sablon, M. Camille Beaudoin a expliqué mercredi que les villageois doivent "quêter l'eau" chez ceux qui ont encore des puits et où l'eau ne s'est pas retirée.

Il y a aussi le problème des familles qui se sont départies de leur système pour se moderniser et adopter les "fournaises à eau". Ces familles gèlent en ce moment et doivent dormir dans des sacs de couchage en réchauffant leur maison de radiateurs électriques.

Les 8,000 emplois de la Côte-Nord

Le "Klondike de l'emploi" n'est pas pour aujourd'hui

SEPT-ÎLES (PC) — À la suite de la publication dans les journaux de mercredi d'une manchette intitulée "La Côte-Nord a besoin de 8,000 travailleurs", des centaines de personnes se sont ruées vers les centres de main-d'oeuvre du Canada, situés sur le territoire québécois dans l'espoir de revivre un "certain Klondike".

En fin d'après-midi, dans la même journée, après avoir accordé de nombreuses entrevues à plusieurs média du pays, le gérant du CMC de Sept-Îles, M. Pierre Pépin, accompagné de 21 directeurs de CMC, a rencontré les journalistes pour apporter des précisions et des informations supplémentaires sur cette nouvelle et pour donner plus de sens aux chiffres qui ont été publiés.

"Nous aurons 8,000 vacances à combler d'ici les 15 prochains mois, dans des secteurs spécialisés et semi-spécialisés, et ce dans l'immense territoire qui s'étend de Pointe-aux-Anglais à Blanc-Sablon en passant par les grandes villes minières".

"Voulant dégonfler la nouvelle sensationnelle des 8,000 jobs pour demain matin", M. Pépin a précisé que ces emplois se trouvent dans des compagnies minières, bien sûr, mais aussi un grand nombre dans les industries secondaires et dans des services, comme les hôpitaux et les restaurants, et ce partout dans le vaste territoire à desservir.

M. Pépin a expliqué qu'en 1974, il y avait eu 7,000 vacances à combler sur la Côte-Nord et que 5,000 l'ont été. "Le fait d'en avoir 8,000 en 1975 est un taux normal pour nous" a-t-il affirmé.

Sur ces 8,000 emplois à combler, il y aura 2,500 emplois nouveaux de créer sur la Côte-Nord cette année.

Le chômage

Par ailleurs, même si le taux de chômage se situe à environ un pour-cent à Sept-Îles, il y a tout de même 2,500 personnes, surtout de la main-d'oeuvre féminine, qui se cherchent un emploi, ou désirent changer d'emploi et dont les noms figurent au CMC à Sept-Îles.

Sans vouloir réduire la portée de la demande de promotion de la Côte-Nord, mais soucieux de détacher de cette nouvelle les erreurs d'interprétation, M. Pépin a rappelé que la Côte-Nord avait toujours besoin d'une main-d'oeuvre spécialisée pour répondre aux besoins des grandes compagnies.

Les agriculteurs seront les premiers à profiter de l'indépendance

—*René Lévesque*

SAINT-ÉDOUARD (PC) — Les agriculteurs n'ont pas à craindre l'Indépendance puisqu'ils seront les premiers bénéficiaires de ses retombées.

C'est l'opinion exprimée, jeudi, par le président du Parti québécois, M. René Lévesque, alors qu'il poursuivait dans le comté rural de Lotbinière sa tournée provinciale entreprise il y a un mois.

"Il n'y aura jamais d'agriculture viable au Québec tant qu'on ne contrôlera pas notre propre marché", a affirmé M. Lévesque devant quelque 150 agriculteurs réunis à Saint-Édouard, à l'occasion d'un déjeuner canadien organisé par les militants du comté.

"Tant qu'on sera les commis des autres on n'aura pas beaucoup de chance de s'en sortir, a déclaré le leader péquiste, soulignant qu'un Québec indépendant serait en mesure d'assurer un tel contrôle.

Disant s'appuyer sur de récents sondages, M. Lévesque a d'autre part soutenu que le Parti québécois pouvait maintenant envisager la possibilité de prendre le pouvoir.

"On est à peu près égal aux libéraux. Pour la première fois, nous croyons sérieusement à la possibilité de prendre le pouvoir", a-t-il dit.

M. Lévesque s'est dit convaincu que son parti était maintenant en mesure de récolter plus de 40 pour-cent des votes. "À partir de ça, a-t-il ajouté, on peut former le prochain gouvernement".

Selon lui, il ne reste plus que deux forces politiques au Québec, le Parti québécois ainsi que le Parti libéral, qui "sent de plus en plus mauvais" et qui ne cesse de décliner depuis qu'il a été reporté au pouvoir.

Au cours de sa brève tournée dans Lotbinière, M. Lévesque a visité deux entreprises du comté, l'usine "Les moulages sous pression", à Lyster, ainsi que la fonderie Sainte-Croix, dans la localité du même nom.

En fin d'après-midi, il a rencontré les enseignants et le personnel de l'école polyvalente Pamphile-Lemay, de Sainte-Croix.

Sa visite dans le comté devait se terminer par une assemblée publique, en soirée, à Fortierville.

La campagne de souscription

Liste des endroits dans le Québec où l'on peut acheminer des dons au journal

Endroit	Adresse	Tél.	Responsable
Montréal	387 Boul. Lebeau	331-8961	Lina Hayes
Québec	170 rue Fraser	522-3500 626-6925	(après 5h.)
Rimouski		724-7309	Raymond Lemieux
Chicoutimi	74, Racine ouest	545-0139 543-6642	Louis Angers
Alma		662-7086	Jacques Brassard
Jonquière-Kénogami et Arvida		548-8591	Lucette Perreault
Hull et Ottawa		771-7894	Roger Blais
Trois-Rivières		379-0146 entre 19h. et 22h.	Liette Moreau
Drummondville		478-5730	Louise Béchard
Victoriaville		369-9343	Robert Doris Isabelle
Sept-Iles		962-6727	Claude Michaud
Ste-Thérèse	13 ouest Blainville		435-0785
Saint-Jean		346-5301	Jérôme Proulx
Port-Cartier		766-2662	Norman Fournier
		766-5800	Hermil Soucy

Service d'informatique A.T.D. inc.
- Évaluation des besoins
- Évaluation des coûts
- Programmation
- Traitement des données
- Perforation & vérification

432 RUE CHURCH
VERDUN, QUE. H4G 2M4 (514) 767-3437

$20. BON D'ACHAT $20.
Découpez ce coupon
TAPIS LION
9250 BOUL. LACORDAIRE
$20. 326-2020 GERRY $20.

LOUEZ UNE VOITURE!
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOLKS et VOITURES COMPACTES AMÉRICAINES
2122 RUE MASSON.
524-6836

CLINIQUE DE GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS
Dr Bernard Blanchard, M.D.
Dr Guy Blanchard, M.D.
90 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal 382-5565

SERVICE 24 HRS TÉL.: 389-9106
LES ENTREPRISES DE MAINTENANCE ET RÉNOVATION DE SALABERRY Enrg.
et aussi spécialiste pour le revêtement métalique de votre propriété en aluminium ou acier. Nous installons les divisions préfabriquées de toutes marques.
Estimation gratuite sur demande
Ouvrage garanti 5 ans
REPRÉSENTANT A. & G. CREVIER
CASE POSTAL 212 Station BOURASSA MONTRÉAL

Lire... LE JOUR chaque matin

LE JOUR

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année $32.00 par six mois et $18.00 par trois mois. Édition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire.
Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Pierre Tanguay, Marcelle Bourque, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilet
Caricature: Berthio
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier Christian Nobert

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné
Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

Rien ne va plus à la CECM

Des commissaires claquent la porte et les employés occupent le siège social

par Paule Beaugrand-Champagne

Rien n'allait plus hier à la CECM. Parce que "la démocratie ne fonctionne plus" à l'assemblée des commissaires, cinq d'entre eux s'en sont retirés, l'empêchant ainsi de siéger. Pendant ce temps, des centaines de membres du personnel administratif occupaient les bureaux de la direction et divers corridors, et à l'entrée de l'édifice, ainsi que dans la salle des commissaires, plus de 200 personnes du quartier Hochelaga-Maisonneuve réclamaient à coups de slogans leurs deux polyvalentes.

La réunion des commissaires a commencé à 14 heures; moins d'une heure plus tard, elle avait été levée faute de quorum. Le commissaire Norbert Lacoste, d'accord avec la population d'Hochelaga-Maisonneuve a demandé, dès le début de la réunion, que le dossier des écoles de ce quartier soit ajouté à l'ordre du jour, parce qu'il avait de nouvelles données pertinentes à déposer.

Les commissaires ont majoritairement refusé de le faire (8 contre, 5 pour et 1 abstention). Quatre commissaires sont alors sortis dans le corridor parlementaire avec les représentants mécontents du Regroupement scolaire Hochelaga-Maisonneuve. Revenue en assemblée, Mme Lise Sarrazin, a soulevé une question de privilège et supplié ses confrères d'au moins écouter ce que certains avaient à leur dire.

"Je me sens dans une situation illogique, a-t-elle dit. Je ne peux pas continuer à siéger si on n'accepte pas de ré-ouvrir le dossier d'Hochelaga-Maisonneuve devant des faits nouveaux. Je ne peux pas accepter qu'on ne tienne pas compte de la volonté de toute une population".

Une discussion s'est engagée. La présidente a déclaré que le vote était clair et qu'on devait passer à autre chose. Les commissaires Patrice Laplante et Luc Larrivée ont dit qu'ils étaient intéressés à entendre les faits nouveaux et qu'on devrait mettre la question à l'ordre du jour...la semaine prochaine.

Refusant de prendre une décision sous pression, Mme Colette Biche a déclaré qu'il fallait qu'on décide ou non d'administrer par plébiscite et Mme Thérèse Killens que "c'est mal fonctionner que de toujours se remettre en question".

Le baillon

Quand enfin la présidente a décidé de passer au point suivant, sans plus de discussions, les commissaires Pierre Légaré, Gaston Michaud, Lise Sarrazin, Paul Daigneault et Norbert Lacoste ont quitté l'assemblée. Celle-ci s'est retrouvée sans quorum et a dû ajourner ses travaux.

La colère était polie et rentrée, mais elle était là. "Comment une majorité de collègues peuvent-ils en baillonner un autre, qui ne veut que les informer davantage? La démocratie n'existe plus", s'est exclamé le commissaire Légaré. Sept commissaires avaient voté en faveur du plan proposé par la population d'Hochelaga-Maisonneuve, jeudi dernier; deux d'entre eux étaient absents hier, les cinq autres sont ceux qui se sont retirés hier de l'assemblée.

Les citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve ont obtenu l'appui de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et celui des parents des écoles Paul-Gérin-Lajoie et St-Germain d'Outremont, qui réclament tous que les valeurs humaines l'emportent sur les arguments administratifs.

L'occupation

Le personnel administratif de la CECM (siège social et écoles) occupait les locaux de la direction et quelques corridors du siège social depuis 9 heures hier matin. Les 1350 membres de ce syndicat, affilié à la CSN, avaient l'intention de continuer leur occupation toute la nuit si nécessaire.

Ils réclament le reglement de 1272 griefs de classification du personnel de soutien selon les règlements intervenus ailleurs au Québec, le paiement de la rétroactivité salariale que les techniciens de travaux pratiques n'ont pas encore reçue, le rajustement du salaire de certains employés payés $0.15 sous le salaire minimum et, de façon générale, l'amélioration des relations de travail entre eux et le Service du personnel.

Ils accusent la CECM d'avoir utilisé une partie de leur rétroactivité pour rembourser sa dette à leur fonds de pension ($11 millions et plus en 73-74), de s'opposer à la syndicalisation de certains groupes d'employés, d'exploiter des étudiants en les faisant travailler dans des écoles, etc. Les employés font remarquer à la présidente que la CECM a atteint son plus haut taux de démissions durant son mandat.

Ces employés ont reçu l'appui de l'Alliance des professeurs et doivent continuer leur grève aujourd'hui si une rencontre n'a pas lieu avec la direction.



photo Antoine Désilets

L'Automne-Show

$33,206 pour les grévistes de la United Aircraft, et ce n'est pas fini

L'Automne-Show, cette grande fête de solidarité qui durant 24 heures aura voulu encourager les travailleurs de la United Aircraft en octobre dernier a permis de verser $33,206.75 au fonds de dépannage du local 510 des Travailleurs unis de l'automobile.

C'est ce qu'a révélé hier Guy Bissaillon (au centre de la photo), un ces organisateurs de cette manifestation, à laquelle plus de 60 artistes et des dizaines de milliers de personnes ont participé.

Mais l'Automne-Show n'est pas mort, tout comme la grève de la United n'est pas terminée. Les syndiqués ont lancé hier un long-jeu enregistré durant le spectacle et sur lequel, Claude Gauthier, Denise Filiatrault, Jacques Michel, Pauline Julien, etc, voisinent avec Louis Laberge, Yvon Charbonneau et Michel Chartrand.

Produit par des amateurs, hors du circuit habituel, le disque sera mis en vente par les structures syndicales, et $2 (le disque se vendra $4) seront remis aux grévistes.

Quant à ceux-ci ils entreprennent cette semaine une tournée dans quinze villes du Québec, afin non seulement de vendre le disque, mais aussi de continuer à alerter l'opinion publique. Dans chacune des villes, ils regrouperont les travailleurs de toutes les centrales et organiseront un mini Automne-Show avec la participation d'un ou de plusieurs artistes qui ont participé au spectacle d'octobre.

Enquête sur les morts de la Canadian Copper

Les Métallos réclament une loi sur les toxiques

Le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (Métallos-FTQ) va contacter le ministre des Affaires sociales ou le premier ministre Bourassa dès la semaine prochaine afin de demander que soit convoquée dans les brefs délais une commission parlementaire qui serait chargée d'étudier un projet de loi sur les produits toxiques dans l'industrie et sur les responsabilités des compagnies envers leurs employés qui travaillent au contact de produits toxiques.

M. Raymond Sliger, coordonnateur des Métallos, qui participe depuis une semaine à l'enquête du coroner sur la mort d'un travailleur de la Canadian Copper Refiners, nous a déclaré hier soir, que son syndicat entendait saisir la FTQ de ce projet afin qu'elle présente son propre document de travail devant la commission parlementaire.

On se rappellera qu'il y a deux jours les médecins qui avaient examiné des travailleurs de la Canadian Copper ont annoncé qu'ils avaient adopté des normes américaines et anglaises afin d'établir leurs diagnostics. Plusieurs centaines de travailleurs de la Canadian Copper ont été examinés à la demande de leur syndicat après que deux de leurs camarades soient décédés d'un empoisonnement à l'arsenic.

Les normes adoptées par les médecins montréalais fixent la cote d'alerte à 30 microgrammes d'arsenic par 100 millilitres de sang.

Selon le syndicat ces normes sont totalement inacceptables car elles sont maintenant très contestées aux États-Unis et que les adopter maintenant serait reculer. M. Sliger a fait état des dangers de cancer qui seraient inhérants à l'intoxication par arsenic.

M. Sliger a dit s'inquiéter du fait que leur adoption par certains médecins montréalais fait qu'ils ont force de loi au Québec jusqu'à ce que le gouvernement adopte une loi qui fixera des normes précises sur la concentralisation de produits toxiques dans l'organisme.

M. Sliger croit qu'une telle loi devrait comporter l'obligation pour les employeurs d'informer leurs employés de la présence et du danger de certains produits toxiques dans leur milieu de travail.

Alarmes et masques pour l'arsenic

Hier, à l'enquête du coroner sur la mort d'un travailleur de la Canadian Copper, un chimiste à l'emploi du Centre médico-légal de Montréal, M. Jean-Jacques Rousseau, a expliqué que selon lui il était possible de fabriquer et d'installer à l'intérieur des usines, des systemes d'alarme qui indiqueraient le taux d'hydrogène arséniée dans l'air.

Comme on le sait c'est ce gaz qui serait à l'origine de l'empoisonnement de huit travailleurs à l'usine de la Canadian Copper, le 3 janvier dernier. Deux de ces travailleurs devaient mourir quelques jours plus tard. Les autres sauf un, sont maintenant sortis de l'hôpital.

En se basant sur le système qu'il a utilisé pour détecter la présence d'arsenic dans l'organisme des deux victimes de l'empoisonnement, M. Rousseau a expliqué qu'on pourrait utiliser la même méthode et la relier à un système d'alarme qui se déclencherait dès que l'hydrogène arséniée se manifesterait. Il a deplus affirmé que l'on pourrait fournir des masques aux employés travaillant dans les secteurs exposés à des émanations de gaz toxiques. Ces masques pourraient contenir des filtres fabriqués à partir du même système que celui utilisé pour l'analyse.

M. Rousseau a de plus confirmé que "hors de tout doute", c'était bel et bien de l'arsenic qui avait été trouvé en quantité anormale dans l'organisme de M. Paul-Émile Dorval, une des deux victimes. Ce dernier serait décédé de "façon certaine" d'une dose massive d'arsenic et non d'une accumulation chronique.

Un autre témoin, M. Aristide Bouchard du service de l'environnement industriel, a dit que dans plusieurs cas, les travailleurs de la Copper examinés après l'accident, présentaient des taux de concentration d'arsenic supérieurs à ceux décelés chez les deux victimes. Ces derniers sont toujours en vie et en santé. M. Bouchard affirme ne pouvoir expliquer lui-même ce phénomène.

Le principe de l'indexation est acquis à Montréal

Après des mois de conflits, de tensions, de grèves et de ralentissements de travail, la Ville de Montréal a finalement décidé de se rendre à la demande de ses employés et de leur accorder l'indexation des salaires. Bien qu'il n'y ait encore rien d'officiel, des rencontres ont lieu depuis deux semaines entre les représentants de la Ville et les dirigeants de quelques-uns des neuf syndicats formant le front commun des employés municipaux.

Selon un des dirigeants du front commun, M. Jean Des TroisMaisons du syndicat des fonctionnaires municipaux, le principe même de l'indexation est acquis mais il reste toutefois à s'entendre sur les modalités comme le montant, le mode de versement, etc...

Selon M. Des TroisMaisons, la Ville de Montréal a laissé "pourrir le climat pendant des mois avant de se rendre à la raison". Les cols blancs demandent l'indexation des salaires depuis le mois d'avril 74. Ils signaient l'automne dernier, une convention collective sans indexation ce qui n'avait pas manqué de soulever des remous à l'intérieur de ce syndicat. Même chose pour les autres syndicats, les demandes d'indexation remontent toutes à plusieurs mois.

Le front commun s'est concerté avant le début de ces rencontres avec la Ville afin de présenter une demande commune qui contient l'obtention d'un montant forfaitaire de $750 pour tous afin de rattraper la perte du pouvoir d'achat qui aurait été subie depuis le début de leur avant-dernier contrat de travail, il y a deux ans. Cette demande commune inclut aussi l'intégration de l'indexation aux échelles de salaire pour l'année 75.

C'est la fête... j'embarque!

Parti Québécois
comté Sauvé
vous reçoit
le 15 février 1975
à l'école
Calixa-Lavallée
4444 est Henri-Bourassa
information:
324-3380
Permis d'alcool
prix: $1.00

En cassant le jugement de la Cour supérieure

La Cour suprême donne raison au chef Saulnier

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a cassé un jugement de la Cour d'appel du Québec et rétabli celui de la Cour supérieure qui avait décidé que la Commission de police du Québec avait outrepassé ses pouvoirs en recommandant que l'ancien chef de police de Montréal, Jacques Saulnier, soit démis de ses fonctions.

Le 7 juillet 1972, la Commission de police remettait son rapport par suite d'une enquête sur la conduite de M. Saulnier, qui était sévèrement blâmé "d'avoir tardé à retourner un téléviseur couleur qu'il avait reçu d'un intéressé dans un hôtel et d'avoir négligé d'en informer son supérieur immédiat".

La Commission de police avait conclu que M. Saulnier n'avait ni la compétence ni les aptitudes pour diriger un service de police de l'ampleur de celui de la ville de Montréal.

Elle avait alors suggéré de procéder à l'évaluation de M. Saulnier ainsi qu'à la normalisation de son grade et de ses fonctions au sein du corps policier de Montréal.

Le 13 juillet 1972, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, donnait suite à cette recommandation de la Commission de police, et le secrétaire de la commission invitait M. Saulnier "à une séance d'examen pour y subir des tests d'aptitudes".

Quelques jours plus tard, l'ex-chef de police faisait signifier une requête pour bref d'évocation en vue de faire interdire à la commission de procéder ultérieurement et de faire annuler la recommandation de la commission.

Le 27 novembre 1972, le juge Rodolphe Paré, de la Cour supérieure, en statuant sur la requête de M. Saulnier, a décrété que la commission devait être considérée comme un tribunal quasi-judiciaire.

Le juge a mis en doute l'application des règles de la justice élémentaire en expliquant que le tribunal devant lequel le requérant pourrait porter en appel la décision de l'enquêteur est précisément celui qui l'a jugé en première instance par le truchement d'une commission d'enquête.

"C'est tout comme si on demandait à la Cour d'Appel de cette province de se prononcer avant que la Cour supérieure ait été saisie d'un litige", a a jouté le juge Paré, qui a conclu que les agissements de la Commission de police constituent un excès de juridiction "suffisant pour permettre l'émission du bref demandé".

En appel

La cause a alors été portée en appel et la majorité formée du juge en chef Tremblay et des juges Turgeon et Crête a infirmé la décision du juge Paré pour l'unique motif que la Commission ne serait pas un tribunal quasi-judiciaire.

Dans son jugement, la Cour suprême déclare que la Loi de police "fait valoir clairement que le rapport d'enquête peut avoir des conséquences importantes sur les droits des personnes qui en font l'objet".

"Il ne m'apparait pas nécessaire de m'étendre sur ce point-là, poursuit le juge, car je n'arrive pas à comprendre comment on peut soutenir qu'il ne s'agit pas d'une décision qui porte atteinte aux droits de l'appelant alors qu'elle veut qu'il soit dégradé de son poste de directeur du Service de police de la ville de Montréal et que les procédures ultérieures ont pour seul but de fixer le grade inférieur auquel il doit être assigné, c'est-à-dire l'ampleur de la dégradation."

Vu que l'affaire en est au stade de la délivrance du bref, il ne paraît pas à propos à la Cour suprême d'exprimer un avis sur les autres questions ni de retourner le dossier à la Cour d'appel à cette fin.

Menace de grève sur Dorval

(PC) — Quelque 275 mécaniciens et préposés à l'entretien des pistes de l'aéroport international de Montréal se sont prononcés mercredi en faveur d'un mouvement de grève qui devait commencer à minuit à moins que le gouvernement ne leur présente une offre d'augmentation de salaires plus substantielle.

Les préposés à l'entretien ont notamment voté à l'unanimité en faveur d'un arrêt de travail si leur syndicat national venait à lancer un mot d'ordre en ce sens.



A l'ombre du Hilton



par Jacques Guay

Les mauvaises lectures de M. Gallienne

"Mongeon a ajouté que cet ancien député libéral du comté de Saguenay était également intervenu auprès du maire de Sept-Iles, M. Donald Gallienne (également député libéral de Duplessis) pour lui permettre d'ouvrir un salon de massage dans cette ville".

"Invité à précisé la nature de ce salon, Mongeon a reconnu qu'il s'agissait tout simplement d'un bordel..." Le Soleil, mercredi 5 février, première page du cahier b. Deux photos, celles de MM. Donald Gailienne et Pierre Maltais.

"Mongeon a aussi admis que son salon de massage de Sept-Iles était un "bordel". C'est M. Maltais qui était intervenu auprès du maire Gallienne (député à l'Assemblée nationale du comté de Duplessis) pour obtenir un permis d'opération au nom de Mongeon".

Le Journal de Montréal, mercredi 5 février, page 6.

"À un autre moment, Me Maltais serait intervenu auprès du maire de Sept-Iles, M. Donald Gallienne, pour que Mongeon et son associé "Pit" Couture obtiennent un permis de "salon de massage" (qui, a convenu volontiers le témoin "était un bordel") dans cette ville." La Presse, page A 6.

"Pierre Maltais, who sat in the Assembly from 1964 to 1970 and now practices law in Hauterive, called Donald Gallienne, Liberal MNA for Duplessis and former mayor of Sept-Iles, at the request of Fernand Mongeon to see about getting a municipal permit for the massage parlor Mongeon was planning, the commission was told.

Testifying yesterday, Mongeon acknowledged that the parlor was a front for a bordel". The Montreal Star, february 5, page one. "Fernand Mongeon testified he opened his parlor — "it was a bordel" — in the fall of 1972 after Maltais had spoken to than Sept-Iles mayor Donald Gallienne". The Gazette, fabruary 5.

"Par ailleurs, le témoin a indirectement incriminé le maire de Sept-Iles et député libéral à l'Assemblée nationale, M. Donald Gallienne, dont l'administration a autorisé l'ouverture du salon de massage exploité par Albert "pit" Couture et Mongeon. Ce dernier a ajouté que Maltais était intervenu auprès de maire Gallienne..." Le Devoir, mercredi 5 février, page une.

"Un ex-député et un député du Parti libéral sont reliés à l'ouverture d'un bordel qu'exploitaient, à Sept-Iles deux membres d'un réseau spécialisé dans la vente de matériel pornographiques.." Le Jour, mercredi 5 février.

"En plus, mon nom fut mêlé à ceux de Pierre Maltais et Fernand Mongeon en rapport avec les faits ci-haut mentionnés... Les "accusations" portées par votre journaliste sont fausses et de nature à ne causer et me causent un préjudice très grave". Donald Gallienne, dans un communiqué émis le 12 février et demandant à Yves Michaud de "se rétracter".

M. Gallienne ne lit donc que le JOUR?

au jour le jour

À MONTREAL

●Clinique de sang de la Croix-Rouge à l'hôpital Douglas, salle Douglas, 6875, boul. Lasalle, Verdun, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

●Réunion générale spéciale de l'Association des puéricultrices de la province de Québec, à 18h30, au 1110, rue Mansfield.

québec

Les audiences de la Commission Cliche

Gérance de Bechtel et monopole de la FTQ

Nadeau a quitté la SDBJ pour laisser le champ libre a l'Hydro et à Paul Desrochers

par Gisèle Tremblay

Le premier président des deux sociétés de la Baie James, M. Pierre Nadeau, a été complètement écarté des démarches entreprises pour, d'une part, confier la gérance du projet à la société américaine Bechtel et d'autre part, établir un régime de travail spécial axé sur le monopole syndical de la FTQ. C'est le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, qui, appuyé par le conseiller spécial du premier ministre, M. Paul Desrochers, a conduit les deux affaires et obtenu gain de cause.

C'est le témoignage de M. Nadeau, entendu hier devant la Commission Cliche, qui a permis d'éclairer les circonstances de ces affaires. M. Nadeau a démissionné en juillet 72, quand le choix de Bechtel est devenu irréversible sans que soient considérées, ainsi qu'il le souhaitait, les soumissions que pouvaient présenter d'autres firmes.

Or, c'est le choix de Bechtel qui a entraîné les négociations illégales de six mois, parrainées par le gouvernement, qui offraient le monopole syndical à la FTQ sur le territoire de la Baie James.

Bechtel avait joui, en effet, d'un contrat de travail de dix ans sans grève avec les unions internationales à Churchill Falls (Terre-Neuve). Le 19 janvier 1972, lors d'une première rencontre entre Bechtel a mentionné, selon M. Nadeau, l'avantage d'une convention collective égale à la durée des travaux, comme à Churchill Falls. Bechtel, à l'époque, n'avait pas encore le contrat de gérance de la Baie James.

Étaient présents à cette réunion, du côté québécois, MM. Desrochers, Giroux et Nadeau, ainsi que trois autres membres de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

La veille de cette réunion, à l'arrivée de la délégation québécoise à New York, M. Nadeau s'attendait à déjeuner en groupe: M. Giroux lui a alors annoncé qu'il prenait le lunch avec Desrochers et les Bechtel. Nul ne sait ce qui s'est dit à cette rencontre officieuse, M. Nadeau en ayant été exclu et personne ne lui en ayant parlé par la suite.

De toutes façons, les dates sont significatives: en juillet 1972, Nadeau démissionne, pour lever l'obstacle au choix de Bechtel; en septembre, le contrat avec Bechtel est signé; le 30 octobre, les négociations avec la FTQ commencent, à l'initiative de M. Giroux, et en présence de M. Jean Cournoyer, ministre du Travail. Le 28 décembre, M. Desrochers préside lui-même, dans le bureau du premier ministre, une réunion avec la FTQ qui marque le début de pourparlers intensifs, échelonnés sur six mois.

Le fil des événements

Mais ce sont là les dates marquantes d'une plus longue histoire, qui remonte à l'origine du projet de la Baie James.

En juillet 1971, la Société de développement de la Baie James (SDBJ) est créée et M. Nadeau est nommé président. Dès l'automne 1971, l'Hydro-Québec, qui s'attendait à être le maître-d'oeuvre des travaux, commande à M. Jacques Durocher un rapport, qui conclut à la nécessité d'un contrat de travail à long terme et d'une seule accréditation syndicale à la Baie James, moyennant des amendements à la loi.

M. Nadeau a été tenu dans l'ignorance de ce rapport et on ne l'a invité à aucune discussion là-dessus. À la fin de l'année, la SEBJ, dont l'Hydro détient les parts majoritaires, est créée et M. Nadeau est nommé président.

Le 18 janvier 1972, la délégation québécoise part pour New York. Selon M. Nadeau, c'est M. Giroux qui a convoqué les membres de la délégation à cette rencontre; selon le président de la SDBJ, M. Charles Boulva, c'est M. Desrochers que dans l'avion privé de Bechtel qui les amène tous deux à New Yord.

À l'arrivée, au déjeuner, a lieu ce lunch privé Desrochers-Giroux-Bechtel. Selon M. Nadeau, c'était planifié, aucun téléphone n'ayant été logé alors. Le lendemain, c'est la rencontre officielle avec Bechtel, qui expose la qualité de ses services en rappelant ses réalisations passées dont Churchill Falls.

À la fin de l'hiver 1972, un consortium d'ingénieurs canadiens postule la gérance des travaux en soumettant un dossier que M. Nadeau transmet au conseil d'administration de la SEBJ. À la réunion du conseil, M. Giroux commente: "Les ingénieurs canadiens et québécois ne sont pas compétents pour un chantier de cette envergure." Et le dossier n'est même pas étudié. M. Giroux répète cette opinion dans le bureau du premier ministre le 30 mars.

Le 7 juillet 1972, un document de travail circule sur la gérance du projet: le nom de Bechtel y revient constamment, même si la firme n'est pas encore officiellement choisie. Le même mois, M. Nadeau rencontre le premier ministre ainsi que le ministre Guy St-Pierre (Industrie et Commerce) et M. Desrochers: comprenant qu'il est un obstacle au choix de Bechtel. M. Nadeau décide alors de démissionner, ce qu'il fait à la fin du mois.

Les 15 et 16 août 1972, le conseil de la SEBJ, dont M. Nadeau est encore membre, se réunit. Le successeur de M. Nadeau, M. Robert Boyd, soumet un projet de gérance. En annexe, on suggère comme adjoint au président du comité de gérance, un candidat que proposerait Bechtel. M. Nadeau s'informe si Bechtel est déjà choisi. On soumet alors une autre annexe, qui parle plutôt du candidat que proposerait "la firme internationale à être choisie".

À la même réunion, M. Nadeau propose d'entamer des discussions avec 3 ou 4 firmes internationales, pour disposer d'un choix. Une proposition soutenue par M. Giroux propose plutôt de négocier un contrat avec Bechtel: c'est adopté et M. Nadeau inscrit sa dissidence.

Au début de septembre 1972, M. Nadeau quitte la SDBJ. Le même mois, le contrat avec Bechtel est signé. Le 30 octobre, M. Giroux convoque une rencontre avec la FTQ, au Reine-Élisabeth: M. Cournoyer est présent. Il semble que c'est là, pour la première fois, que le monopole est offert à la FTQ. Le 28 décembre, les négociations intensives débutent, sous le haut patronage du gouvernement.

Les mots tabous

M. Nadeau n'étant plus là, il faut s'en remettre, quant à ces rencontres, aux témoignages de M. Giroux, entendu mercredi, et de M. Boulva, entendu hier. Le vice-président de l'Hydro-Québec, M. Yvon De Guise, qui n'y a pas été mêlé, a aussi comparu hier devant la Commission.

Les trois hommes, comme M. Boyd avant les Fêtes, ont témoigné de façon trouble, deux mots étant tabous: le mot "négociation", auquel on préfere "exploration" pour désigner les rencontres avec la FTQ; et le mot "FTQ", qu'on préfere ne pas désigner comme l'objet du monopole, bien qu'on ait discuté qu'avec la FTQ seulement.

Pressés par la Commission, MM. De Guise et Boula ont fini cependant par révéler du nouveau.

C'est ainsi qu'au sujet du 30 octobre, M. De Guise, qui répugnait à parler de négociations, à répondu oui à la question du président de la Commission, le juge Robert Cliche: "Vous traitiez avec la FTQ pour tenter d'en arriver à un accord?" Le juge Cliche a alors lu la définition du Petit Larousse: "Négocier: traiter avec quelqu'un pour tenter d'en arriver à un accord'..

M. De Guise a aussi admis, pour la première fois, que M. Giroux et ses collègues essayaient de convaincre M. Cournoyer d'amender la loi pour permettre un contrat à long terme avec la FTQ. Mais il a cherché à restreindre son admission en soutenant que le segment "avec la FTQ. Mais il a cherché à restreindre son admission en soutenant que le segment "avec la FTQ" lui avait échappé.

M. De Guise a enfin reconnu que les démarches de M. Giroux avec la FTQ ont été entreprises sans mandat ni résolution du conseil d'administration de l'Hydro, de son propre chef. M. Boulva, pour sa part, a fini par admettre, de guerre lasse, que M. Giroux jouait un rôle prépondérant au conseil de la SEBJ, du fait que l'Hydro y est l'actionnaire majoritaire: ce qui explique qu'il ait engagé des négociations, en court-circuitant les présidents en titre, M. Nadeau, puis M. Boyd.

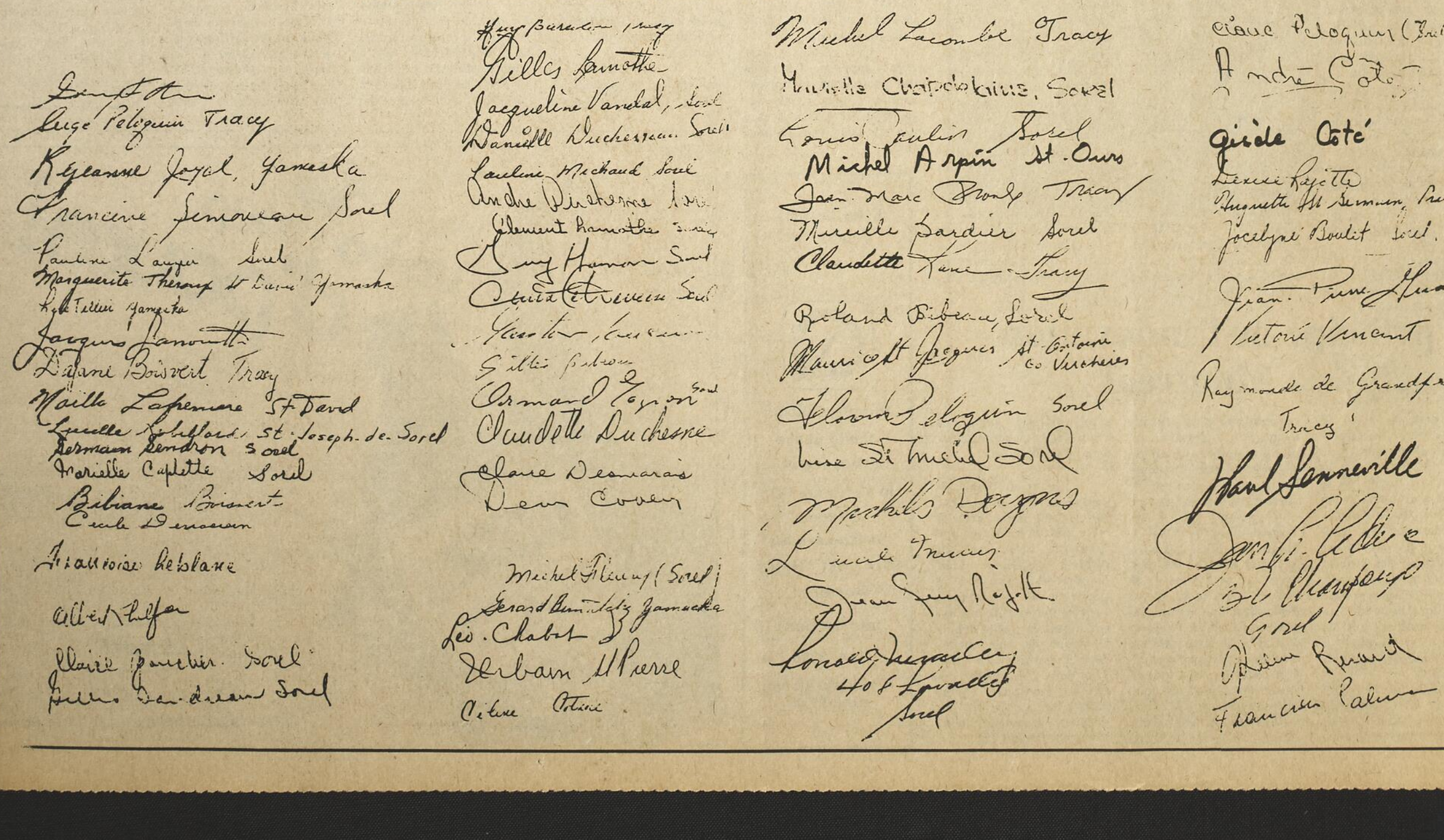
M. Boulva a enfin précisé que la négociation du 28 décembre, dans le bureau du premier ministre, était présidée par M. Desrochers; tout le monde savait d'avance que la FTQ y serait, ce que M. Boyd avait nié devant la Commission. Le but de la réunion était aussi connu: voir, avec la FTQ, les possibilités d'une paix de 10 ans. Personne, a-t-il dit cependant, n'a offert alors le monopole à la FTQ: celle-ci avait la conviction qu'elle l'aurait, "qu'on le veuille ou non". En sortant, MM. André Desjardins et Louis Laberge (FTQ) étaient "de très bonne humeur."

Aussi longtemps que durera le mépris

Des lecteurs du JOUR s'engagent à ne plus acheter au magasin Eaton

Nous recevons d'un groupe de lecteurs copie de la pétition suivante, dûment signée par eux et adressée aux services de publicité de la maison Eaton, au siège social de Toronto et à Montréal:

En raison du boycottage systématique qu'exerce la compagnie T. Eaton Limitée à l'endroit du quotidien LE JOUR, dans l'attribution de ses contrats de publicité, nous soussignés, vous faisons part de notre volonté de suspendre tout achat chez Eaton, aussi longtemps que celle-ci continuera à mépriser le quotidien national des Québécois et ses lecteurs.



Même s'ils ne sont encore qu'à l'essai

Les tests de langue: un boycottage quasi général

par Paule Beaugrand-Champagne

Les fameux tests de langue du ministre Cloutier ont bien peu de succès. Ils n'en sont encore qu'à la phase d'expérimentation et de validation et déjà ils sont boycottés par à peu près tout le monde. Ni les francophones, ni les anglophones ne veulent les appliquer, même à l'essai, du moins dans la région de Montréal.

L'Alliance des professeurs de Montréal a annoncé hier qu'elle recommande à ses membres de ne pas participer à la mise au point des tests de français; le directeur général de la CECM lui avait demandé si elle acceptait que 100 professeurs soient libérés pendant une semaine pour assurer la validation des tests écrits; ces professeurs devaient recevoir un entraînement spécial en administration de tests et ensuite les faire subir à des groupes d'étudiants de chaque degré scolaire.

La CECM n'a pas encore pris position, mais elle doit le faire bientôt; le refus de ses enseignants risque d'orienter sa décision dans le même sens, et nous savons de source certaine que bien des commissaires ne veulent pas mettre ces tests à l'essai; il a été entendu, lors de leur assemblée d'hier, qu'aucun test ne se donnerait à la CECM avant qu'ils aient pris position.

La Protestant School Board of Greater Montreal prenait position hier soir sur la mise à l'essai des tests, et tout indiquait, selon les positions qu'elle a prise récemment, qu'elle refuserait aussi la demande du ministère. La Lakeshore School Board a déjà fait savoir qu'elle boycotterait les tests, au niveau de l'expérimentation.

La Provincial Association of Protestant Teachers a pris la même position; la Provincial Association of Catholic Teachers ne s'est pas encore officiellement prononcée, mais elle faisait savoir mercredi que ses membres "réagissent favorablement à l'idée d'un boycottage" des tests. La plupart des commissions scolaires anglaises ont aussi refusé la demande du ministère.

Tests écrits

La commission scolaire Baldwin-Cartier (qui enseigne dans les deux langues) a accepté la demande du ministre Cloutier, mais déjà une de ses écoles (anglaise) a refusé, du moins au niveau des parents et des enseignants.

Le ministre avait annoncé la semaine dernière que les tests seraient mis à l'essai, pour validation, dans 10 commissions scolaires; en éliminant celles de la région de Montréal qui refusent, il n'en reste plus beaucoup. La commission scolaire Chomedey-de-Laval vient aussi de faire connaître son opposition. Les tests devaient y être expérimentés dès cette semaine.

Les commissions scolaires refusent évidemment pour diverses raisons, dont l'aspect politique est plus ou moins caché, mais qui rejoignent sans doute les raisons de leur opposition au bill 22 l'été dernier.

Pour l'Alliance des professeurs de Montréal, "toute participation à une validation fantôme de tests bâclés constituerait un nonsens pédagogique et une complicité contraire à l'intérêt public, d'autant plus que seule la partie écrite du test ferait l'objet de validation". Aucune validation n'est en effet annoncée des tests oraux; or, ces derniers devront être passés en plus des tests écrits pour les étudiants de la 3e et plus; et dans le cas des enfants de maternelle, 1ère et 2e années, les tests ne doivent être qu'oraux.

"Qui évaluera les enfants sur le plan oral? Il semble bien que cette évaluation sera laissée entièrement à l'arbitraire des administrateurs. Nous ne pouvons absolument pas accepter que le ministère agisse ainsi," a déclaré Robert Chagnon, président de l'Alliance.

L'anglais dès la 4e année

Le secteur francophone favorisera les transferts

(par P. B.-C.) — Quand ils ont décidé d'offrir l'enseignement de l'anglais dès la 4e année élémentaire, les commissaires de la CECM ont pris "sous une façade pédagogique, une décision politique", a déclaré hier le président de l'Alliance des professeurs de Montréal. Par l'application de cette décision, le système francophone permettra à la longue à des étudiants de plus en plus jeunes de connaître suffisamment l'anglais pour pouvoir changer de secteur d'enseignement; les classes "parallèles" en deviendront inutiles, a-t-il ajouté.

Pour l'instant, l'Alliance n'envisage pas de boycotter l'enseignement de l'anglais en 4e année; "dans ce domaine, les responsabilités doivent être collectives: si 60% des parents de 4e réclament des cours d'anglais, nous n'irons pas demander aux professeurs de supporter seuls le danger d'être mis à pied; ils se retrouveraient seuls dans la rue. Mais s'il y en a qui veulent faire des batailles là-dessus, avec les parents, dans des écoles, nous les appuierons", a dit M. Chagnon.

L'Alliance fera donc appel aux parents et tentera de leur fournir le plus d'information possible sur la situation, sur les dangers que représente l'apprentissage d'une langue seconde à un jeune âge, sur le fait que bien des études ont prouvé qu'au Québec cinq années de secondaire pour apprendre l'anglais d'usage est bien suffisant dans la grande majorité des emplois, etc.

Le journal de l'Alliance est maintenant distribué à tous les comités d'écoles et c'est par ce biais qu'elle commencera à faire son information. Elle donnera, entre autres exemples, celui des High School américains où en cinq ans de secondaire, les jeunes ont le temps d'apprendre correctement une et même deux langues secondes.

Enfin, l'Alliance constate que toutes les demandes faites par les enseignants pour l'amélioration de l'enseignement du français, et qui leur sont refusées depuis un an, ont été acceptées pour l'amélioration de l'anglais; elle cite notamment le recyclage systématique des enseignants et le matériel pédagogique moderne facile à obtenir.

L'expulsion de Leduc

Bourassa n'a pas le courage de décider

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Robert Bourassa n'a pas le courage de prendre ses responsabilités dans le cas du député libéral Guy Leduc et tente de faire prendre la décision par la commission politique du parti.

C'est ce qu'a déclaré, hier, par voie de communiqué, le chef parlementaire du Ralliement créditiste, M. Camil Samson qui commentait la déclaration de la présidente de fla commission politique, Mme Yoland Taylor, qui avait déclaré la veille que le Parti libéral du Québec se devait de vider sans délai l'affaire Leduc.

Importante victoire pour les éleveurs laitiers

Le cent livres de lait nature passe de $11.13 à $12.21; la pinte de lait de 48 à 51 cents

par Jean Chartier

La Régie des marchés agricoles du Québec a annoncé hier qu'à compter du 1er mars, les producteurs de lait nature recevront $12.21 le cent livres de lait, ce qui équivaut à une augmentation de $1.08 par rapport au prix actuel.

Cette décision, a déclaré le président de la Régie, M. Benoit Lavigne, fait suite à l'audience tenue à Montréal le 22 janvier et au cours de laquelle la Fédération des producteurs de lait demandait une hausse de $2.26 le cent livres; la régie coupe donc la poire en deux.

Cette décision porte le prix minimum de la pinte de lait de 48 à 51 cents. La régie accorde plus précisément 2 5/6 cents à l'agriculteur et 1/6 de cent à l'industrie laitière et au service de la distribution. Les cultivateurs demandaient 6 cents et les industriels 1/2 cent.

Pour justifier cette décision, la régie précise s'être inspirée d'une formule différente de celle qui fut présentée par l'Union des producteurs agricoles. Celle-ci a été élaborée par M. André Gervais, économètre. Elle tient d'abord compte du coût de production mais elle mesure aussi l'allure des ventes et la réaction des consommateurs par le truchement d'une comparaison trimestrielle. La formule Gervais prévoit une rémunération de la gérance de l'ordre de 2 pour-cent et un salaire hebdomadaire de $183. La régie a dû particulièrement tenir compte de plusieurs hausses draconniennes d'intrants du deuxième au quatrième trimestre de 1974. Par exemple, les engrais chimiques ont augmenté en moyenne de 26 pour cent durant cette période.

Marge de $3

Elle a cependant dû considérer l'écart qui se créera avec les autres producteurs agricoles nord-américains. Il s'établira à $3 dorénavant entre les producteurs québécois et les producteurs américains pour le 100 livres de lait nature de classe 1. Cet écart s'établit à $1.46 avec l'Ontario. Une révision du prix du lait doit cependant intervenir dans la province voisine le premier avril. Au Québec, le prix consenti se situe à $2.20 de plus que la moyenne établie pour les producteurs de lait industriel.

La régie rejette cependant la demande d'indexation du prix du lait à tous les trois mois. On invoque quatre raisons pour ce refus.

En premier lieu, l'augmentation de la productivité ne doit pas retourner complètement à l'agriculteur. Il est normal que le mécanisme du marché maintienne une certaine concurrence à ce niveau. De plus, une telle demande ne tient pas compte de toutes les subventions à l'agriculture. À long terme, ajoute-t-on, cela deviendrait une entrave pour une meilleure efficacité de la ferme. En dernier lieu, une telle formule ne tient pas compte d'avantages comme les rabattements d'impôt et les bas loyers.

74 p.-cent en deux ans

En un an, le prix payé à l'agriculteur pour cent livres de lait nature aura donc bondi de $9.03 à $12.21. Au début 1973, ce prix n'était que de $7. La sixième hausse enregistrée depuis 73 signifie donc que les producteurs de lait nature du Québec obtiennent 74 pour-cent de plus pour leur lait qu'ils ne recevaient il y a deux ans. Les hausses précédentes étaient beaucoup plus faibles et plus espacées. De 1950 à 1965, le prix n'avait guère dépassé les $4.50 pour cent livres. Après 65, le prix s'était hissé lentement de $5 à $7.

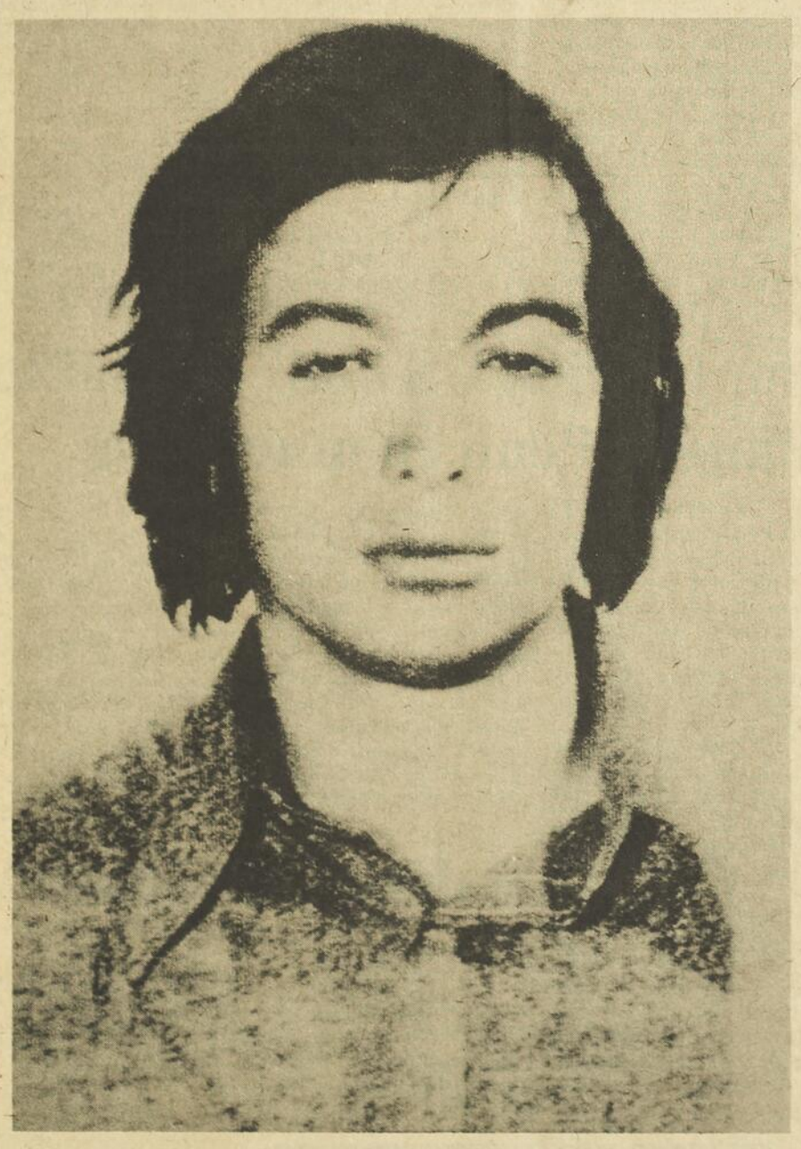
Pour le consommateur, le prix de la pinte de lait sera donc passé de 27 à 51 cents du début de 73 au 1er mars 75. En 1951, le prix de la pinte de lait était de 19 1/2 cents.

Le beurre augmentera de 12 cents la livre

Ottawa (PC) Les consommateurs canadiens pourraient s'attendre à une hausse de douze cents du prix de la livre de beurre plus tard au printemps, si le gouvernement fédéral accueille favorablement la requête des quelque 150,000 producteurs laitiers du pays qui réclament une hausse de prix minimum payé pour le lait industriel.

La Fédération canadienne de l'Agriculture, à laquelle adhère l'Organisation des producteurs laitiers du Canada, a en effet approuvé hier une politique des prix du lait pour 1975.

canada



Pour le meurtre d'un policier

René Vaillancourt sera pendu le 12 mars si le cabinet n'intervient pas

OTTAWA (PC) — Dans un jugement unanime, la Cour suprême du Canada a ratifié, hier, une condamnation pour meurtre prononcée contre René Vaillancourt, de Montréal.

Vaillancourt avait été trouvé coupable de l'assassinat du policier torontois Leslie Maitland, en février 1973, et il a été condamné à être pendu le 12 mars. Sa dernière chance d'échapper à l'échafaud repose dans une révision automatique de son cas par le cabinet fédéral.

Le Solliciteur général Warren Allmand a fait savoir récemment que Vaillancourt lui avait écrit, réclamant d'être pendu.

Pots-de-vin : Caouette ne faisait que du badinage...

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — Comme on s'y en attendait, le comité des privilèges et élections a accepté la déclaration écrite du chefre pratique tion écrite du chef créditiste, M. Réal Caouette, hier matin, pour ainsi mettre pratiquement un terme à cette affaire de pots-de-vin mésumés de députés à des journalistes à des fins de publicité.

Dans une lettre de quatre pages, M. Caouette, qui est retenu chez lui par la maladie, atténue la portée d'une allégation qu'il a faite, le 11 décembre, en Chambre, affirmant que le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, aurait peut-être contribué lui-même de son propre argent pour mousser sa publicité dans les media.

Le leader créditiste a dit que c'est en badinant qu'il a mêlé le nom du député de Joliette dans les exemples qu'il apportait concernant des sortes de conflits d'intérêt.

M. LaSalle, dont l'adoption de la motion a provoqué la convocation du comité, a dit qu'il était satisfait de cette mise au point de M. Caouette.

Les membres du comité n'en demandaient également pas davantage et un comité spécial du comité des privilèges et élections a été formé pour rédiger un rapport sur les trois séances. À son tour, le président du comité, M. Rod Blaker, libéral de Lachine, soumettra à la Chambre un rapport, final celui-là, qui classera à jamais cette affaire, à moins d'événements imprévus.

La séance d'hier n'a duré que quelques minutes, le temps de déposer la lettre et de permettre aux membres d'en prendre connaissance.

Après la réunion, M. LaSalle a confié qu'il est tout de même malheureux que le chef créditiste laisse planer un doute sur l'intégrité des journalistes ou sur la nature des relations entre les députés et les membres de la Tribune de la presse parlementaire.

Il a répété qu'il n'a jamais offert ou donné de l'argent à un journaliste et qu'aucun des courriéristes ne lui en a demandé pour écrire un article ou réaliser un reportage à la télévision ou la radio.

Conflits d'intérêt

Pour sa part, M. Caouette insiste dans son témoignage écrit qu'il n'a jamais porté d'accusation contre qui que ce soit.

"Si le gouvernement a jugé bon de déposer un livre vert sur les conflits d'intérêt et si la Chambre a jugé bon à l'unanimité de tenir un débat d'une journée sur cette question, c'est qu'il existe des conflits d'intérêt.

"Dans le cas contraire, le Parlement est illogique. En citant des exemples de conflits d'intérêts possibles, j'ai apporté ma contribution à ce débat", écrit M. Caouette.

Ce qui reste à venir maintenant n'est que pure formalité et, selon M. LaSalle, le leader du Crédit social en aura été quitte pour une bonne leçon.

"M. Caouette a, depuis longtemps, toujours dit n'importe quoi pourvu que c'était rentable et personne, à ma connaissance, ne l'a jamais rappelé à l'ordre.

"Il était temps, a ajouté le député de Joliette, que quelqu'un oblige le chef créditiste à préciser ses allégations ou à se rétracter. Ça lui apprendra à l'avenir, je l'espère, à ne plus lancer toutes sortes d'affirmations à la légère."



en bref

Tentatives pour éviter une grève

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a annoncé hier après-midi aux Communes la reprise des négociations entre le gouvernement fédéral et l'Alliance de la fonction publique, représentant quelque 19,000 cols bleus, dans le but d'éviter la grève qui pourrait être déclenchée aujourd'hui. Si la grève devient inévitable, l'Alliance a indiqué qu'elle recommandera des arrêts de travail sélectifs et qu'elle demandera à certaines catégories d'employés de ne pas débrayer. Il s'agit particulièrement des instructeurs dans les prisons fédérales, des préposés aux hôpitaux d'anciens combattants, des employés chargés de la fabrication de prothèses et de ceux en charge des animaux pour la recherche agricole.

Springate pourra continuer son radiothon

La station de radio anglophone CJAD a reçu l'autorisation du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) de diffuser sur ses ondes des messages publicitaires en faveur de la Pan Canada Foundation. Cet organisme est donc maintenant autorisé à entreprendre une campagne publicitaire sur les ondes de CJAD pour sa souscription publique d'un demi-million de dollars, une fois qu'il aura obtenu la permission de la Ville de Montréal d'entreprendre une telle souscription. La campagne amorcée par le poste CJAD le 5 février dernier, et brusquement arrêtée par le CRTC, pourra donc se poursuivre, mais plus de la même manière. L'autorisation du CRTC ne permet pas en effet à CJAD de lancer elle-même une campagne de souscription publique, pas plus qu'elle ne lui donne l'autorisation de diffuser un "radiothon" pour promouvoir celle de la Pan Canada Foundation. On se rappelle que CJAD avait lancé le 5 février dernier sur ses ondes, avec l'appui du député libéral George Springate, un "radiothon" en vue de recueillir un demi-million de dollars pour mener la lutte contre le Bill 22 sur le plan juridique. Le CRTC devait brusquement demander à la station de radio d'interrompre cette émission, CJAD ne lui en ayant pas demandé la permission. CJAD avait cependant réussi avant l'interruption de l'émission, à ramasser plus de $18,000. Les deux principales institutions membres de la Pan Canada Foundation sont le "Protestant School Board of Greater Montreal" et la "Quebec Association of Protestant School Boards".

On pourra évaluer les besoins des étudiants

Grâce à une nouvelle enquête menée par Statistique Canada, les législateurs et les autorités scolaires seront désormais en mesure d'évaluer les besoins financiers des étudiants et de connaître les domaines d'études qu'ils envisagent. Quelque 70,000 élèves et étudiants de collèges communautaires et d'universités recevront d'ici peu un questionnaire par la poste. Ils constituent un échantillon choisi sur une base mathématique et représentant 10% de l'effectif au niveau post-secondaire. La dernière enquête semblable a été réalisée en 1968. Telle qu'elle se présente, la nouvelle enquête cherche à connaître directement auprès des étudiants le mode de financement de leurs études, leur domaine d'études, et leurs aspirations de carrière.

Les infirmières sont entrées au travail

FREDERICTON (PC) — Une injonction ordonnant aux infirmières de mettre fin à leurs arrêts de travail dans les hôpitaux de Bathurst, Caraquet et Tracadie a été émise à Frédéricton, dans la soirée de mercredi, par le juge de la Cour suprême John Bujold, et les infirmières de Bathurst s'y sont conformées dans la nuit de mercredi. Les infirmières travaillant à l'hôpital général Chaleur, de Bathurst, à l'Hôtel Dieu de Saint-Joseph, de Tracadie, et à l'hôpital de l'Enfant Jésus, de Caraquet, avaient démissionné, cette semaine, et ne s'étaient pas présentées au travail. À Caraquet et Tracadie, les infirmières n'avaient pas encore regagné leurs postes tard mercredi soir. Cependant, rien ne portait à croire que celles-ci n'avaient pas l'intention d'obéir à l'injonction.

le monde

Après la proclamation d'un Etat chypriote-turc séparé

Makarios demande la réunion d'urgence du conseil de sécurité des Nations Unies

La proclamation d'un état indépendant chypriote-turc survient au moment où se poursuivaient depuis le mois dernier les négociations intercommunautaires sur l'avenir politique de l'île. Les deux négociateurs, MM. Glafcos Clérides (Grec) et Rauf Denktash (Turc) devaient se pencher dans les prochains jours sur deux textes, l'un grec et l'autre turc, pour le règlement du problème chypriote. Le plan grec proposait la création d'une république à plusieurs cantons et le retour, dans le sud de l'île, des Chypriotes-turcs — transférés après la guerre de l'été dernier — dans le nord de Chypre. Le plan turc prévoyait, pour sa part, une république à deux régions et l'établissement permanent de toute la population turque de l'île dans la zone nord, contrôlée par les forces turques. Par ailleurs, le gouvernement chypriote saisira le conseil de sécurité de la création d'une zone autonome turque à Chypre, annonçait-on hier soir de source autorisée grecque. Cette décision a été prise en accord entre les gouvernements chypriote et grec, ajoute-t-on de même source.

LONDRES (Reuter, AFP) — Six mois après l'invasion de l'île par les troupes turques, M. Rauf Denktash, a annoncé, hier, à Nicosie, la création d'un État chypriote-turc dans le cadre d'une république fédérale chypriote.

La déclaration du dirigeant de la communauté chypriote-turque, publiée pratiquement simultanément à Ankara, indique que l'Assemblée chypriote-turque a adopté hier une résolution réaffirmant que le but définitif était l'union avec la communauté chypriote-grecque dans le cadre d'une fédération bi-régionale.

L'Assemblée chypriote-turque passera de 30 à 50 membres pour former une Assemblée constituante. L'administration chypriote-turque autonome sera réorganisée jusqu'à ce que la constitution de 1960 soit amendée pour devenir la constitution de la République fédérale chypriote, a déclaré M. Denktash.

Indiquant que les dirigeants chypriotes-grecs avaient déjà accepté le principe d'une fédération, il a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une déclaration unilatérale d'indépendance. La déclaration publiée à Ankara indique que les deux communautés de l'île ne peuvent plus vivre côte à côte, et M. Denktash a déclaré à l'agence Reuter que la création d'une fédération était le seul moyen de résoudre le problème chypriote.

Pour lui, les Chypriotes-grecs "font semblant d'offrir aux Turcs une solution fédérale, mais veulent en réalité maintenir notre communauté chypriote-turque en position de minorité". M. Denktash, qui estime que le président Makarios n'a aucune intention de régler le conflit chypriote, a jugé inacceptable les propositions de règlement que lui a présentées, lundi, son interlocuteur chypriote-grec, Glafkos Clérides.

Impasse dangereuse

La décision unilatérale de l'administration turque chypriote brusque les choses et risque de placer dans une impasse dangereuse toute négociation possible. On rappelle, à Athènes, que M. Constantin Caramanlis, premier ministre, avait souligné, lundi, dans un exposé de politique étrangère devant le Parlement, que la Grèce "ne désire pas une rupture avec la Turquie, mais qu'elle ne laissera pas son honneur et ses intérêts sans défense dans le but d'éviter une rupture". Il avait rappelé, aux applaudissements unanimes des députés, les mots de l'historien grec Polybe "la guerre est une chose terrible mais elle ne l'est pas au point que pour l'éviter on doive accepter de se soumettre aux humiliations".

De son côté, M. Sadi Irmak, premier ministre turc, avait relevé, mercredi, avec quelque aigreur, les déclarations de M. Caramanlis: "Nous avons pris nos propres décisions, nous sommes forts et nous n'avons pas peur des menaces", avait-il déclaré.

Soutien d'Ankara

L'initiative de la communauté chypriote turque qui bénéficie du soutien d'Ankara, survient à un moment particulièrement délicat. M. Dimitrios Bitsios, ministre grec des Affaires étrangères, doit en effet, s'entretenir samedi et dimanche à Bonn du problème chypriote avec M. Henry Kissinger, secrétaire d'État américain et également avec M. Hans Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères. À partir de lundi, il abordera le même problème au cours d'une visite officielle à Rome.

Il est tentant pour les observateurs d'établir un lien entre la proclamation chypriote-turque et les entretiens de Bonn et de Rome. Ankara avait pour sa part refusé de rencontrer M. Kissinger après la suspension de l'aide américaine à la Turquie.

En plaçant le problème dans une impasse, la Turquie entendrait peut-être "forcer la main" à la Grèce et à certains "amis" occidentaux d'Athènes qui n'ont pas fait mystère de leur préoccupation en ce qui concerne le maintien de la paix en Méditerranée orientale, au moment même où la diplomatie soviétique apparaît très active.

L'immense et fragile statue de Kissinger

par Roch Côté

Au faîte de sa puissance, Henry Kissinger se trouve paradoxalement dans une situation dont plusieurs n'hésitent pas à prédire qu'elle le forcera à démissionner avant longtemps.

Ce paradoxe vient de ce que la puissance de Kissinger en fait de plus en plus et fatalement un personnage politique et le place donc forcément au coeur des controverses et des débats électoraux qui ont commencé à se créer en vue des présidentielles de l'an prochain. Or, cette situation "politique", au sens étroit du terme, est la première bête noire de M. Kissinger. Il a toujours dit qu'il démissionnerait plutôt que d'en être prisonnier.

C'est que M. Kissinger n'aime pas les controverses qui impliquent sa personne. Il réagit avec violence et même de façon irrationnelle à de telles situations. Qu'on se souvienne de son étonnante sortie à Vienne, en route pour Le Caire avec Nixon, alors que les nouvelles au pays le mêlaient à la sordide histoire du Watergate. Convoquant inopinement une conférence de presse, nerveux et tendu, le secrétaire d'État avait sommé la promptitude, voire la démesure de la réaction de Kissinger en avait alors étonné plusieurs.

Le raisonnement du secrétaire d'État est que son pouvoir d'intervention dans le monde, sa puissance de médiateur ne peuvent s'accommoder des controverses partisanes dans lesquelles est impliqué le commun des hommes politiques. M. Kissinger ne veut pas avoir l'air de défendre la politique d'un parti. Il est au-dessus. Il est un personnage de l'État, aussi stable et permanent que l'État. Il n'a pas envie que pendant un an ou six mois la communauté internationale agisse envers lui comme envers ces présidents dont on sait qu'ils vont partir et avec qui il est peu utile de parler de choses sérieuses.

Le malheur pour M. Kissinger c'est que la place qu'il a prise dans les affaires américaines en font une cible inévitable pour ceux qui ont entamé la course à la Maison-Blanche. Qu'on songe seulement que M. Kissinger en plus d'être secrétaire d'État et ambassadeur itinérant se trouve être le grand superviseur de la CIA et du FBI, le principal responsable des négociations SALT avec l'URSS et depuis peu le formulateur d'une politique américaine de l'énergie. C'est beaucoup pour un même homme. Et cela constitue autant de possibilités de critiques pour ses adversaires de tous bords. M. Kissinger est tout simplement devenu inévitable car il est partout. Face à un Ford qui fait à côté de lui figure de novice, presque de figurant, M. Kissinger constitue pour les démocrates l'homme à abattre, celui qui permet à l'équipe républicaine de ne pas sombrer dans le manque de relief le plus complet.

La semaine qui s'achève aura marqué le début de l'escalade contre le secrétaire d'État. Candidat à la présidence sioniste et perpétuellement méfiant envers l'URSS, le sénateur Jackson se devait évidemment de tancer durement Kissinger pour augmenter son capital politique.

Le phénomène nouveau, c'est qu'un nombre de plus en plus grand de démocrates estiment faire un bon calcul en déboulonnant la statue de "dear Henry". Le sénateur Adlai Stevenson l'a accusé de mener la politique étrangère des États-Unis avec des pots-de-vin, des fausses promesses et des gesticulations ridicules. Le sénateur Lloyd Bentsen de son côté dénonce son goût pour le secret, son autoritarisme et sa façon dangereuse de diriger la politique étrangère.

Les enquêtes qui s'annoncent sur le rôle de la CIA ces dernières années risquent encore d'amener de l'eau au moulin des détracteurs de M. Kissinger.

Il y a à peine un an, il aurait été difficile de prévoir qu'avec son immense popularité Kissinger puisse être une cible rentable pour les politiciens. Or, il l'est devenu. Reste à savoir, écrit James Reston dans le *New York Times* si un Kissinger injustement forcé de démissionner ne provoquerait pas dans l'opinion publique une réaction que ses ennemis n'auraient pas prévue.

Kissinger a réamorcé la négociation

Un compromis est possible estime-t-on à Jérusalem

Les quelque cinq heures d'entretiens que M. Henry Kissinger a eues hier avec le président Hafez Al Assad et que le secrétaire d'État américain a qualifié de "très bons et très constructifs", ont permis aux deux parties d'examiner "dans le détail" les possibilités d'une nouvelle étape comportant notamment un accord égypto-israélien sur le Sinaï. L'optimisme manifesté dans la capitale syrienne avant l'arrivée du secrétaire d'état américain semble justifié. On apprend en effet à Damas que les dirigeants syriens ne s'opposent pas à la conclusion d'un tel accord qui, croit-on savoir, serait assorti de sérieuses garanties concernant la reprise "au plus tôt" de la conférence de Genève. M. Kissinger a quitté Damas hier pour Jérusalem.

JÉRUSALEM, (d'après l'AFP) — La nouvelle mission du secrétaire d'État Henry Kissinger, pour un second accord intérimaire entre Israël et l'Égypte, pourrait aboutir à une proposition de compromis, estimait-on hier dans les milieux politiques de Jérusalem, en se fondant à la fois sur une analyste de la politique israélienne et sur des informations en provenance du Caire.

Aux termes de ce compromis, les deux parties feraient des condessions limitées, pour une période également limitée. On croit savoir dans les milieux informés qu'Israël effectuerait un retrait limité dans le Sinaï qui excluerait les puits de pétrole d'Abou Rodeis et les cols de Mittlah et de Giddi. En échange, l'Égypte prendrait un engagement non officiel de non belligérance.

Le commentateur politique du "*Yedioth Aharonoth*" croit savoir, de source bien informée, que cet engagement, pris tant par Damas que par Le Caire auprès de Washington, aurait une durée de dix-huit mois. Un tel accord, note le commentateur, entrerait parfaitement dans la ligne suivie généralement par le secrétaire d'État.

"*Marriv*" croit savoir de son côté que M. Kissinger mettra tout en oeuvre pour parvenir à cet accord limité, car la reprise de la conférence de Genève, sans qu'un minimum d'accord ait été conclu, marquerait son échec personnel, ferait perdre aux États-Unis l'initiative de la recherche de la paix et redonnerait la prépondérance à l'Union soviétique.

On considère d'autre part, dans les milieux politiques de Jérusalem, la déclaration faite mercredi à la Knesseth par le premier ministre Yitzhak Rabin, au sujet d'un éventuel retrait des Cols du Sinaï, comme un signe de durcissement de la position israélienne. M. Rabin répondait à une interpellation du chef de l'opposition de droite, Menahem Begin, mais sa réaffirmation du refus d'Israël de se retirer des Cols et d'Abou Rodeis, sans un engagement de non belligérance de l'Égypte, faite après sept heures et demie d'entretiens avec M. Kissinger et alors même que ce dernier s'apprêtait à rencontrer le président Sadate, prend de ce fait un tout autre poids, souligne-t-on dans ces milieux.

Il semble donc, estiment les observateurs, que la position adoptée finalement par les dirigeants israéliens dans leurs entretiens "exploratoires" avec le secrétaire d'État aient constitué une synthèse des points de vue relativement plus modérés de MM. Rabin et Allon, et de ceux, plus durs, du ministre de la Défense Shimon Pérès et du chef d'état-major le général Mordekhay Gour.

La position de M. Pérès, qui est déterminé, croit-on savoir, à s'opposer à tout retrait des cols et des puits qui ne serait pas assorti d'un engagement égyptien de non belligérance, paraît même, selon ces observateurs, l'avoir emporté.

L'Érythrée et l'OUA

L'Éthiopie isolée diplomatiquement

ADDIS-ABÉBA (AP) — L'Éthiopie doit faire face à une menace d'isolement diplomatique alors que se réunit à Addis-Abéba le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et que le nouveau gouvernement militaire est pris au piège de la crisé érythréenne.

Des rumeurs font état du désir de plusieurs membres de l'OUA de ne pas tenir leur réunion dans la capitale éthiopienne. C'est surtout le cas de plusieurs pays arabes, de confession musulmane comme la majorité des habitants de l'Erythrée, parmi lesquels certains soutiendraient financièrement les rebelles du Front de libération FLE.

Plusieurs pays représentés à la conférence de l'OUA auraient été particulièrement choqués par les nouvelles en provenance de l'Érythrée, selon lesquelles les troupes gouvernementales se seraient livrées à de nombreuses atrocités.

Jeudi, le calme régnait à Asmara, mais la ville demeurait toujours privée de ravitaillement depuis deux semaines et la situation empirait pour ses 200,000 habitants.

On estime généralement que les combats de ces derniers jours auraient fait près de 4,000 victimes, blessés, tués et disparus dans la population civile et dans les deux camps en présence.

Par ailleurs, on affirmait dans les milieux diplomatiques de la capitale, que la junte aurait fait procéder à l'arrestation de 35 officiers de l'aviation, par crainte d'une révolte au sein des forces armées.

Pont aérien US pour ravitailler Phnom-Penh en munitions

PHNOM PENH, (AFP) — Le Pentagone a affrêté des avions de ligne américains pour accélérer dans les dix prochains jours le pont aérien ravitaillant Phnom Penh en munitions, apprend-on, mercredi, de source diplomatique.

Exception faite de l'aéroport international de Pochentong, toutes les voies d'accès à la capitale, notamment celle du Mékong, ayant été coupées par les "Khmers rouges", il était indispensable d'accroître immédiatement les envois de matériels militaires sans attendre le plein effet de l'accord que vient de conclure le secrétariat à la Défense avec la compagnie privée *Bird Air*, indique-t-on, de même source. Cette compagnie, qui assure, depuis octobre dernier, à partir de la base thailandaise d'Utapao, le ravitaillement de Phnom-Penh passera de dix vols à vingt vols par jour sur la capitale qui recevra, par ce canal, trois cents tonnes de munitions quotidiennement. Le coût de l'affrêtement d'avions civils pour les dix jours à venir s'élevera à un million deux cent mille dollars qui seront prélevés sur le budget d'assistance du Cambodge (275 millions en aide militaire pour l'exercice 1974-75). Le doublement des vols de la *Bird Air* consommera, quant à lui, près de deux millions de dollars sur ces crédits.

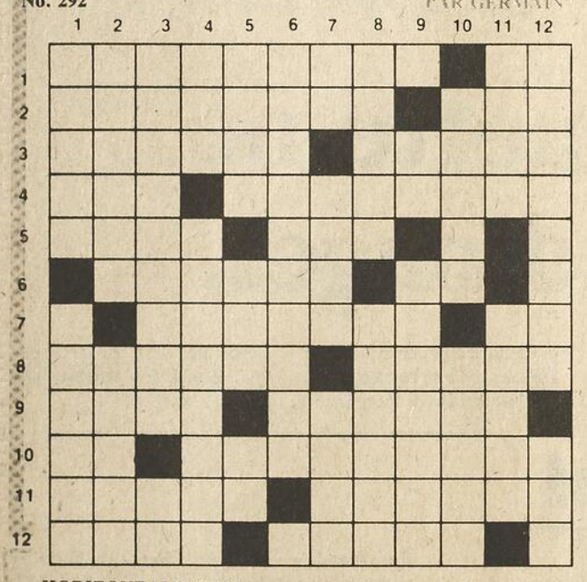
Calme à Tananarive

TANANARIVE (Reuter et AFP) — La radio malgache a demandé hier matin aux travailleurs de rejoindre maintenant leurs postes. De même les magasins sont invités à rouvrir leurs portes mais aucune hausse des prix ne pourra être tolérée, a averti la radio. C'est au prix d'énormes pertes, de part et d'autre, que les forces armées malgaches ont eu raison, en début de matinée, des insurgés du camp d'Antanimora. Ceux-ci, membres des groupes mobiles de police auteurs de l'attentat qui a coûté la vie, mardi soir, au chef de l'État, le général Ratsimandrava, se sont rendus. Dans le camp, qu'une foule hostile a investi, certains éléments résistaient encore.

La reddition a eu lieu après qu'un camion surmonté d'un drapeau blanc fut sorti du camp. Dix minutes plus tard, les mutins ont quitté le camp en file indienne et se sont dirigés vers le fort Duquesne où est stationnée la gendarmerie.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 292 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—La faire nous fait descendre le sang à la tête! — Note.
2—Qualifie une paire de jeans neuve, d'après les critères de la mode du jour. — Pronom indéfini.
3—Apparence. — La télévision est celui par excellence de nombreux Québécois!...
4—Rendez-vous de piliers. — Qualifie une crosse qui nous tient au coeur.
5—Principe d'action, symbole du désir dont l'énergie est la libido. (psychan.) — Elle a une grande queue, mais surtout une grande gueule.
6—Propre à une duchesse ou à son mari. — Pronom.
7—Qualifiait une feuille qu'on étudiait un vol d'oiseau... — Pronom.
8—Dans l'atelier d'un ingénieur en travaux domestiques. — Celles d'une femme sont aussi ses charmes (c'est à double tranchant).
9—Décora. — Petit fruit qui porte bien sa couleur.
10—Champion. — Du pareil au même.
11—Celui d'un film est souvent un attrape-nigaud. — Supposées.
12—Crochet. — Concernée.

VERTICALEMENT

1—Il marche de travers au fond de l'eau. — Un homme qui l'est est déjà à moitié poisson (il ne lui reste plus qu'à faire l'autre moitié du chemin...)
2—Même si au départ, il semble l'antithèse de la logique, de savants mathématiciens lui ont découvert des lois! — C'est une île dans son genre.
3—Trouver bon, recommandable. — Voisines dans l'alphabet.
4—Traverse sa phase de contradiction. — Qualifie une année qui fatigue bien du monde et en repose autant.
5—Dans une expression qui signifie que c'est encore plus loin. — Boisson. — Avec ses six faces, il nous en fait faire des douzaines!
6—Couche superficielle de la cellule animale.
7—Article. — Ce qu'on trouve quand on ne trouve pas. — Préfixe abondamment utilisé dans le vocabulaire de l'automobile.
8—Légèrement cochonne, grivoise sur les bords. — Se mangent par pointes.
9—3.1234567... violette... violette!... — Récipient de terre servant à la cuisson de certaines viandes.
10—Timbré, craqué, sonné, fêlé, ding-ding! — S'en fout et s'en sacre! (v. pr.)
11—Fou de. — Qualifie une personne qui nous fait penser à une poupée.
12—Se dit d'angles formés par deux droites avec les côtés opposés de la sécante. (géom.) — Dans un des coins de la boussole.

(Solution No. 291)



Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

SOIRÉE VIETNAMIENNE

À l'occasion du Têt (nouvel an vietnamien)
l'Union des Vietnamiens au Canada (anciennement l'Association des Patriotes vietnamiens au Canada) vous invite cordialement à une soirée culturelle qui aura lieu à
L'Église Notre-Dame-des-Neiges
5366, Côte-des-Neiges
Montréal

SAMEDI le 15 février 75

À 19 heures

AU PROGRAMME

- Buffet vietnamien
- Chansons et danses folkloriques présentées par l'U.V.C. et par l'Association des étudiants Lao au Canada.

Contribution: $3.00
Informations: UVC 514-279-6658

L'OLP et les Neuf

DUBLIN, 13 février (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères des neuf pays de la communauté européenne réunis lundi à Dublin ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur la participation éventuelle de l'organisation de libération de la Palestine au dialogue Euro-Arabe.

Le dialogue euro-arabe et le moyen de le sortir de l'impasse a été la question dominante de la réunion politique des ministres européens qui se tenait, pour la première fois, à Dublin.

agenda international

VENDREDI, 14 février
LE CHILI
Témoignage d'une réfugiée chilienne sur la répression et la torture au Chili. Aussi, représentante du Groupe des Femmes chiliennes. Organisé par La Tribune Socialiste, 226 est, rue Saint-Catherine, Montréal. À 20h. Pour renseignements: 861-3018.

SAMDEI, 15 février
LE CHILI
● rencontre pour rendre hommage à la Centrale Unique des Travailleurs du Chili (CUT), à l'occasion de son 22e anniversaire. Organisée par l'Association des Chiliens du Québec à Montréal. Invitation à tous les Chiliens et travailleurs du Québec. Seront présents plusieurs dirigeants et militants des trois centrales syndicales du Québec. Au local de Carrefour International, 4258 rue de Lorimier, entre Rachel et Mont-Royal. À 15 h.

le monde

À l'occasion de la visite de Wilson à Moscou

Brejnev fait sa première apparition officielle après une absence de 51 jours

M. Leonid Brejnev après une absence de cinquante et un jours qui n'a jamais été expliquée officiellement, s'est rendu hier soir au Kremlin pour y participer aux négociations qui ont commencé avec M. Harold Wilson, premier ministre britannique. M. Wilson était arrivé dans l'après-midi de Londres pour une visite officielle de cinq jours. Il avait été accueilli à l'aéroport de Vnoukovo par MM. Alexei Kossyguine et Andrei Gromyko, président du conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères soviétiques. Le retour de M. Brejnev met fin, temporairement au moins, aux nombreuses rumeurs et spéculations qui faisaient l'objet de toutes les conversations des diplomates et des observateurs à Moscou depuis plus d'un mois et demi. Le fait qu'il soit au Kremlin semble indiquer que sa maladie, dont on ignore encore la nature, n'était pas grave au point de le frapper d'incapacité.

MOSCOU (Reuter, AFP) — Tout sourire et plaisanteries, M. Leonid Brejnev a reparu hier en public pour rencontrer le premier ministre britannique Harold Wilson, mettant ainsi fin à toutes les rumeurs qui ont entouré son éclipse des sept dernières semaines.

Le secrétaire général du Parti communiste soviétique a fait son entrée à 18 heures dans la salle Catherine du Kremlin, s'avançant les mains tendues pour accueillir M. Wilson qui, arrivé peu avant à Moscou, entrait par une autre porte. "Je suis très heureux de vous voir. Vous avez l'air en forme. Vous reposiez-vous?" lui a demandé le premier ministre. "Je vous le dirai plus tard", a répliqué M. Brejnev. Posant plusieurs minutes pour les photographes, il n'a toutefois pas répondu à un journaliste britannique qui lui lançait: "Comment allez-vous, Leonid Ilyich?"

M. Brejnev a ensuite conversé avec ses hôtes. Au secrétaire au Foreign Office James Callaghan qui faisait remarquer le bronzage du premier ministre Alexei Kossyguine, il a répondu: "Il revient de vacances. En fait il a épuisé tous ses congés 1975".

M. Brejnev a ensuite accompagné ses hôtes à la table de conférence. Tout en s'asseyant, il a allumé une cigarette, confiant à M. Wilson qui lui faisait face que fumer était un de ses défauts.



Wilson et Brejnev: *"Tout sourires et plaisanteries..."*

Rétabli

Âgé de 68 ans, le dirigeant soviétique avait l'air en bonne santé et ne portait pas trace des maladies que lui ont attribuées les rumeurs suscitées par son absence de la scène publique. Son teint avait sa pâleur habituelle et il ne semblait pas amaigri depuis que les journalistes étrangers l'avaient vu pour la dernière fois, en décembre.

Si le côté spectaculaire de la réapparition de M. Brejnev a fait quelque peu fait passer M. Wilson dans l'ombre, ce retour n'est pas fait pour mécontenter le premier ministre britannique.

Il souligne en effet l'importance que le Kremlin attache à la visite de la délégation britannique et son intention d'améliorer des relations refroidies depuis plus de trois ans.

Document sur la résistance au Chili:
La junte torture également les parents des détenus politiques

Service spécial de la Prensa latina

BUENOS-AIRES — La junte militaire pratique la torture contre les parents des détenus politiques, dans le but de freiner la réorganisation des forces de la gauche, a dénoncé un document de la résistance chilienne diffusée dans cette capitale.

Des méthodes similaires sont appliquées par les militaires fascistes aux parents des militants et des dirigeants politiques qui ayant échapper à la persécution policière, se trouvent actuellement dans la résistance clandestine, signale le même document.

Parmi les cas les plus caractéristiques figurent ceux de Laura Allende Gossens et Gaston Pascal Lyon, parents du dirigeant du mouvement de gauche révolutionnaire (MIR), Andrès Pascal Allende, lesquels ont été arrêtés afin d'obliger leur fils à se livrer aux organismes répressifs.

Le régime n'a pas hésité à formuler des accusations absurdes contre Laura Allende, telle que la découverte d'armes dans sa maison, située en face du bâtiment de la junte militaire et qui était perquisitionnée régulièrement une fois par semaine, ajoute le document.

La soeur du président Salvador Allende se trouve toujours dans une prison de la junte militaire — souligne le document — en dépit de son grave état de santé.

Le document précise qu'un autre cas dramatique est celui de l'ex-sénateur communiste, Jorge Montes, torturé d'une façon bestiale en compagnie de son épouse et de ses deux enfants.

Le document de la résistance signale que "l'hystérie répressive des militaires est allée jusqu'à l'arrestation de femmes enceintes, des enfants et des vieillards, à la violation de femmes, aux tortures des parents des persécutés politiques et à l'assassinat de détenus".

Une de leurs méthodes utilisées est celle de nier la détention de militants politiques, afin d'assurer l'impunité de leurs crimes, ajoute le document.

À ce propos des nouvelles en provenance du Chili informent sur la présentation d'une sollicitude de protection en faveur de Cristina Castillo Echeverria, militante du MIR, dont la détention, n'est pas reconnue par le régime.

La demande a été faite par son oncle, Jaime Castillo Velasco, considéré comme étant un défenseur du Parti démocrate chrétien.

bref monde

Nouveau gouvernement danois

COPENHAGUE (Reuter) — Un nouveau gouvernement social démocrate a prêté serment, hier, à Copenhague, marquant la fin d'une crise politique de deux semaines. Présentant officiellement son cabinet à la reine Margrethe, le premier ministre Anker Joergensen a déclaré qu'il évoquera, dès ce soir, au Parlement les grandes lignes de ses orientations économiques.

Troisième femme ministre aux USA

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford a nommé, hier, Mme Carla Anderson Hills secrétaire à l'Habitation et au Développement urbain. Elle succède à M. James Lynn, qui vient d'être nommé directeur du budget. Mme Hills est actuellement ministre adjoint de la Justice, chargé des droits civiques. Elle est mariée et mère de quatre endants. Mme Hills devient la troisième femme ministre des États-Unis.

Mme Hills est mariée à un avocat. Son traitement de ministre sera de $60,000 par an.

Beaufre décédé

BELGRADE (AP) — Le général en retraite André Beaufre, qui effectuait une tournée de conférences en Yougoslavie a succombé hier matin à une crise cardiaque. Agé de 73 ans, né à Saint-Cyrien, le général Beaufre avait participé aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, avant de se battre en Indochine et en Algérie.

Mitterand tente d'"apaiser" la querelle avec les communistes

PARIS (AFP) — M. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste, a tenté hier d'apaiser la querelle qui oppose depuis quatre mois son parti au Parti communiste, en déclarant ironiquement qu'il trouvait "très bien" M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste qui, il y a trois jours, l'avait trouvé "sûr de lui et dominateur". Cette qualification, appliqué au peuple juif par le général de Gaulle lors d'une conférence de presse tenue en 1967, avait été généralement considérée comme une nouvelle escalade dans la querelle qui oppose les deux principaux partis de gauche. C'est la première fois notamment qu'un responsable communiste se livrait à une attaque personnelle contre le leader socialiste. M. François Mitterrand a considéré que le portrait qu'avait tracé de lui M. Georges Marchais était non figuratif et qu'il ne s'y reconnaissait pas. Il a estimé que le Parti communiste, tout en ne voulant pas mettre fin à l'union de la gauche, "prenait certains risques" d'y parvenir, en poursuivant une polémique dans laquelle, pour sa part, le Parti socialiste ne souhaitait pas s'engager.

Libération de prisonniers politiques chiliens

SANTIAGO (AP) — La junte militaire chilienne a libéré, hier 27 prisonniers politiques dont un certain nombre d'anciens collaborateurs du président Salvador Allende, qui ont pris le chemin de l'exil. Le groupe de prisonniers, accompagné d'une importante escorte de police, a été rassemblé à l'aube à l'aéroport international de Santiago pour monter dans un appareil en direction du Vénézuela.

M. Jaime Tona, ancien ministre de l'Agriculture et frère de M. José Toha, l'ancien ministre de la Défense de l'Unité populaire, dont les autorités ont annoncé le suicide en prison, faisait partie du groupe. Il comprenait aussi M. Carlos Jorquera, l'attaché de presse d'Allende jusqu'au coup d'État du 11 septembre 1973, et M. Anselmo Sule, l'ancien dirigeant du Parti radical, formation de gauche mise hors-la-loi par le régime militaire. La plupart des hommes semblaient en bonne santé, malgré leur détention. Seul, M Jorguera présentait un visage hagard.

Le FBI ne rouvrira pas d'enquête sur la tragédie de Dallas

DALLAS (AP) — Selon le *Dallas Herald*, le directeur du FBI, M. Clarence Kelley, a annoncé que le FBI ne rouvrirait pas d'enquête sur l'assassinat du président John Kennedy. Le FBI, a déclaré M. Kelley, pense que ce n'est pas Howard Hunt, un des "plombiers" du Watergate, que l'on voit sur une photo prise à Dallas le 22 novembre 1962, jour de l'attentat contre le président. Cette photo a été présentée récemment aux autorités par une association présidée par le comédien Dick Gregory, qui affirme que la CIA est impliquée dans l'attentat et a avancé le cliché à l'appui.

Une Britannique sur deux votera désormais conservateur

LONDRES (AFP) — L'élection de Mme Margaret Thatcher au poste de leader de l'opposition pourrait donner aux conservateurs un succès considérable auprès de l'électorat britannique féminin, selon un sondage du *Opinion research Centre* effectué pour le compte de la chaîne de télévision commerciale I.T.N. Selon ce sondage, près d'une femme sur deux estime que l'électorat féminin votera désormais conservateur, et notamment une électrice travailliste sur trois. Pour le centre, cela pourrait signifier qu'une "proportion importante" de l'électorat féminin votant traditionnellement travailliste pourrait apporter ses suffrages à Mme Margaret Thatcher. Le même sondage précise que les trois-quarts des femmes britanniques interrogées pensent qu'une femme est "plus capable qu'un homme de conprendre et de résoudre les problèmes de l'inflation".

Dean s'excuse...

GUELPH, Ont. (PC) — John Dean, l'ex-conseiller juridique de la Maison-Blanche inculpé dans l'affaire Watergate, s'est excusé mercredi auprès des étudiants de l'Université de Guelph d'avoir touché un montant de $3,200 pour prendre la parole devant eux, ajoutant que sa contribution au dénouement du scandale l'avait plongé dans les dettes. "La question des paiements me préoccupe depuis que j'ai commencé ma tournée", a-t-il devant une salle comble à l'occasion de sa première conférence au Canada.



John Dean: *3,200 dollars pour prendre la parole*

"J'ai d'abord pensé à annuler ma tournée mais on m'a persuadé par la suite de continuer, a-t-il poursuivi. Je tiens à communiquer ce que j'ai vu et entendu" dans le cadre de l'affaire Watergate.

M. Dean faisait face à une audience dépourvue de toute hostilité à l'exception de quelques étudiants de l'Université de Waterloo qui ont été chahutés par les autres auditeurs lorsqu'ils ont tenté de l'interrompre.

Il a attribué le camouflage du scandale à l'atmosphère qui régnait à la Maison-Blanche sous l'administration Nixon, précisant qu'il y avait participé à cause d'une "ambition aveugle".

carrières

CLSC DU MARIGOT
SPÉCIALISTE DE LA SANTÉ

Une infirmière en santé communautaire ou un médecin (médecine sociale)

LA TÂCHE
Définir avec les citoyens les méthodes de prévention pertinentes à leurs besoins en vue de l'implantation de services préventifs en santé.

EXIGENCES:
—Bacc. en nursing, de préférence (infirmière)
—Licence de pratique (médecin)
—Habileté à travailler avec des groupes de citoyens

SALAIRE:
Selon les normes du MAS.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 26 février 1975 à:

Jean-Guy Poirier
CLSC DU MARIGOT
117-A boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

Cinq (5) ans d'expérience sur l'entretien d'équipements en général tels que:
●grues mobiles, ponts roulants.

Expérience de réparations et d'installations de machines à souder, d'appareils de chauffage, de coffrets de commutation et autres équipements d'usine.

COMMIS-MAGASIN

Expérience de réception, de vérification et d'expédition de matériaux d'usine.

TÉLÉPHONER À:
255-7741
local 312

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

demandé(e)

LIEU DE TRAVAIL:
PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

FONCTION:
—Assister le Directeur Général dans son travail.

QUALIFICATIONS REQUISES:
—Bonne maîtrise du français
—Facilité de rédaction pour rapport et correspondance
—Bonne rapidité en dactylographie
—Connaissance de la sténographie
—Une expérience comptable serait souhaitable
—Expérience pertinente rattachée à la fonction.

Le candidat idéal saura se montrer autonome dans son travail, avoir de l'entregent, et faire preuve d'un esprit d'initiative et d'organisation.

SALAIRE:
À discuter selon la compétence
Disponibilité immédiate

Pour renseignements et rendez-vous, communiquez avec:

DANIEL CARROUE
(514) 875-8931

CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
recherche

DEUX ÉDUCATEURS SPÉCIALISTES

Fonctions: Sous l'autorité du responsable de la division loisirs et récréation du service de réadaptation, participer à l'organisation et à l'animation des activités de réadaptation sur une unité de nursing.

Qualifications: D.E.C. en éducation spécialisée.

Salaire: Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Service du Personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle
J0T 1T0

Université du Québec à Montréal

Le département de science politique met au concours deux postes de professeurs compétents dans l'un ou plusieurs des domaines suivants:
— Administration publique
— Politique et administration municipales
— Analyse des politiques gouvernementales
— Politique québécoise et canadienne
—Politique comparée

Exigences:
Doctorat

Traitement:

Selon l'échelle prévue dans la convention collective.
Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, une liste des publications et trois lettres de références, avant le 28 février 1975, à 17:00 heures, à:

M. André P. Donneur, directeur

Département de science politique
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec

DIRECTEUR DES PROGRAMMES (CADRE)
(Télé-université)

Fonction:
Sous la responsabilité du directeur général, le titulaire de ce poste coordonne l'ensemble des programmes de formation à distance de la Télé-université.
—Il voit à l'élaboration et à l'implantation d'activités d'enseignement conformément au mandat de la Télé-université;
—Il est chargé de la mise en place et de l'application du régime des études;
—Il participe au recrutement des spécialistes de l'enseignement;
—Il travaille en liaison étroite avec les responsables des programmes particuliers;
—Il représente la Télé-université auprès de ses homologues des autres universités et fait partie de la Commission de l'enseignement et de la recherche de l'Université du Québec;
—Il exerce les pouvoirs et remplit les fonctions que lui confie le directeur général.

Exigences:
Formation adéquate.
Forte motivation pour le développement de l'éducation des adultes et bonnes connaissances des programmes existants.

Lieu de travail: Québec

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Toute candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, doit parvenir avant 17 heures le 25 février 1975 au:

Secrétaire général
Télé-université
2875, Boul. Laurier
Ste-Foy
G1V 2M3



éditorial

Les bienveillants complices de la FTQ

Le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux a exprimé mercredi à la Commission Cliche ses plus chaleureux remerciements. Tout va très bien merci, à la Baie James, a-t-il dit, et cela, c'est grâce à vous. Admettons avec lui que l'apparente paix qui règne actuellement au projet du siècle en rende le financement plus facile et qu'il faille en partie, en remercier les commissaires enquêteurs.

Il n'est pas certain cependant que MM. Cliche, Mulroney et Chevrette veuillent aujourd'hui féliciter M. Giroux pour sa conduite ainsi que celle de ses proches collaborateurs, comme M. Robert Boyd.

Certes, ceux-ci ne se sont pas rendus coupables de crimes dans le sens le plus étroit de ce terme. Certes, ils n'encouragent ni le prêt usuraire, ni la joyeuse distribution des pots-de-vin qui, selon les témoignages entendus jusqu'ici, semble constituer comme le hockey, le sport national de certains Québécois. Mais leur part de responsabilité dans le complexe imbroglio des relations de travail dans la construction, est considérable et en particulier dans les abus qu'ont commis de nombreux dirigeants syndicaux.

Jusqu'ici, c'est avec facilité et souvent avec délice que journalistes et politiciens ont stigmatisé les Desjardins, les Bertrand ou les Duhamel; c'est avec jouissance souvent que les mêmes personnes se sont scandalisées à haute voix, maniant la surprise indignée ou la colère avec une efficacité qui témoigne bien de leur pouvoir sur une opinion qui aime que ses méchants soient un peu gros et qu'ils aient les mains sales.

Les responsabilités des dirigeants d'entreprises, surtout de grandes entreprises, celles des hauts-fonctionnaires dont la cravate et les belles manières masquent souvent les intentions, sont elles plus difficiles à expliquer ou à prouver. La négligence n'est pas culpabilité, le mépris pour l'esprit des lois ne fait pas un criminel, la recherche de l'efficacité presque à tout prix ne transforme pas le président d'une régie d'État en personnage qui s'attire le mépris de l'opinion publique et l'ire des commissions d'enquête ou des commissions parlementaires.

Pourtant, la conduite de M. Boyd maintenant président de la Société de la Baie James, celle de M. Paul Desrochers, éminence grise de M. Bourassa, celle de M. Jean Cournoyer, ministre du Travail et enfin celle de M. Roland Giroux, président de l'Hydro-QUébec est aussi responsable en quelque sorte des déboires qu'a connus le projet de la Baie James que le bulldozer du syndicaliste Yvon Duhamel.

Le concept de monopole syndical au nom duquel tant d'erreurs et de crimes ont été commis n'est pas né de la seule imagination de Louis Laberge ou d'André Desjardins; ces syndicalistes n'étaient pas seuls lorsqu'on discutait dans des bureaux luxueux des possibilités de contourner la loi 290 qui garantit la liberté des travailleurs sous prétexte de garantir la paix syndicale et de faciliter le financement d'un projet dont la complète nécessité n'a pas encore été prouvée.

M. Giroux, fait la vierge offensée; "Je suis un financier, dit-il, je parle de problèmes financiers, je ne m'occupe pas de relations syndicales". Mais au nom de l'efficacité, M. Giroux a calmement oublié la loi 290, comme MM. Cournoyer, Bourassa, Desrochers, Desjardins, Laberge, Boyd, etc. Il a même donné le feu vert à ce dernier afin de conclure une entente avec la FTQ, entente qui aurait garanti la paix sur le chantier de la Baie James en échange d'un monopole de fait, sinon de droit. Pour lui et tous les autres, parce que minoritaires, les deux autres centrales, la Confédération des syndicats nationaux et la Centrale des syndicats démocratiques, n'existaient pas. Leurs droits et surtout ceux des travailleurs qu'elles représentent ne pesaient pas lourd devant les impératifs et les justifications que se donnaient non seulement les dirigeants de la FTQ, mais nos grands commis, nos ministres et le premier ministre.

Bien plus, ceux qui sont responsables des événements de la Baie James, n'auraient peut-être pas agi avec autant de certitude et de violence s'ils n'avaient pas compris dans leurs réunions avec ceux qui gouvernent le Québec, qu'ils avaient en haut lieu, non seulement des amis compréhensifs, mais des complices bienveillants.

Où sont donc les vrais responsables? C'est une question que le juge Cliche aurait pu poser mercredi à M. Giroux.

Gil Courtemanche

commentaires

Un dossier à garder ouvert

Une ou deux écoles? Le point de vue des planificateurs ou le point de vue des parents et des étudiants? Le plaidoyer un peu exsangue des administrateurs scolaires ou la pression un peu débridée des parents et des élèves? Ainsi se présente le dilemme des commissaires de la CECM, appelés qu'ils sont à doter le district Hochelaga-Maisonneuve d'une ou de deux écoles.

À la direction de la CECM, on assume avec un indéniable courage la responsabilité de la décision. Jusqu'à maintenant, on n'envisage qu'une seule construction et on sait que cette formule va à l'encontre de tout ce que souhaite le milieu, mais on ne tente quand même pas de se décharger de la décision sur les technocrates ou sur le Conseil scolaire de l'Île. Les deux échappatoires demeurent pourtant ouvertes. Mme Roux, en particulier, aurait pu s'abriter derrière les calculs des technocrates pour justifier son attitude. Elle ne le fait pas. De la même manière, la présidente de la CECM pourrait approuver sereinement un second projet de construction et expédier au Conseil de l'Île une facture majorée de $6 ou $7 millions. Cette facile solution a reçu jusqu'à maintenant le même sort que la première: Mme Roux assume, avec une majorité de ses collègues, la pleine responsabilité d'une décision localement très impopulaire.

Mais ce courage ne saurait dissimuler le fait que les technocrates, qu'on le veuille ou non, jouent dans ce dossier un rôle de premier-plan. Leurs calculs, en effet, constituent l'argument majeur contre la construction d'une deuxième polyvalente de 1,200 places dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Sans leur intervention, nul n'affirmerait que la population scolaire de la région III va fléchir, de 1978 à 1983, de 10,875 à 6,525. Sans eux, par conséquent, les commissaires seraient davantages tentés de suivre les parents et de concevoir l'avenir à l'image du présent et non à l'image d'un cauchemar.

C'est d'ailleurs au niveau des prévisions que les deux parties s'affrontent. Les maîtres de la planification scolaire affirment que les effectifs scolaires de la région numéro III diminueront d'un bon tiers, tandis que les citoyens pointent du doigt des projets de développement locaux susceptibles d'inverser les tendances démographiques. D'un côté, des techniciens dont les prévisions résistent généralement assez bien à l'épreuve du temps, mais qui ont déjà commis, précisément à propos de ce quartier, de superbes bourdes: de l'autre côté, des citoyens "ordinaires" qui entendent conserver et améliorer ce qu'ils ont et qui ne croiront au dépeuplement qu'au moment où il sera consommé.

Seul un prétentieux osera affirmer qu'une nouvelle autoroute est-ouest ou le peuplement du site des usines Angus ne viendra pas infirmer les prévisions des experts ou ridiculiser les prétentions de la population locale.

Dans les circonstances, la solution mitoyenne consiste sans doute à ne pas hypothéquer l'avenir dix ans d'avance. Il est exact que les courbes permettent d'entrevoir des baisses substantielles, mais il est également probable que l'est de la métropole connaîtra, pour peu que l'administration de Montréal cesse de délirer, un regain de vie. Dès lors, pourquoi ne pas garder le dossier ouvert et pourquoi ne pas exiger un supplément d'information? Pourquoi, surtout, ne pas se réserver la possibilité de reviser la décision dans trois ans ou dans cinq ans? Pourquoi, en effet, durcirait-on une décision alors que de nouveaux éléments émergent et alors que l'avenir se révèle particulièrement difficile à prévoir.

Parfois, le courage consiste à ne pas s'enfermer dans un verdict.

Laurent Laplante



Prolonger la commission Cliche

On reproche volontiers aux commissions d'enquête trois faiblesses congénitales: elles remettent leur rapport en retard, elles promènent un peu trop volontiers leurs commissaires en Europe ou en Californie, elles remettent des recommandations sans effet. La commission Cliche, heureusement, a échappé jusqu'à maintenant au ridicule de ces règles et elle mérite, de ce fait, une confiance renouvelée. Si le gouvernement a le moindre respect pour le travail effectué jusqu'à maintenant par MM. Cliche, Mulroney et Chevrette, il doit non seulement prolonger au-delà du 28 février le mandat de la commission, mais aussi élargir ce mandat suffisamment pour que les commissaires se sentent libres de pourchasser la corruption partout où elle se trouve.

Les mérites de la commission Cliche sautent aux yeux. En quelques mois d'un travail intense, la commission a réussi à étaler sur la place publique un invraisemblable amoncellement de maquignonnages de toutes grosseurs. Bien plus, la commission a suffisamment maintenu le contact avec l'opinion publique pour qu'un grand nombre de citoyens en soient aujourd'hui secoués. Aujourd'hui, non seulement plusieurs perçoivent mieux l'ampleur et la nature de la corruption, mais beaucoup se prennent à espérer une amélioration de la situation. Grâce à la commission Cliche, en effet, beaucoup laissent tomber leur cynisme traditionnel et croient de nouveau à la possibilité d'une société saine et à peu près honnête. Ce genre de résultat impose au gouvernement le devoir d'accorder à la commission le temps et les moyens de parfaire son oeuvre.

Un deuxième motif pousse dans la même direction. La commission Cliche, par hasard ou volontairement, s'est intéressée en priorité à la corruption d'origine syndicale. Elle-même confesse qu'il faudra, avant de se former un portrait équilibré de l'ensemble de la situation, passer également au crible le comportement patronal et gouvernemental. La commission estime en outre, forte de son expérience, que la preuve contre les patrons ou les hommes politiques requerra un travail plus ardu et plus raffiné que la phase syndicale. La conséquence, dès lors, s'impose: un délai supplémentaire doit intervenir pour permettre à la commission d'équilibrer ses recherches et ses constatations. Si le 28 février devait s'imposer comme échéance ultime, la commission Cliche et le public auraien tous deux le sentiment de n'avoir qu'une image partielle de la situation.

Enfin, toutes les déclarations émises par M. Bourassa invitent aujourd'hui le premier ministre à renouveler et même à élargir le mandat de la commission Cliche. On veut bien que M. Bourassa se félicite bruyamment de l'existence de la commission Cliche et qu'il se vante d'être le seul homme politique d'Amérique du Nord à déclencher aussi courageusement de telles enquêtes. On veut cependant que M. Bourassa mérite vraiment ses épaulettes: s'il veut se gargariser de son courage, qu'il permette à la commission Cliche non seulement de démolir une certaine crédibilité syndicale, mais encore de s'attaquer efficacement à la corruption politique. Si la commission Cliche interrompt prématurément ses travaux, M. Bourassa devra modifier sa ritournelle: peut-être aura-t-il été un des rares à déclencher une enquête, mais il ne sera qu'un des nombreux politiciens à freiner les enquêtes qui peuvent lui nuire.

L'énergie qu'ont consacrée les commissaires à ouvrir une première brèche dans le monde de la corruption a exigé des commissaires un effort quasi-surhumain. On comprendrait aisément qu'ils aient aujourd'hui peu d'empressement à solliciter cette prolongation du mandat. Il faut pourtant leur demander à eux aussi — mais pas sur le même ton qu'au gouvernement — le courage de poursuivre l'enquête.

Il faut même, sans charger les commissaires d'un mandat "omnibus", souhaiter que la mission confiée à la commission Cliche permette des incursions dans diverses directions. Il ne faudrait pas exiger de la commission Cliche qu'elle s'attaque à une réforme de toute notre vie syndicale ou économique, mais il ne faudrait pas non plus que la commission, limitée par un mandat trop sourcilleux, lève le nez sur des nids de corruption sous prétexte qu'ils ne font pas explicitement partie de son mandat.

Fermer les livres de la commission Cliche le 28 février, ce serait à la fois une erreur et une injustice.

Laurent Laplante

vous avez la parole

Les prisonniers auraient-ils raison d'être inadaptés?

Au sujet de Vivre en Prison de Jean-Paul Fugère. Depuis le temps qu'on parle d'écologie, quelqu'un s'est enfin intéressé à l'écologie humaine. Premier "savant" qui prend parti de protéger l'espèce humaine.

Combien de savants se sont attachés, qui au loup, qui à la baleine bleue, qui au phoque, qui au plus petit insecte; découvrant les maillons de la chaîne de la nature, ils nous ont alertés et avec raison. On ne tue plus les loups, on réduit l'emploi des pesticides ou d'insecticides de longue durée, tel le D.D.T.

Jean-Paul Fugère aura-t-il trouvé le maillon de la chaîne humaine qui, perdu, perd le reste de la société?

L'emploi excessif des calmants faisait dire à un psychiatre qu'il faudrait, plutôt que de former 300 fois plus de psychiatres, former 2 ou 3 bons révolutionnaires. C'était beaucoup dire et en peu de mots.

Les prisonniers n'ont-ils pas raison d'être inadaptés? Ne seraient-ils pas plus lucides que d'autres? Celui représenté par Jacques Thisdale... Certes, tous ne sont pas inoffensifs. Un pestiféré qui se promènerait dans la rue serait tout aussi dangereux que le plus "dangereux". Mais où est la peste? La société en traîne les germes. Pourquoi punir et non soigner? Et soigner qui? Eux ou nous de "la société". Moyens d'hygiène et de prévention:... Le mal est un mot abstrait. Ça agace; alors, on le nomme et on le met sous clef et tourlou! La société est propre et bonne, "elle".

Mais ce soir, j'ai honte d'être "la société". Je ne me souviens plus très bien des noms ni des lieux; à Saint-Dominique, je crois. Un ami alla voir son ami révolutionnaire et lui demanda ce qu'il faisait "en dedans" des barreaux. Son ami "en dedans" lui répondit: "Et toi, que fais-tu en dehors?" Et la honte monta au front de celui qui était "en dehors".

Ceux "du dedans" sont les seuls capables de nous parler à la fois "du dedans" et "du dehors". Et ils seront toujours les seuls à savoir s'ils sont coupables ou non; qu'importe leur sentence. Peut-être sont-ils également les seuls à savoir comment on "attrape" le mal et comment on en revient. De même qu'un réadapté de la poliomyélite saura diriger les chercheurs de la cause de cette maladie, de son évolution et de sa physiothérapie. La réadaptation certes. Mais la cause aussi!

Peut-être les prisonniers sont-ils ce maillon de la chaîne humaine qui cherche désespérément l'équilibre de notre monde malade.

Peut-être avons-nous plus besoin d'eux qu'ils ont besoin de nous.

Peut-être pourraient-ils nous aider si nous les aidions.

Sûrement! En écologie, on nous apprend l'interdépendance de ce qui est.

Un grand écologiste humain dont la biographie tient en cinquante pages est venu jadis... On l'a mis en prison... et on l'a crucifié.

Certains disent qu'il est ressuscité.

Gisèle Lafrenière
Saint-Côme
Comté Joliette

De la Commission d'étude sur les Centres d'Accueil

Si un événement particulier amène le gouvernement à former une commission d'étude sur les services hospitaliers, la logique démocratique nous dicterait de nommer au moins un médecin sur cette commission. Et une absence de représentation de cette profession ferait douter du sérieux d'une telle commission.

C'est pourtant ce qui vient de se passer avec la nouvelle commission d'étude du ministre Forget sur les Centres d'Accueil. En effet, nous ne retrouvons aucun représentant de l'Association des Psycho-Educateurs. C'est pourtant ces derniers qui travaillent auprès des jeunes dans nombre de Centres d'Accueil.

Laisseriez-vous évaluer le système électrique de votre maison par le menuisier qui a fait la finition des portes d'armoire de votre cuisine... En tant qu'étudiant en Psycho-Education, nous nous opposons catégoriquement à faire évaluer les Centres d'Accueil par une commission où notre profession n'est pas représentée.

Dans un tel contexte, nous envisageons la possibilité, si on se fie à la logique gouvernementale, d'être des représentants sur une future commission qui étudierait l'utilisation des trombones (attache-feuilles) dans les édifices gouvernementaux.

L'Association des étudiants de Psycho-Education de l'Université de Montréal.

le fond des choses

Il y a d'autres moyens que la peine de mort pour protéger la société

par Maurice Champagne

directeur général de la Ligue des Droits de l'Homme

Le texte que nous reproduisons aujourd'hui en version intégrale a été présenté mercredi par M. Maurice Champagne au cours d'une conférence de presse.

L'accumulation et le type même de meurtres commis dans la région de Montréal récemment, ont brutalement ranimé le débat sur la peine de mort (1) et posé le problème extrêmement difficile des criminels qui se rendent responsables des situations de criminalité les plus dangereuses, pour la société et pour eux-mêmes.

Devant cette situation, la Ligue a estimé — une fois de plus, — qu'il était indispensable de dépasser le débat entre les pour et les contre et que la responsabilité de tous, à commencer par ceux qui sont contre la peine de mort, est de faire en sorte que l'on mette en oeuvre *des solutions positives de remplacement à la peine de mort*, pour assurer à la société la protection et la sécurité auxquelles elle a un strict droit.

Il faut en particulier, pour répondre aux principales attentes de la population et aux besoins des criminels eux-mêmes, *considérer en priorité tous les cas de criminalité qui représentent un danger particulier ainsi que tous les cas de meurtre*. On doit en effet distinguer cas de dangérosité et cas de meurtre, car les cas de plus grande dangérosité ne se trouvent pas nécessairement parmi les meurtriers. Il n'y a pas d'équation entre les meurtriers et ceux que l'on qualifie de criminels dangereux, même si le meurtre représente une situation extrême de fait, qu'il faut évaluer et corriger par des mesures de contrôle, d'évaluation et d'application de la peine qui puissent rassurer la population.

De plus, s'il faut améliorer les mécanismes de contrôle et les mesures d'application de la peine actuellement en vigueur, il importe autant de les rendre plus explicites auprès de la population et de "mettre le plus possible les citoyens dans le coup" des opérations de contrôle sur une base régionale à travers le canada.

C'est dans ce sens que nous proposons certains éléments de solution dans ce que l'on peut désigner comme une alternative positive à la peine de mort. Nous invitons des policiers, des avocats, des criminologues, des psychologues, des journalistes, des ex-détenus et des détenus, et d'autres qui sont concernés directement par cette question à l'aborder en conséquence et à se joindre à ceux d'entre eux qui y travaillent déjà à la Ligue.

Trois propositions pour une approche positive

Nous insistons sur trois choses:

I La formation, à partir de ce qui existe déjà à des degrés divers, *d'un mécanisme administratif de contrôle spécial des cas de meurtre et des cas de dangérosité*, mécanisme auquel la population puisse elle-même référer facilement et auquel elle puisse également participer.

II *La mise en oeuvre d'un programme spécial de sécurité et de traitement pour répondre aux cas de meurtre et aux cas de dangérosité.*

III *Une transformation générale de notre approche de la criminalité*, comportant:
une réforme en profondeur des conditions de détention au Canada,
la transformation du rôle de l'enquêteur correctionnel en un véritable service d'ombudsman des détenus,
l'établissement du droit correctionnel au Canada,
la réduction du taux de violence dans la programmation des réseaux de télévision et de cinéma,
la mise en oeuvre de programmes d'information et d'éducation sur le phénomène de la criminalité, dans les milieux scolaires,
la collaboration des parents et des enseignants pour lutter contre l'initiation à la violence.



(photo Antoine Désilets)

1 - Un mécanisme provincial de contrôle spécial pour les cas de meurtre et les cas de dangérosité

Nous proposons:

A- **La création immédiate à la Commission des libérations conditionnelles, de sous-commissions provinciales spéciales, présidées par un juge, et chargées de surveiller l'application des peines (de remplacement de la peine de mort) pour chaque cas de meurtre individuellement, et autres.**

Ces sous-commissions devraient être désignées comme des sous-commissions *d'application de la peine*.

Chaque sous-commission est formée de sept personnes:
—un juge de la province qui préside la sous-commission;
—un policier, nommé par le Procureur général de la province;
—trois personnes représentatives des sciences de l'homme (psychologue, sociologue, criminologue), nommées par la Commission des libérations conditionnelles;
—deux autres personnes, représentatives du milieu social du détenu et choisies par les cinq autres.

Il s'agit en quelque sorte d'un tribunal administratif qui doit être mis sur pied dans chaque province pour aider la Commission des libérations conditionnelles.

Une norme fondamentale: l'individualisation de la peine

La norme la plus importante à assurer, — le premier ministre Trudeau l'a lui-même affirmé à différentes reprises, de même que de nombreux juristes parmi ceux-là mêmes qui peuvent favoriser la possibilité de la peine de mort par ailleurs — c'est *l'individualisation de la peine*, par opposition à l'établissement d'une peine fixe et uniforme pour tous les cas où telle culpabilité est reconnue.

B- **Les principaux éléments du mandat de la sous-commission sont les suivants:**

Elle révise tous les dossiers de meurtriers pendant toute la durée de l'application de la peine du meurtrier.

a) Cette révision peut être effectuée sur l'initiative de la sous-commission;
b) Elle peut être effectuée à la demande de celui qui purge la peine;
c) Elle doit être effectuée obligatoirement après dix ans de l'application de la peine;
d) Elle facilite et surveille l'intégration au milieu social.

Les recommandations de la sous- commission peuvent être exécutoires ou être soumises à la Commission des libérations conditionnelles qui les soumet ensuite au cabinet conformément à la procédure actuelle.

C- **Ce mandat implique également que:**

a) Le juge qui prononce la sentence au procès soumette ensuite un rapport à la sous-commission;
b) La sous-commission doit également avoir accès au rapport du policier assigné à la cause et à celui de l'avocat qui a présenté la preuve à charge;
c) Le détenu peut en tout temps de l'application de sa peine être représenté par un avocat;
d) Le détenu est placé sous observation intense pendant les premiers soixante jours de l'application de sa peine, afin de pouvoir évaluer au mieux ses comportements et de comprendre les facteurs qui ont pu le conduire au meurtre.

II - Nous demandons un programme spécial de sécurité et de traitement pour les cas de meurtre et les cas de dangérosité

Ce programme spécial devrait comporter au moins les trois caractéristiques suivantes:

1) **des mesures extrêmes de sécurité périphérique pour une ou des institutions appropriées.**
2) **des conditions positives d'application de la peine dans le régime de l'institution, centrées sur les situations valorisantes de prise en charge du criminel par lui-même et de responsabilité personnelle, touchant notamment l'organisation du milieu d'application de la peine, les processus de traitement et un régime de travail décemment rémunéré.**

En d'autres termes il s'agit d'une part, d'assurer une protection physique et matérielle maximale à la société, par des mesures extrêmes de sécurité qui réduisent au maximum le risque d'évasion et d'autre part, de créer un milieu interne de réhabilitation où il sera possible au criminel de se resituer d'une façon positive par rapport à son expérience personnelle et sociale.

Mettons l'accent sur la sécurité autour de l'institution; développons des conditions de vie responsable à l'intérieur.

Autant la Ligue répugne à recourir à des institutions comme les prisons pour adultes et les centres d'accueil pour les jeunes, dans la très grande majorité des cas, parce qu'il est abondamment prouvé qu'il existe un phénomène institutionnel qui va la plupart du temps à l'encontre des objectifs de développement personnel et social qui sont visés dans la réhabilitation.

Autant nous croyons qu'il faut créer un milieu spécial pour une minorité de cas extrêmes, dans des situations de transition.

3) **L'utilisation la plus intense possible de relations humaines entre celui qui purge la peine et des citoyens extérieurs au milieu d'application de la peine.**

Nous considérons comme primordial que *l'État mette la communauté dans le coup*, aussi bien pour contrôler l'application de la peine que pour favoriser la réhabilitation du meurtrier. Il y a nombre de citoyens au Canada qui sont intéressés à engager une relation humaine profonde et durable avec les meurtriers, et l'on devrait prendre tous les moyens requis pour faciliter cette expérience, qui peut s'avérer aussi efficace que non coûteuse.

4) *La diffusion au public* de ce qui peut être produit par les trois mesures que nous venons de proposer est aussi nécessaire que ces mesures elles-mêmes, pour renseigner la population sur la qualité du contrôle de l'application de la peine et sur la valeur des méthodes positives mises en oeuvre.

III - D'autres éléments indispensables d'une approche positive

1) **Réforme des conditions de détention et création d'un service de la réhabilitation au ministère du Solliciteur général avec un budget spécial** et transformation du rôle de l'enquêteur correctionnel vers un véritable service d'ombudsman des détenus, pourvu des pouvoirs réels propres à assurer une administration de la justice dans les institutions de détention et autres milieux d'application de la peine.

La façon la plus juste et la plus sûre de protéger la société est de placer le criminel dans des conditions réelles de réhabilitation. *Or nous devons réaffirmer une fois de plus que ces conditions n'existent pas au Canada* et que les fonds engagés dans le système ne vont pas là où ils devraient aller pour assurer la protection de la société et la réhabilitation du criminel.

2) **Établir le droit correctionnel au Canada**

Il importe de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour établir au Canada une pratique de droit correctionnel, qui assure une administration de la justice qui recouvre tout le processus que franchit le criminel, depuis le moment de son arrestation jusqu'à sa libération conditionnelle, en passant par le stade le plus important, soit celui pendant lequel il purge une peine.

La Commission de la réforme du droit pourrait être chargée de l'étude que requiert une telle pratique.

3) **L'information donnée par la presse en matière de criminalité,** surtout telle qu'elle est exploitée par certaines entreprises... est traitée de façon à répandre une psychose collective de la criminalité dangereuse et à fausser l'image réelle de la criminalité.

Contrairement à ce que l'on fait dans d'autres domaines, on se limite ici à braquer les faits les plus négatifs devant l'opinion publique sans ménager les analyses qui s'imposeraient souvent et en négligeant l'information positive touchant notamment des processus de réhabilitation.

Nous pensons que la presse pourrait aider la population à situer la criminalité dans toutes ses dimensions, si certains efforts étaient faits dans ce sens.

4) **Le taux de violence dans la programmation de nos réseaux de télévision et de cinéma,** est de toute évidence le reflet d'une société qui consomme la violence de façon excessive, sans mesurer l'impact de cette consommation sur la fabrication de la criminalité.

Ne faudrait-il pas s'attaquer de front à cette question.

5) Les gouvernements, avec la collaboration de tous les organismes compétents et intéressés, devraient mettre sur pied **des programmes dans les écoles et dans le cadre des services d'éducation permanente,** pour faire réfléchir la population sur le phénomène de la criminalité et viser ainsi la prévention, l'information et l'éducation à la base.

6) **Nous lançons un appel particulier aux enseignants et aux parents** pour qu'ils s'engagent dans la lutte contre l'initiation à la violence qui domine notre société, dans toutes sortes de secteurs, sous toutes sortes de formes, des plus évidentes aux plus sournoises.

Nous croyons entre autres, qu'un des meilleurs moyens de lutter contre la violence destructrice est l'initiation aux formes positives de respect de la vie qui peuvent être dégagées de façon massive et constante des tâches inhérentes à l'éducation.

Protéger la société à long terme par le développement de l'être humain

Quelles que soient les mesures qui seront prises pour lutter directement contre les meurtres et les formes les plus dangereuses de la criminalité, ces mesures risquent d'être vaines, s'il n'y a pas au Québec et dans tout le Canada un effort systématique et généralisé dans la population pour substituer aux innombrables modèles de violence que notre société génère, des modèles de développement humain de la vie et de la personne. Là encore, nous croyons que les armes les plus sûres nous viendront des investissements que nous voudrons bien consentir dans des politiques sociales, assurant réellement le respect de la vie et la mise en valeur de tout ce qui est positif et beau dans le développement de l'être humain. À quoi nous sert d'avoir développé toutes sortes de techniques de communication et d'information, si nous n'arrivons pas à les utiliser d'abord pour propager la vie?

(1) La Ligue a dans des dossiers antérieurs présenté son argumentation contre la peine de mort. Cette argumentation demeure toujours fondée sur les mêmes principes et selon les mêmes statistiques.

Lire... LE JOUR chaque matin

Bientôt un an!

Soyez de la Fête!

Abonnez-vous!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $18.00 pour 3 mois ☐
de $32.00 pour 6 mois ☐
de $60.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi seulement $15.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

les placements

toronto

TORONTO (PC) — Une vague d'achats s'est produite jeudi à la Bourse de Toronto et elle y a fait monter la cote considérablement. Les industrielles et les pétroles de l'Ouest ont fermé à leurs plus hauts niveaux depuis la mi-août.

À Toronti, l'indice des industrielles à Montréal de 3.56 et atteint 184.07, ce qui est son plus haut niveau depuis le 12 août 1974, alors qu'il avait clôturé à 184.94

Les pétroles de l'Ouest ont monté de 3.67 et atteint 161.97, leur plus haut niveau depuis le 20 août 1974, alors qu'ils avaient fermé à 163.29.

L'indice de l'or a monté de 27.9 et atteint 435.05 et celui des métaux de base, de 1.09 et atteint 67.77.

La reprise à Toronto et à New York avait commencé vers la fin de la séance mercredi.

Au comportement des valeurs, on note 353 gains, 146 pertes et 193 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abitibi	6625	$10⅜	9⅞	10⅜	+ ⅝
Alta East g	200	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Alta Gas T	200	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Alcan	8420	$21⅜	20⅝	21⅜	+ ¾
Algoma St	1932	$28½	28¼	28½	+ ¼
Aquitaine	500	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
Astral	100	105	105	105	
Bank Mtl	17000	$14¾	14½	14⅝	
Bank NS	3080	$40⅜	40	40⅜	+ ⅜
Bang CN	200	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Bq Py Can	2412	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Bell Canad	5147	$46⅞	46⅜	46⅞	+ ½
Bell D pr	485	$52	51¾	52	+ ⅛
Border C	600	230	225	230	—5
BP Can	1060	$11	11	11	+ ¼
Brcan a	1050	$13⅞	13	13	— ⅛
CAE A	300	$7	7	7	— ¼
Cadi Fvw	4040	$12¼	12¼	12¼	
Calgary P	100	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Camp a	20000	460	460	460	—5
Can Cem L	200	$10¼	10¼	10¼	— ⅜
Can Perm	100	$19¾	19¾	1 ¾	+ ¼
Cdn Cable	500	$13½	13½	13½	+ ¼
C Cel	400	$7¼	7¼	7¼	
C Sydro	37300	$5	5	5	— ⅛
C Im	2630	$26½	26½	26½	+ ½
C Int Pw	500	$13	13	13	+ ⅛
CJV	3200	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Cp Inv	1675	$15⅛	15	15⅛	+ ¼
CPI pr	550	$30	30	30	+ ¾
Cdn Tire A	850	$43½	43½	43½	+ ¾
Canron	375	$18	17¾	18	
CPLtd	16125	$16⅝	16⅜	16⅝	+ ¼
Celanese	1350	390	385	385	
Chrysler	2690	$11	10⅞	10⅞	+ ⅛
Cominco	680	$27¼	27	27¼	+ ¼
Comodor	2100	275	250	250	—50
Con Bath	2800	$25	24½	25	+ ¼
CBath Pr	100	$18	18	18	
Con Glass	1400	$14	14	14	— ½
Copind	1100	325	325	325	
Control F	110	175	175	175	
Conwest	750	290	280	290	+20
Cooper C	300	360	350	350	
Corby vt	300	$18¼	18	18¼	+ ¼
Corby B	400	$17½	17½	17½	
Cornat Ind	8379	$5⅛	490	5⅛	+22
Cornat pr	100	$25	25	25	+4½
Cr Food A	z60	$24	23¾	24	
Cosek	53689	297	289	293	+ 8
Courvan	1000	13	13	13	— 3
Craigmt	1200	370	365	365	— 5
Crain R L	6364	$12½	12	12¼	+ ¼
Crestbrk	1000	350	350	350	—30
Cstland	2180	16	16	16	— 1
Crwn Life	z67	$50	49	49	
Crow Nest	350	$25¼	23¾	25¼	+2¼
Crush Intl	1500	$7¾	7⅛	7¾	+ ⅜
Cuvier M	9100	96	92	92	— 5
Cygnus A	z15	$5	5	5	
Cygnus B	z45	$5	5	5	
D to G					
Daon Dev	500	$9	8⅞	9	+ ⅛
D Aragon	1500	14½	14½	14½	
Decca R	1400	280	265	280	+30
D Eldona	1000	30	30	30	— 1
Denison	5013	$46	44¾	45½	+ 1
Dicken	40304	$9¼	8¼	9¼	+ 1
Discovry	7600	225	205	210	+10
Doman I	1400	$6¾	6⅜	6¾	+ ¼
Dome	6855	$53	50½	52¾	+3⅜
Dome Pete	9616	$26⅜	25¾	26¼	+ ¾
D Bridge	1700	$20⅜	19½	19½	— ¾
Dofasco	9226	$25½	24½	25½	+ 1
Dom Store	7900	$18⅛	17¾	18	+ ⅛
D Textile	900	$6¾	6⅜	6⅜	
Dmtr	11453	$21	20¼	20⅞	+ ⅜
Douglas L	100	370	370	370	
Dover Ind	400	$20	20	20	
Dr Mc C A	800	$15½	15¼	15½	+ ½
Dunde Pal	1000	32	32	32	— 2
Du Pont	635	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Dylex Ltd	400	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Dylex A	11432	$.⅜	6	6¼	+ ⅛
Dynasty	4450	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ¼
Estn Can S	175	$12¾	12¾	12¾	+ ½
E Mal	15810	420	380	420	+45
East Sul A	765	174	170	174	
Ego Mines	8500	68	65	68	+ 2
E-L Fin	2400	395	380	385	—15
Electro A	600	450	445	450	+10
Emco	1490	$7	6⅞	7	+ ⅛
Emco w	1000	175	160	175	—15
Extndcar	900	490	470	490	+35
Fairview	1020	$12½	12¼	12½	
Falco C	13623	$6½	6⅛	6½	+ ⅜
Falcon	2542	$28½	27½	28½	+1½
Farm M	100000	$5	475	475	—75
Fed Diver	500	145	145	145	+ 5
Fed Ind A	700	400	400	400	+10
Fields S	25525	$12	12	12	+ ¼
Fining	25400	$9	8½	9	+ ½
F City Fin	2200	$7	7	7	— ⅛
F Mar	1000	38	38	38	— 3
Fleetwod	100	400	400	400	
Fod Ltd	28100	120	115	120	
Foodex S	760	265	250	265	+15
Ford Cnda	1100	$65½	65½	65½	
Francana	400	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅜
Fobex	24100	14	13½	14	
Fruehauf	z25	$7¼	7¼	7¼	
Gaz Metr	700	$6	5⅞	6	
Gen Baker	211	300	300	300	+20
Gen Distrb	300	$8¼	8	8¼	+ ¼
GMC	216	$37½	37½	37½	+ ⅜
Genstar L	1550	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅜
Gnstar L w	400	495	485	495	+20
Gt Mas	18400	69	65	65	— 4
Giant Yk	700	$12¼	11¾	12¼	+ ⅝
Gibral	13550	450	410	420	—45
Glendale	1492	165	155	165	+10
Goldund M	2400	42	42	42	— 3
Goldray	1000	32	32	32	+ 1
Gozlin	67967	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Graft G	7200	$27½	27¼	27½	+ 1
Granduc	1400	110	110	110	— 1
Granisle	500	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Gt Oil Sds	1290	$7¾	7½	7½	— ¼
GL Paper	1980	$16½	16	16½	+ ⅜
GL Pap w	1000	375	360	375	+10
Gt W Life	z50	$59½	59½	59½	
Gt West S	3000	480	465	480	+ 5
G West wt	550	138	136	138	+ 3
Green A L	100	110	110	110	—10
Greyhnd C	z100	43	43	43	
Greyhnd	5525	$15⅜	15	15¼	+ ⅜
GSW Cl A	150	360	360	360	—10
Guar Trst	804	$6⅞	6½	6¾	— ¾
Grd Cap	32100	300	280	290	+15
Gulf C	12981	$29⅞	29	29½	+ ½
Gulfstrem	2500	34	33	33	— 1
H to L					
Hambro C	300	240	240	240	
H Group	250	$5	5	5	+20
Hardee	1700	100	100	100	— 1
Hard Crp A	500	480	475	475	—15
Harris J S	1400	$5¾	5⅜	5¾	
Hawker S	2461	$5⅛	490	5	
Hawker pr	z35	$57	55	55	
HayesD A	600	460	440	440	
Holinger A	600	$28½	28½	28½	
Home A	7022	$23⅞	23½	23¾	+ 1
Home B	2500	$22½	22	22½	
Houston O	4600	151	149	150	+ 3
Hoden DH	200	$5¼	5¼	5¼	— ¾
Hud Bay A	2310	$16	15⅞	16	+ ½
Hud Bay Co	3370	$16⅜	15⅞	16⅜	+ ¾
HB Oil Gas	1645	$25⅜	24½	25	+ ¼
Huron Eri	1050	$26	25¾	26	+ ½
Husky	11000	$16¼	15½	16⅛	+ ½
Husky E w	2940	$5¼	5	5¼	+50
Hydra	10340	74	65	74	+12
Hy's Ltd	z50	320	320	320	
IAC	4683	$19⅜	19⅜	19½	+ ⅛
Imasco A	1275	$29	28¾	29	+ ¼
Imp Gen	550	315	295	315	+20
Imp Oil A	33751	$27⅜	27	27½	+ ⅜
Imp Oil B	100	$27½	27½	27½	+ ⅜
Indal Can	500	$11¾	11⅜	11¾	
Ind Adhes	500	$16	16	16	+ ¾
Inglis	100	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Inland Gas	900	$8½	8½	8½	
Inland G p	100	$11¼	11¼	11¼	
Inter-City	5325	420	410	420	+ 5
Inter C B w	1200	225	220	225	+ 9
Intrmetco	2800	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
IBM	741	$217½	211	215	+ 4
I Chemly	4835	206	202	205	
Int Mogul	307	330	325	325	— 5
I Mogul A	1450	$9	9	9	— ⅛
Inco A	49455	$24⅜	23½	23⅞	+ ⅜
Inco B	1012	$23⅜	23½	23½	+ ½
Interpool	1650	$12	12	12	+ ⅛
Int Div	1000	210	210	210	
Intpr Pipe	5015	$14⅛	13⅞	14	
Int Pipe w	5750	211	210	210	+ 4
Iosco	1663	$16¾	16	16½	+ ½
Inter Tech	1000	11	11	11	
Inv Grp A	2000	$7¼	7	7¼	+ ¼
Inv Grp 5 p	160	$15¼	15¼	15¼	
Iron Bay T	500	485	485	485	— 5
Irwin T	z50	270	270	270	
Island Tel	100	$7½	7½	7½	
Iso	1800	110	106	110	+ 5
IU Intl	39336	$11⅜	11	11¼	+ ⅛
Ivaco A	400	$13½	13½	13½	+ ¼
IWC Com	2500	170	170	170	
Jannock D	300	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Jannock A	600	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Jorex Ltd	6100	24	22	23	— 2
Kaiser	24535	$7⅛	6⅞	7	+ ⅛
Ksr w	26260	420	400	415	+10
Km Kta	12400	68	62	65	+ 5
Kaps Tran	5250	210	210	210	+15
Kelly D A	250	$5¼	5¼	5¼	
Kerr A	26127	$12	11⅛	12	+ 1
K Anacon	2750	25	24	24	— ½
Koffler	2350	390	375	390	+25
Kfler w	19200	45	45	45	
Labatt A	2560	$20½	19⅞	20	+ ¾
Labatt A p	650	$20⅜	19¾	20¼	+1⅛
Lab Min	125	$30½	30½	30½	— ½
Lacanex	3000	109	107	107	— 2
Laidlaw T	140	$5⅛	5⅛	5⅛	
LOnt Cem	950	370	365	370	+ 5
L Shore	1300	430	390	430	+60
La Luz	2400	$6⅛	6	6⅛	+ ⅜
Langi	3000	15	15	15	+ 1
Lasitr Km	500	24	24	24	— 2
Laurasia	4500	72	70	72	+ 2
Lau Fin	700	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Lau	F			2.00	
00 $22¼	22¼	22¼			
L J A	200	$15	15	15	
Leigh Inst	900	186	185	185	+ 5
Leons Frn	1600	$7	7	7	+ 1
Levy A pr	100	$5½	5½	5½	— ¼
Liberian	600	$11¾	11½	11½	— ¼
Linc A p	200	$22	22	22	+ ¼
LL Lac	4150	195	175	195	+25
Living w	300	$5	5	5	— ¼
Lob Co A	850	$6¾	6⅜	6¾	+ ½
Lob Co B	1800	$6½	6¼	6¼	+ ⅛
Lob Co pr	z25	$26⅜	26⅜	26⅜	
Lob Ltd Ap	100	$17	17	17	+ ⅛
Lochiel	2901	119	115	119	+ 4
Loeb M	550	335	335	335	+20
Lost Riv	20250	400	365	385	+35
	M	to	O		
Maclarn A	100	$29½	29½	29½	— ⅛
Maclarn B	z50	$30	30	30	
MHnt A	13405	$7½	7¼	7½	+ ¼
M Cable	5000	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
MB Ltd	8432	$24	23⅜	23⅝	
Madeline	520	245	245	245	+ 3
Madsen	9000	65	61	65	+ 3
Magna Int	z10	$9⅜	9⅜	9⅜	
Magnason	100	155	155	155	—20
Maislin I	300	310	310	310	+10
Majst Wil	4400	390	385	385	+ 5
Malartic	2000	125	117	117	+ 2
Man Bar	7500	80	78	78	+ 3
M Lf Mills	410	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Maritime	1531	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Mrtie A	13500	$8¼	8¼	8¼	— ¾
Mar T 860	100	$10	10	10	
Markboro	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Markel F	z20	265	265	265	
Martin	31600	31	29½	31	+2½
Mas F	37729	$15½	15	15⅜	+ ⅜
Matchan	2500	13	11	13	
Mattgmi	580	$14⅜	14	14⅜	+ ⅛
M Adam	16700	47	44	45½	+1½
Mc Intyre	425	$42½	41½	42½	+ 2
McLaghln	5700	$11⅞	11½	11½	
McLagnw	6900	160	145	145	+ 5
MDS Helth	600	190	190	190	—10
Melchers	800	315	305	315	—15
Melton R E	200	275	275	275	
Melton A w	800	151	151	151	
Mentor		3000	175	165	165
810					
MEPC	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
MEPC w	200	235	235	235	+10
Mercantil	7735	$16¼	16	16	
Merland E	1900	180	180	180	
Met Stores	9120	$15	14½	15	+ ½
Met Stors p	z50	$14¾	14¾	14¾	
Met Trust	z11	$14¼	14¼	14¼	
MICC	800	$12	11½	12	+ ½
Microsyst	710	295	295	295	
Midcon	1500	70	66	70	— 5
Minda	21900	39	34	35	— 2
Molson A	4047	$18¼	17¾	18	+ ¼
Molson B	100	$17¼	17¼	17¼	
Monenco	435	$10½	10½	10½	+ ½
Moneta P	930	50	50	50	
Mtl Trust	z11	$14½	14½	14½	
Moore	7153	$46¾	44½	46¼	+2½
Mt Wright	2000	23	23	23	
MTS Inter	2000	30	29	29	— 1
Multi-Mi	1000	41	41	41	— 1
Multi Acc	3200	400	400	400	
Murphy	100	$5½	5⅛	5⅛	
Mymar M	1944	56	55	56	+ 3
Nabrs Dlg	400	$22½	22½	22½	
NaChrs I	4950	$8¼	8	8⅛	
Nat Drug	400	$5¼	5¼	5¼	
Nat pete	7000	36	34	36	— 1
Nat Trust	800	$18¼	18¼	18¼	
N B Cook	500	126	126	126	— 4
NBU Mine	1600	240	235	235	+10
Neonex	6900	186	180	180	— 5
NAth	11000	26	24	26	+ 4
NB Tel	427	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Newco Fin	100	$8	8	8	
N Kel	77600	31	29	31	+ 2
N Provid D	1000	22	22	22	+ 2
N Que Ragl	1300	260	253	260	+ 5
N Sen	18000	16	15	16	+ 1
Nfld LP	500	$11½	11½	11½	
Nick Rim	1000	8	8	8	+ ½
Noble M	2000	37	37	37	
Nor Acme	1500	10½	10½	10½	
Noranda A	6051	$32⅞	32¼	32¾	+ 1
Norbaska	5500	16	16	16	— 1
Nordair L	200	250	250	250	— 1
Norlex		See list below.			
NC Oils	4800	435	420	425	—15
NCtrl G	11237	$11¾	11¼	11½	+ ½
Nor Cl A p	z10	$21	21	21	
Nor Ctl B p	350	$20⅞	20⅛	20⅞	
Nor Ct 150 p	2075	$20¼	19⅞	20	
Nor Ctl w	100	225	225	225	+15
Nor Elect	5109	$21¾	21¼	21¾	+ ½
NE B w	35245	455	390	430	+40
Northgat	6609	405	390	405	+15
Northld	2000	15	15	15	— 1
Nowsco W	1000	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
NSI Mark	2000	95	95	95	
Nudlama	2000	60	60	60	
Nufort Res	4666	13	12½	12½	—1½
Numac	10060	$12½	11⅜	12¼	+ ½
Nu-Wst A	1500	$7¼	7⅛	7⅛	
Okwd	34500	101	97	98	+ 2
Obrien	2000	70	69	70	+ 5
Occdntl Pt	2000	$15½	14⅞	14⅞	— ⅜
Ocelot Ind	2200	$5	490	490	—10
Oil Patch	100	235	235	235	+ 5
Ontario Tr	200	375	370	370	
Orchan	1688	335	325	335	
OSF Ind	3800	405	400	400	+ 5
Osha A	10120	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Oshawa w	1000	35	30	35	
	P	to	S		
Pac P	18580	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅜
Page Pet	1800	185	180	185	+ 5
PU					
⅜⅛8.⅛¼????	¾¾		¾¾	¾¾	+
Pmour	21740	$10¼	9¾	10	+ ¼
Pancana I	5000	90	90	90	— 1
PanCdn P	1675	$10⅞	10½	10⅞	+ ⅜
P Centr	30465	182	160	171	+36
P Ocean	16192	$9⅞	9	9⅛	— ¼
Patino N V	680	$13½	13¼	13¼	—1⅛
Pe Ben O	1200	390	375	390	+15
Pembin A	600	255	255	255	
Pennant	134	120	120	120	
Penningtn	450	$9¼	9¼	9¼	
P Dept S	3230	$6⅞	6¾	6⅞	
Petrofina	283	$21½	21½	21½	— ¼
Peyto Oils	9000	390	375	375	— 5
Phillips Cb	2200	$11¾	11½	11½	
Pick Crow	2000	39	38	39	+ 1
Pine Point	1485	$29½	28½	29½	+ 1
Pitt C	15100	$8⅜	8¼	8¼	+ ⅛
Placer	4330	$15¼	14¾	14¾	— ½
Pominex	1000	51	51	51	— 2
Ponder	z100	43	43	43	
Pow Corp	7385	$9¼	9	9	— ¼
Prado Exp	1600	169	160	169	+ 9
Precamb	600	87	87	87	+ 1
Preston	1352	$13¼	12⅞	13¼	+ ½
Price Co	730	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Prov B Can	2150	$14½	14½	14½	+ ⅜
Pure Silv	4000	240	238	240	+ 1
Pursides	500	114	114	114	+ 4
QCI Ind A	500	90	90	90	
Q Mattgmi	3500	44½	43	44½	+ ½
Que Sturg	9944	$5⅛	490	495	+20
Ram	9500	250	240	240	— 1
Rang	11050	$21¾	20¾	21⅛	+ ¾
Rnk Org A	5600	485	465	485	+40
Rayrock	1000	100	100	100	— 1
Readers D	400	57	7	7	
Realty A	1200	375	365	365	—10
Rdpath A	z50	$21⅛	21⅛	21⅛	
Reed Pap A	2250	$22¼	22	22¼	
Reed OsirA	1750	$6½	6¼	6¼	
Reichhold	1150	$27	26¾	27	+ ¼
Reich wt	900	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅜
Reitman	300	$9½	9½	9½	— ¾
Reitman A	1200	$10¼	10	10	— ⅛
Rembrant	200	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Repub Res	2000	35	35	35	
Res Servic	4000	160	155	160	+10
Revelstk	150	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Revnu Prp	9900	112	108	110	
Rileys D	z200	77	77	77	
Rio Algom	4756	$24½	23½	24⅜	+ ⅞
Rolland	1300	$7⅜	7⅜	7½	
Roman	13710	$12½	12	12½	+ ½
Rothman	195	$10⅜	10⅜	10⅜	
Rothm A p	200	$71½	71	71½	+ ½
Rothm 2p	600	$14½	14¼	14½	+ ¼
Rothmn w	740	190	180	180	—10
Roy Bk	11842	$32	30¼	31	+ ¾
Royal Tr A	4000	$24¾	24⅜	24½	+ ¼
Russel A	7050	$15⅛	14⅜	14⅞	+ ⅜
Russl H p	z75	$58	58	58	
St Fabien	3000	5	5	5	— 1
StL Cem A	950	$15⅛	14⅜	15	+ ½
StL Corp p	155	$60	60	60	— ¾
Schneid b p	1200	$8¼	8	8¼	+ ¼
Scintrex	z50	93	93	93	
Scot York	200	135	135	135	
Segrm	14410	$36¼	35½	36	+ ¼
Seaway pr	z15	440	440	440	
Selkrk A	700	$13¾	13¾	13¾	+ ½
Shell C	50355	$16⅛	15⅜	15¾	+ ¼
Sherr	10128	$6⅜	6⅛	6¼	
Siebens	1901	$8¾	8⅜	8⅜	— ¼
Sigma	1950	$27½	27	27½	+ 1
Silvmq	3500	22	22	22	
Silverwd A	325	$9½	9½	9½	
Simps	26240	$8⅜	8¼	8⅜	
Simpson S	1907	$11	10⅜	11	+ ½
Sklar M	800	275	275	275	
Sklar W	100	158	158	158	— 2
Skye Res	400	230	230	230	—25
Slater Stl	1000	$10½	10⅛	10½	+ ½
Slat Steel p	z50	$13¾	13¾	13¾	
Slate Walk	400	185	185	185	+25
Sogepet	500	86	86	86	
Sony Corp	100	$8	8	8	+ ⅜
Sthm A	10150	$27½	27¼	27¼	
Spar Aero	1600	170	162	170	+10
Spooner	3000	24½	23	23	— 2
St Brdst	12500	$9¼	9	9	— ¼
Stand Ind	300	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Stlco A	13293	$28⅜	27⅝	28½	+ ⅜
Steep R	7100	105	100	105	+ 9
Steetley I	400	$12½	12½	12½	+ ½
Steinbg A	z60	$18⅜	18⅜	18⅜	
Ster Trust	200	$8	8	8	
Stuart Oil	200	$11½	11½	11½	— ½
Sud Cont	5200	48	47	47	— 1
Sulivan A	1625	178	173	178	+ 3
Sunbrst E	9000	11	10	11	
Sundale O	2700	400	390	390	— 5
Superior E	1000	65	65	65	— 5
Systems D	8520	445	430	435	+ 5
	T	to	Z		
Tamblyn	225	$11	11	11	— 1
Tara	300	$16½	16½	16½	+ ¼
Teck Cor A	1350	290	280	280	
Teck Cor B	1116	244	240	244	— 1
Teledyne	550	475	465	475	— 5
Texaco	2200	$32½	32	32½	+ 1
Texasglf	9650	$27¾	27¼	27⅜	+ ¼
Texmont	1500	20	19	19	
Texore	10000	20	18½	20	+1½
Tex-Sol	5000	16	15	15	— 1
To L	10000	22	21	21	— 2
Thom N A	725	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜
Thom N pr	120	$38	38	38	
Tombill	1000	100	100	100	+ 3
Tormex M	1600	190	185	190	+ 5
Toromont	600	205	200	200	—10
T-D Bk	10214	$39¾	39½	39½	+ ½
TStar B	27600	$12⅞	12¾	12¾	
Total Pet	5200	$6	5⅞	6	+ ¼
Total P A p	515	$12¾	12⅜	12¾	+ ¼
Traders A	2600	$12⅞	12¾	12¾	
TradersB	600	$11	11	11	
Trade 10¼ p	375	$11	11	11	+ ⅛
Trader 66 w	500	350	350	350	
Trader 69 w	1000	465	465	465	+10
Trnsair	600	225	225	225	+15
Tr C Glass	200	440	440	440	
TrCan PL	2920	$11½	11⅛	11⅜	— ⅛
TrCan B pr	150	$33	33	33	+ ½
TrCan C pr	2430	$38	37¾	37¾	— ¼
TrCan D pr	1000	$54¼	54	54	— ½
TrCanPLw	4023	108	105	108	— 2
Tr Can	22500	72	69	70	+ 1
Trans Mt	3075	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Tribag	3125	28½	28½	28½	
Trin C	105500	21	19	21	+2½
Trizec Crp	z2	$16¾	16¾	16¾	
Tru-Wall	400	355	355	355	— 5
Ulster Pet	5500	68	65	68	+ 5
Ultramar	200	270	270	270	+ 5
Unican S	1100	150	150	150	— 4
Unicorp F	1900	120	120	120	
Un Carbid	500	$19	18⅞	19	+ ⅛
Un Gas	8576

l'économie

L'arrêté en conseil sur la National Southwire Aluminium

Le tarif préférentiel de $160 millions survient au moment où l'Hydro tente d'uniformiser ses tarifs

par Jean Chartier

Les tarifs d'électricité sont adoptés par arrêté en conseil pour les firmes utilisant plus de 150 mégawatts-heure. Dans la province, en tout, l'on ne compte pas 200 utilisateurs pour de telles quantités d'électricité. L'Hydro s'efforce justement d'uniformiser les prix facturés aux différents utilisateurs.

Jusqu'à récemment, les tarifs pour tout utilisateur de plus de 5 à 10 mégawatts étaient adoptés par arrêté en conseil, ont déclaré au JOUR des experts de l'Hydro-Québec. Récemment, celle-ci a obtenu l'attribution exclusive des tarifs pour tous les petits utilisateurs. L'on est donc en voie de régulariser la situation.

Parmi les gros, l'Hydro ne détient pas présentement juridiction sur plus de 37 utilisateurs. Depuis la nationalisation de l'Hydro, on n'a pas vu un client aussi important que la National Southwire Aluminium venir s'ajouter à la liste des redevables de la compagnie nationalisée. Même Sidbec ne requiert pas une telle puissance électrique.

Dans l'établissement des tarifs industriels, indique-t-on, ce qui importe grandement, c'est la puissance et la fréquence de la puissance. On doit également tenir compte du fait que certaines compagnies acceptent de réduire leur demande aux heures de pointe. Dans ces conditions, il est difficile de connaître exactement quel est le tarif qui est accordé à la National Southwire Aluminium. Mais si l'on garde à l'esprit qu'une usine d'électrolyse fonctionne pratiquement à l'année longue sans interruption, l'on adoptera l'hypothèse du tarif régulier.

7.3 mills en 1977

Selon un spécialiste de l'Hydro-Québec, dans la réglementation tarifaire récemment adoptée, l'on prévoyait un tarif de 6.7 à 6.8 mills ou millièmes de dollar par kilowatt-heure en 1976, et un tarif de 7.2 à 7.3 mills au minimum en 1977. Pour 1978, les prévisions actuelles dépassent sensiblement les 7.5 mills le kilowatt-heure.

Le gouvernement n'a adopté qu'une réglementation tarifaire pour 1975, fait-on savoir à l'Hydro. Dans ces circonstances, il apparaît défendable que l'on prévoit un tarif de 7.5 mills pour 1977. Mais dès que l'on songe à la croissance des installations électriques pour les dix prochaines années, l'on doit se rendre compte qu'il devient nécessaire d'envisager une hausse annuelle d'au moins 10 pour cent des tarifs.

Dans ses prévisions, l'Hydro établit de façon formelle qu'une telle hausse annuelle est nécessaire d'ici 1980. Après cette date, les prévisions ne sont pas encore définitives mais l'on s'attend à des chiffres qui seront tout au moins aussi élevées pour chaque année.

Les chiffres de l'Hydro ne tiennent compte que d'un taux d'inflation de 7 pour cent par année et d'un taux d'intérêt de 8 pour cent. Or, ceux-ci apparaissent d'ores et déjà comme fort conservateurs.

$160 millions

Il est difficile d'évaluer d'avance la quantité d'électricité qu'utilisera une firme et il est difficile d'établir les coûts exacts. Néanmoins avec les informations dont nous disposons, il est possible d'affirmer sans ambage que le tarif préférentiel d'électricité consenti par l'arrêté en conseil adopté le 5 février, constitue un don de l'ordre de $160 millions que le gouvernement s'apprête à consentir à la National Southwire Aluminium et ce sans avoir sollicité officiellement l'avis de l'Hydro-Québec sur cette question.

Bien sûr, déclarera-t-on sûrement, il s'agit d'une demande d'étude de praticabilité sur l'implantation d'une aluminerie. Il s'agit du vote d'un montant de $500,000. Il ne s'agit pas d'une décision finale du gouvernement du Québec sur l'allocation d'un tarif préférentiel d'électricité. Il n'en reste pas moins que le gouvernement s'engage ainsi moralement vis-à-vis à la compagnie.

Depuis la nationalisation

Il est actuellement très difficile de percevoir où s'arrêtera la flambée des coûts d'électricité quand les nouvelles constructions auront nécessité le déboursé de montants substantiels. En conséquence, il s'agit d'un carcan majeur qu'on inflige à l'Hydro. Jamais depuis la nationalisation, une décision impliquant un montant de cet ordre n'avait été prise sur l'allocation à une firme d'une telle quantité d'électricité.

Il serait fort surprenant que le tarif de 7.5 mills le kilowatt-heure n'atteigne pas 13 mills dès 1982, soit cinq ans seulement après l'implantation de l'aluminerie. Il est évident qu'à ce moment-ci, c'est l'inflation, c'est la montée vertigineuse des coûts qui constitue la difficulté majeure pour toutes les industries. Dans cette perspective, l'Hydro-Québec a de fortes chances, suite à l'arrêté en conseil adopté par les ministres québécois, d'être lourdement déficitaire, vis-à-vis cette compagnie. Ce sont les Québécois qui devront combler ce déficit. Il s'agit donc d'une perte sèche qu'on peut évaluer d'après les informations que nous possédons à quelque $161 millions. On trouvera le détail de nos calculs dans les tableaux ci-joints.

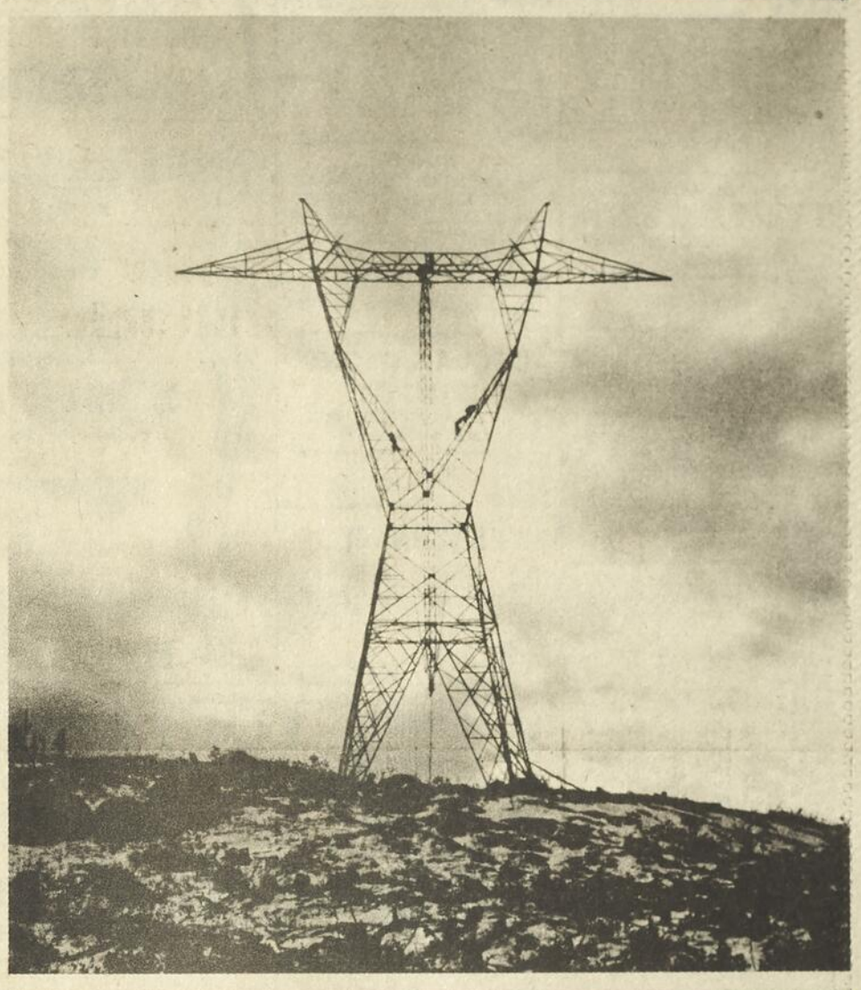
Tableau I

Calcul du tarif d'électricité en 1977 pour une usine utilisant 500 mégawatts

8760 heures pour une année
x 500 mégawatts
x$0.0075 (7.5 mills ou 7.5 millièmes de dollar par kilowatts-heure)
x1000 kilowatts

$32.850 millions (100 pour cent de la capacité utilisée)

Note: Une usine n'utilise jamais exactement la capacité exacte d'électricité qu'elle a demandé à l'Hydro. Pour les sous-utilisations ou les sur-utilisations, l'on compte des amendes. L'aluminerie de Baie Comeau, à titre d'exemple, a utilisé 94 pour cent de la capacité d'électricité qui lui avait été rendue disponible après demande en 1973, ce qui est un taux très élevé. Nous avons retenu le chiffre moyen de $32 millions comme base des calculs ultérieurs.



Bourassa prend ses distances face à l'usine d'uranium enrichi

par Jacques Guay

Québec — M. Bourassa croit moins qu'en fin de semaine dernière en la possibilité de convertir le système Candu de façon à ce qu'il utilise dans l'avenir de l'uranium enrichi.

C'est du moins ce qu'indique un communiqué émis, hier, par son attaché de presse, Charle Denis, et reprochant à la Presse canadienne d'avoir affirmé dans une dépêche, parue hier, que M. Bourassa avait suggéré qu'il serait d'intérêt national que le Québec entreprenne la construction d'une usine d'uranium enrichi qui pourrait être utilisé par les réacteurs nucléaires de type Candu.

Dans la même dépêche, la P.C. affirmait que le ministre canadien de l'Énergie, M. Donald MacDonald laissait peu d'espoir que les réacteurs nucléaires de conception canadienne en viennent à utiliser l'uranium enrichi.

Dans son communiqué, intitulé "Mise au point consernant une dépêche de la Presse canadienne", M. Denis déclare: "Contrairement à ce que la dépêche affirme, M. Bourassa s'en est tenu à la question suivante: "Le réacteur canadien Candu peut-il marcher avec de l'uranium enrichi au Québec?"

Pourtant dans un premier communiqué, diffusé dimanche dernier, M. Denis faisait dire à M. Bourassa la phrase suivante: "Nous soutenons, a déclaré M. Bourassa, sur l'avis de nos conseillers techniques, entre autres ceux de l'Hydro-Québec, qu'il serait possible de convertir le Candu à l'uranium enrichi, alors que M. Trudeau semble prétendre le contraire, à moins qu'il n'ait changé d'idée à la suite des déclarations qui ont été faites cette semaine".

M. Denis faisait alors état dans son premier communiqué, de déclarations de spécialistes fédéraux parues dans le Globe and Mail suivant lesquelles les réacteurs Candu pourraient être facilement modifiés "de façon à consommer de l'uranium légèrement enrichi du type mentionné par M. Bourassa".

Et il concluait, toujours dimanche dernier,: "S'il est exact que le Candu peut être transformé de façon à utiliser l'uranium enrichi, a poursuivi M. Bourassa, cela veut dire... qu'il pourrait être avantageux pour le Québec et pour le Canada de pouvoir avoir cette usine...".

Ce que soutenait M. Bourassa dans ses entrevues radiophoniques du dernier week-end est donc devenu une simple interrogation en moins de quatre jours.

D'autre part M. Denis déclare dans son communiqué que contrairement, toujours, à ce que dit la dépêche de la P.C. l'usine d'uranium enrichi n'utilisera pas l'énergie produite par le centre hydro-électrique de la Baie James et, enfin, que M. Bourassa n'a jamais reçu de mémorandum de M. MacDonald.

La dépêche, par ailleurs, rapportait que le gouvernement québécois "a déjà négocié avec la France pour la construction d'une usine d'uranium enrichi M. Denis ne le dément pas. Il n'a pourtant jamais été question officiellement de telles négociations.

Tableau II

Calcul du tarif préférentiel
accordé à la National Southwire Aluminium

1977: $32 millions
1978: $32 millions
1979: $32 millions
1980: $32 millions
1981: $32 millions

5 premières années: $160 millions

1982: $35 millions
1983: $35 millions
1984: $35 millions
1985: $35 millions
1986: $38 millions

5 années subséquentes: $178 millions

Total 10 ans: $338 millions

Note: L'arrêté en conseil gouvernemental n'autorise une hausse du tarif de 7.5 milième de dollar le kilowatt-heure que la sixième et la deixième année d'opération de la National Southwire Aluminum. La hausse maximum autorisée s'établir à 7.5 pour cent.

Tableau III

Calcul du tarif d'électricuté pour une usine de 500 mégawatts
Hypothèse: hausse annuelle de 10 pour cent

1977: $32 millions
1978: $35 millions
1979: $38 millions
1980: $42 millions
1981: $46 millions

5 premières années: $193 millions

1982: $50 millions
1983: $55 millions
1984: $60 millions
1985: $67 millions
1986: $73 millions

5 années subséquentes: $306 millions

Total 10 ans: $498 millions

Tableau IV

Différences de tarif

5 premières années:
Tarif régulier: $193 millions
Tarif préférentiel: $160 millions

réduction accordée: $33 millions

5 années subséquentes
Tarif régulier: $306 millions
Tarif préférentiel: $178 millions

réduction accordée: $128 millions

Réduction accordée de 1987 à 1987: $33 millions à $128 millions= $161 millions.

Drummondville

Vous désirez recevoir

LE JOUR

par camelot, tous les matins:

COMPOSEZ: **819-478-5730**

LE JOUR

N.D.G. — WESTMOUNT — HAMPSTEAD — SNOWDON — CÔTE-DES-NEIGES

ENFIN...! LE JOUR À VOTRE PORTE TOUS LES MATINS!

DEPUIS LE DÉBUT DE FÉVRIER 1975.

NE RATEZ PAS CETTE OCCASION!

Je désire offrir un abonnement _____
Je désire m'abonner _____
_____ 3 mois ($18.00)
_____ 6 mois ($36.00)
_____12 mois ($72.00)

À: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TÉL: _____

DE: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TÉL: _____

petites annonces

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: $36,000.00. TÉL.: **473-4570.**

VILLE LEMOYNE, SPLEET LEVEL, 8 PIÈCES, FOYER SOUS-SOL FINI, GARAGE, $35,000. HYPOTHÈQUE $8,500. PAS D'AGENT. TÉL: JOUR: 671-2023, SOIR 670-0455.

LA PRÉSENTATION: ÉRABLIÈRE 35 ARPENTS, CABANE À SUCRE, SALLE RÉCEPTION, ÉQUIPEMENT INCLUS. M.L.S. YVES GENDRON **861-4470.**

IMMEUBLES WESTGATE COURTIERS

108 propriété à l'extérieur

VEUT ACHETER UNE FERME 676-6762.

147 terrains à vendre

A VILLE LAVAL, TERRAIN 50 x 89 (9 à 5H) MME LABRECQUE. 333-3454.

218 logements chauffés à louer

COIN JEANNE-MANCE & LAURIER. 3e, BEAU 6 PIÈCES PROPRES, CHAUFFÉ, EAU CHAUDE. 220, IMMÉDIATEMENT, $155. **733-5767.**

224 logements demandés

JEUNE COUPLE RECHERCHE BUNGALOW POUR LOCATION À MOYEN OU LONG TERME, LAVAL, STE-THÉRÈSE OU ENVIRONS. APRÈS 7H. **388-9300.**

302 ameublement

ARMOIRE DE CUISINE MODERNE SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION **381-9485 588-3929.**

316 articles sport

SKI ALPINS "ROSSIGNOL STRATOS" 205 CM., $140.00 APRÈS 5 HEURES TEL.: **721-9170.**

2 MOTONEIGES, BOMBARDIER, OLYMPIC, 71, 335, REMIS À NEUFS, PLUS REMORQUE TÉL: 581-6688 FAUT VOIR.

319 instruments de musique

DISCOTHÈQUE MOBILE POUR TOUTES OCCASIONS AVEC ANIMATION SI DÉSIRÉ 364-0718.

338 artisanat

TAXIDERMISTE (EMPAILLEUR) TOUTES SORTES D'ANIMAUX: PETITS OISEAUX, TÊTES DE GROS ANIMAUX ETC. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT TÉL.: **844-4890, 3563** RUE COLONIAL.

379 divers à vendre

TRÈS CHIC ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 12 ANS, PORTÉE UNE FOIS, TRAÎNE SEMI-LONGUE. TÉL. APRÈS 9 HEURES P.M. À **381-6983.**

MANTEAU DE FOURRURE, MOUTON RASÉ TEINT BRUN, GRANDEUR 13-14 POUR DAME. PRIX: $150. EXCELLENT ÉTAT, AUCUNE RÉPARATION À FAIRE. TÉL. 271-3938 OU 331-8961, PAULE BEAUGRAND-CHAMPAGNE.

LIT D'EAU LE MAGASIN DE LIT D'EAU ENR. ÉTABLI 1971, TOUTES GRANDEURS, GARANTI 5 ANS, APRÈS 11 AM. 272-4095.

ROBE DE MARIÉ LONGUE, BLANCHE, MANCHES LONGUES, GRANDEUR 10 ANS. 679-3178.

413 entrepreneur

ENTREPRENEUR MENUISIER, FINITION SOUS-SOL, TRAVAIL GÉNÉRAL 527-1769.

425 service domestique

GARDIENNE À TEMPS PARTIEL
POUR PRENDRE SOINS DE 2 JEUNES ENFANTS À LEUR DOMICILE. LAVAL DES RAPIDES 667-0630.

438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE, TEL.: **737-8009.**

440 service divers

AMASO
SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5. MARTHE GAUDETTE B.A., B. PÉD., B.PH. L. ÈS LETTRES. TÉL.: **524-3852.**

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES. TÉL.: **381-5425.**

625 divers

"PERSONNEL"
JEUNE COUPLE (30 ans) RECHERCHE AUTRES JEUNES COUPLES POUR PARTAGER FRAIS DE CHALET POUR SKI ALPIN. 388-&??.

725 divers - cours

PROFESSEUR D'ANGLAIS EXPÉRIMENTÉ, INDIVIDUEL OU PETIT GROUPE, DÉBUT ET INTERMÉDIAIRE. AVANCÉ. ACCENT MISE SUR LA CONVERSATION. **733-2484.**

830 hommes-femmes demandés

MACHINISTE GÉNÉRAL EXPÉRIMENTÉ. DORION & FRÈRES INC., 9945 RUE PARIS, MONTRÉAL-NORD. **322-0320**

SECRÉTAIRE TEMPS PARTIEL NOTRE ÉTUDE LÉGALE A BESOIN D'UNE SECRÉTAIRE ADDITIONNELLE TRAVAILLERAIT UNE DIZAINE D'HEURES PAR SEMAINE DE PRÉFÉRENCE LE SOIR. CANDIDATURE PAR ÉCRIT, SUITE 700, 1980 OUEST SHERBROOKE.

SECRÉTAIRE LÉGALE
ENVIRON 1 AN D'EXPÉRIENCE, SALAIRE À DISCUTER. A. BOURDON AVOCAT, 842-9403.

845 emplois demandés

FEMME D'ÂGE MÛR GARDER 2 ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE DEMEURANT MTL-NORD. 323-4148.

999 autos à vendre

TOYOTA COROLLA 1972 MOTEUR EN TRÈS BONNE CONDITION $1,200. APPELER APRÈS 4 HEURES **353-7369.**

ATTENTION AUSTIN, MG TRIUMPH. PENSEZ FORT CHAMBLY AUTO **658-6623.**

MAZDA 73, 808 COUPÉ, PARFAITE CONDITION 16,000 MILLES $1950. 521-6078.

RENAULT 74, QUELQUES MODÈLES 74 NEUFS, ENCORE EN INVENTAIRE À LIQUIDER À PRIX SPÉCIAL.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 ouest, Boul. Curé-Poirier
677-6361

RENAULT 1974 FAMILIALE, VOITURE D'EXÉCUTIF DE TRÈS BAS MILLAGE AVEC BALANCE DE GARANTIE ORIGINALE, TOUTE ÉQUIPÉ, TRANSMISSION AUTOMATIQUE OU MANUELLE, RADIO AM/FM, ANTI-ROUILLE, PNEUS MICHELIN $3,395. PRENDRAIS ÉCHANGE ET FINANCERAIS.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 ouest, Boul. Curé-Poirier
677-6361

MUSTANG 68 - 6 CYL. AUTO S. FREINS. S. DIRR. EXCELLENTE CONDITION. A VENDRE OU ÉCHANGER POUR CAMION ½ TONNE OU PETITE VAN DE ME3ME VALEUR. APRÈS 18h. 691-0740 CHATEAUGUAY.

RENAULT 15, 1972, 30,000 MILLES SEULEMENT, TOUT ÉQUIPÉE, ROUES MAGNÉSIUM, PNEUS MICHELIN, RADIO AM-FM, ANTI-ROUILLE, $1950. PRENDRAIS ÉCHANGE ET FINANCERAIS.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 ouest, Boul. Curé-Poirier, 677-6361

RENAULT
ACHAT — VENTE — ÉCHANGE
LE PLUS IMPORTANT DÉPOSITAIRE DE VOITURES NEUVES ET USAGÉES RENAULT AU QUÉBEC, RECHERCHE DES VOITURES DE TOUTES MARQUES EN PARTICULIER RENAULT DE 1970 À 1974. DEMANDEZ ROBERT TEDESCHI, DIRECTEUR DES VENTES.
RENAULT LONGUEUIL LTÉE
465 ouest, Boul. Curé-Poirier, 677-6361

ASSURANCES
PRÉPOSÉ À LA CLIENTÈLE

(Responsabilités professionnelles)

POSTE: Service à la clientèle en assurance responsabilité professionnelle.
Analyses et appréciations des propositions communications avec les clients.
Négociation auprès des assureurs.

CANDIDAT: De préférence 25 à 40 ans.
Au moins 5 années d'expérience dans le domaine des assurances de préférence dans l'interprétation des contrats.
Anglais et Français parlé, écrit.
Salaire et bénifices sociaux intéressants.

Téléphonez au Directeur du Personnel

GÉRARD PARIZEAU LTÉE
842-3451

CONFIEZ VOS OFFRES D'EMPLOI AU QUOTIDIEN
LE JOUR.

LOUER TV **TOSHIBA**
TÉL.: 376-0880
Livraison 1 heure aussi option d'achat.
4248 Bélanger est, Mtl.
TRANS QUEBEC TV VOUS FAIT ÉCONOMISER


À PRIX D'ESCOMPTE
MATELAS
de toutes marques - grandeurs et qualités
MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.
Tout pour le foyer
CUISINE-SALON-CHAMBRE-ANTIQUE-DIVERS.

207 Beaubien est	276-9067
7573 St-Hubert	276-5507
10192 boul. St-Michel	384-3044
790 Atwater	935-6716

LE MATELAS C'EST NOUS



LOUEZ AVEC OPTION D'ACHAT
COULEUR $9.88
BLANC ET NOIR $3.88
STÉRÉO $4.00
PAR MOIS
AUCUN DÉPÔT
1er VERSEMENT 3 MOIS
NOUS ACHETONS VOS VIEUX TÉLÉVISEURS COULEUR
LES PLUS BAS PRIX EN VILLE
TRANS-CANADA TV SALES INC.
586 EST, RUE VILLERAY
273-1739

Appels d'offres

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GCN-75-19017 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 1er avril 1975

Centrale nucléaire Gentilly 2 Comté de Nicolet

FOURNITURE DE SOUPAPES DE SÛRETÉ POUR VAPEUR VIVE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no. 809 HYDRO-QUÉBEC 75, ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro--Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 4 février 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMY-75-19023 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 4 mars 1975

Région Montmorency

FOURNITURE DE SIX (6) INDUCTANCES MONOPHASÉES 25 kV, 500 A POUR LE POSTE LA SUÈTE COMTÉ DE QUÉBEC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUÉBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payale à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 6 février 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DST-75-19039 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 4 mars 1975

Région Saint-Laurent

SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉMONDAGE ET L'ABATTAGE D'ARBRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUÉBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 février 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPC-75-19049 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 4 mars 1975

Dérivation Cabonga-Dozois Comté de Pontiac

FOURNITURE DE QUATRE (4) VANNES DE DÉVERSOIR, D'UN (1) JEU DE POUTRELLES ET DE PIÈCES ENCASTRÉES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

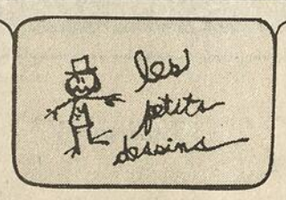
Direction des Contrats Bureau no. 809 HYDRO-QUÉBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

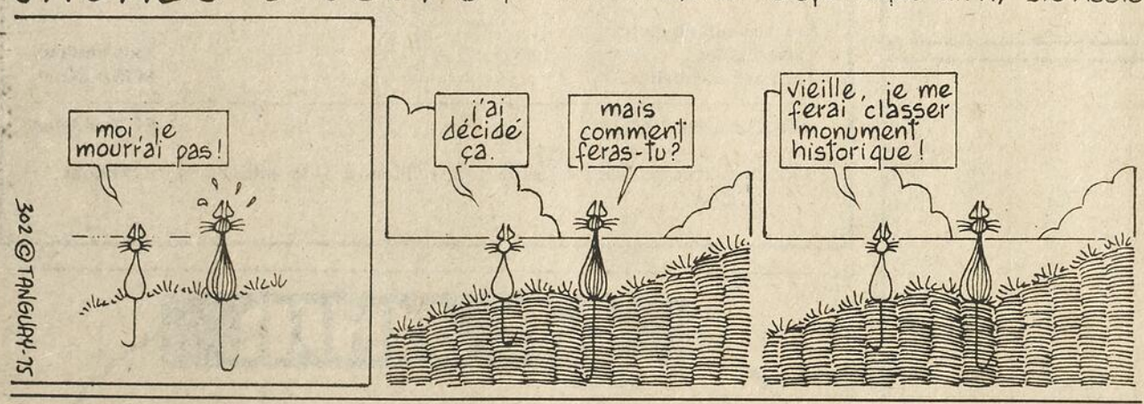
Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 février 1975

La Coopérative 

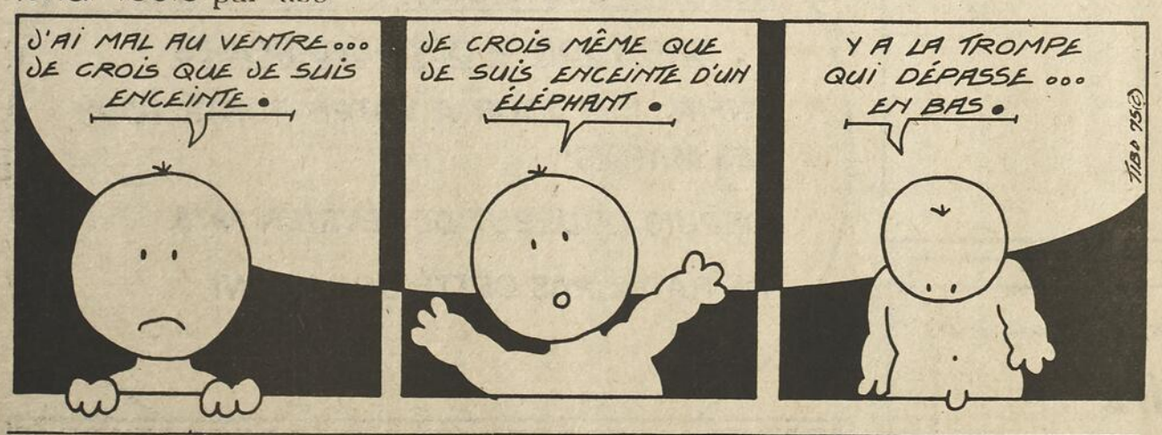
et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

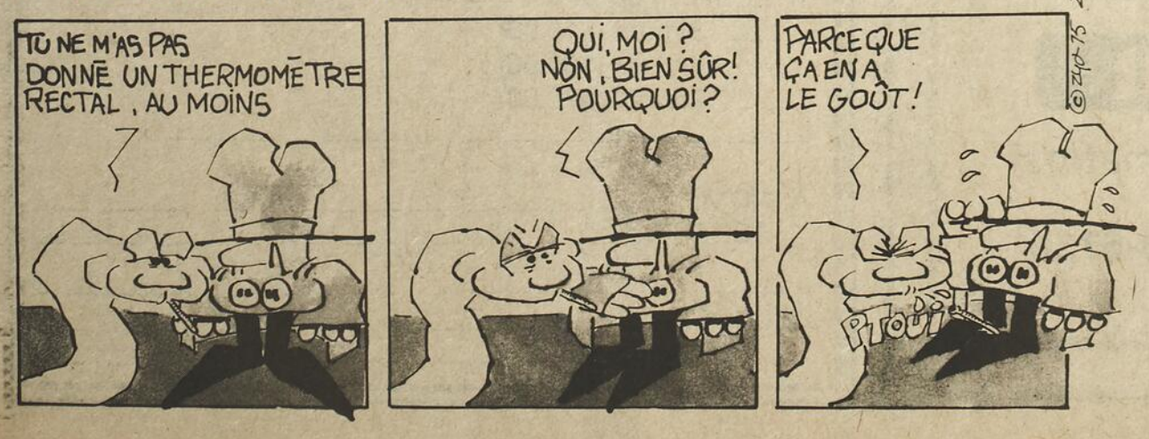
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La Patapathèque C.P. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo



le sombre vilain



où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "Fureur du dragon": 2.25, 6.05, 9.35. Samedi: 1.50, 5.20, 8.45, 12.15. Papa, les petits bateaux": 12.45, 4.20, 7.50. Sam.: 12.10, 3.35, 7.05, 10.35.

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Towering inferno": 12.10, 3.10, 6.10, 9.10.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313: "Airport 75": 7.15, 9.15. Sam. & dim.: 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount. 937-2747. "Gone with the wind": 12.30, 4.20, 8.10.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "M. Majestik": 2.35, 6.10, 9.40. "Les casseurs de gang": 12.55, 4.25, 7.55.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "These pleasures condemned", 1.10, 4.00, 6.50, 9.40. "Ragina's secrets" midi, 2.50, 5.40, 8.30.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "La moutarde me monte au nez": 1.20, 3.20, 5.25, 7.25, 9.30.

CHATEAU : 6956 St-Denis, 271-4400: "Les charnelles": 2.50, 6.10, 9.35. "Decameron à Canterbury": 1.00, 4.20, 7.45. Samedi, dernier spectacle: 9.35.

CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400. "Gina": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. SAMEDI, DERNIER SPECTACLE: 9.35

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le mouton enragé": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

CINÉMA 20001: 855 Décarie, 277-2001. Vendredi et samedi: "Let the good times roll". 7.30. "American graffiti:" 9.30. "La montagne sacrée": minuit. Dimanche: "Harold et Maude": 2.00, 4.00. Réjanne Padovani": 7.30. "État de siège": 9.30. Lundi: "Réjanne Padovani": 7.30. "État de siège": 9.30.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "2001 Odyssée de l'espace": 6.15, 9.00.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Flesh Gordon": 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Le trio infernal": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Flesh Gordon": 5.30, 7.00, 8.30, 10.00. SALON BLEU: "New York erotic film festival (part 2): 6.40, 9.45. "Score": 8.05.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Murder on the orient express": 1.35, 4.05, 6.25, 8.05.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30. Sam. & dim.: 12.30, 2.45, 5.00, 7.20, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.15, 9.30. Sam. & dim.: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060. "J'irai comme un cheval fou": 7.15, 9.15. Sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: "Amarcord": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Les fiançailles": 7.15, 9.30.

ÉLECTRA: 114 rue Ste-Catherine. 522-9177: "Prenez la queue comme tout le monde": 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Le feu aux lèvres": 2.20, 5.15, 8.10.

ÈVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "The minor's wife": 10.10, 12.55, 3.40, 6.40, 9.35. "Deap Love": 11.35, 2.25, 5.20, 8.15.

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Flesh Gordon": 7.00, 8.30, 10.00. Sam. & dim.: 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303: "Les bidasses s'en vont en guerre": 12.30, 3.30, 6.35, 9.40. "Les fous du stade": 2.00, 5.05, 8.05.

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6229: "Enfant de la solitude": 7.30, 9.30. Sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau 671-6129: "Les charnelles": "Decameron à Canterbury".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00, dim.: 12.30, 3.40, 6.50, 10.??. "Dorothea": 8.20, dim.: 2.00, 5.10, 8.20.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Lt. Robin Crusoé": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Les enfants de la solitude": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, sur semaine, dès 7.30.

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Gina": 7.00, 9.00. Sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "God Father II": 12.45, 4.20, 8.00. Samedi: 12.00, 3.30, 7.00, 10.30.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00, dim.: 12.30, 3.40, 6.50, 10.00. "Dorothea": 8.20, dim.: 2.00, 5.10, 8.20.

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Thunberbold & lightfoot": 2.15, 5.55, 9.55. "Taking of Pelham 1, 2, 3": 12.25, 4.05, 8.00. Samedi, dernier spectacle: 10.00.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. Vendredi: "The heart is lonely hunter": 7.00. "The heartbreak jid": 9.30. "The gang's all here": minuit. Samedi: "The moment of truth": 7.00, "Luckey luciano": 9.30. "The gang's all here": minuit. Dimanche: "Le gros et le petit...": 1.00, 4.00. "Tintin et le mystère de la toison d'or": 2.30. "Les mâles": 7.00. "Les zozos": 9.30. Lundi: "Qu'il était beau mon petit français": 7.30. "On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire": 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Trial of Billy Jack": 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.

PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853. "Enfant de la solitude": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853. "Conte immoraux": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

PARC (Verdun) 720 Av. de l'Église, 768-2509. "Le jeu aux lèvres" et "Prenez la queue comme tout le monde".

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Journal secret d'une prison de femmes": 2.40, 6.05, 9.30. "Marchand de filles": 1.00, 4.20, 7.45.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Front page": 7:15, 9.15. Sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Lenny": 12.45, 2.55, 505, 7.20, 9.30. Samedi, dernier spectacle: 11.35.

PLACE VILLE-MARIE LITTLE: 577 Dorchester O., 866-2644.: "Shanks": 12.40, 2.30, 4.20, 6.15, 8.05, 10.00. Samedi, dernier spectacle: 11.45.

PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155.: "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215.: "Outrageores...love machine": 11.50, 2.45, 5.45, 8.40. "Tom Jones rides again": 1.25, 4.20, 7.15, 10.15.

RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129: "Journal secret d'une prison de femme": 2.50, 6.10, 9.30. "Marchand de filles": 1.10, 4.35, 7.55.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129.: "Enfant de la solitude": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Les ruine-babines" avec Gilles Garand et Pascal Gélinas. Du jeudi au dimanche à 22.30 et minuit.

SNOWDON: 5225 Boul. Décarie 482-1322.: "Only God Knows": 1.00, 2.30, 4.25, 6.15, 8.05, 10.05.ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211.: "Pousse, mais pousse égal": 12.50, 3.05, 5.15, 7.35, 9.40.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "The night porter": 12.25, 2.40, 4.55, 7.05, 9.15.

VENDOME: Place Victoria 878-1451.: "Contes immoraux": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092.: "Le Mans": 8.??. Sam. & dim.: 2.30, 6.00, 9.45. "Le fauve": 6.20, 10.00. Sam. & dim.: 12.45, 4.20, 8.00.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Enfant de la solitude:" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Samedi, dernier spectacle: 11.15. (SALON ROUGE): "Gina": 7.00, 9.00. Sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577.: "Général Idi Amin Dada": 7.30, 9.30. Sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

WESTMOUNT SQUARE: "Freeble and thebean": 12.45, 2.45, 4.45, 6.55, 9.05.

YORK: "Man with the golden gun": 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.05.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 ST-Denis, 844-8734. Vendredi: "Kuhle Wampe": 7.30. "L'opéra de quat'sous": 9.30. Samedi, dimanche et lundi: relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. De Maisonneuve. Vendredi: "Curse of the demon": 7.30, "Night of the eagle": 9.30. Samedi: "The innocents": 7.30, "The haunting": 9.30. Dimanche: (série pour enfants) "Doctor Doolittle" et "The Teddy bear" dès 1.30. Dimanche: "Legend of the hell house": 7.30, "Night has thousand eyes": 9.30. Lundi: "Les classiques du cinéma français. "Pierrot le fou": 8.30.

VIDÉOGRAPHIE. 1604 St'Denis, 842-9786. "Les créditistes dans la Beauce" de Alfred Sicotte. Tous les soirs à 8.00, sauf le vendredi. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

Variétés

AU BOUT DU VIEUX: 356 Berri (près du port) 844-0567. Vendredi, samedi et dimanche: "Plume Latraverse", 22.30 et minuit.

BOÎTE À CHANSON LA PLASSE. (Grand salon du centre communautaire) 2332, Édouard Montpetit. 343-6524. La troupe de danse Entresix. Dimanche seulement à 21.00.

CAFÈ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie, 735-1259. Relâche.

caffÈ BRACQUE (à Dorion) 455-4685. Relâche.

CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. "Les ruine-babines" avec Gilles Garand et Pascal Gélinas. Du jeudi au dimanche à 22.30 et minuit.

IN CONCERT 2 LE ROYER: 861-5669. "Johnny Hammond".

LA GRANGE de Beloeil, 225 rue Prévert. 467-0276. "Jean Marcoux", auteur, compositeur, interprète. Vendredi et samedi.

L'ATRE, 4461 St-Denis, 845-8835. "Suzanne Jacob", à 21.00 et 23.00

L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier) "Gilbert Montagné".

LA GRANDE PASSE: 411 rue Ontario E., 844-6284. "Le capitaine Nô", jeudi, vendredi et samedi à 22.00.

PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier. Mireille Mathieu. À 22.00. Samedi: 18.30 et 22.??.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Le clown Sol: "Rien d'étonnant" jusqu'au 2 mars, à 20.30.

vie et culture

De l'artisanal au parallèle, en passant par...

Une Fédération cinématographique à la recherche d'un souffle nouveau

par Jean-Pierre Tadros

Mercredi soir, la Fédération québécoise des membres de l'industrie cinématographique tenait une réunion afin de discuter de la viabilité d'un tel regroupement. On retrouve en effet au sein de cette Fédération les principales associations professionnelles impliquées dans le cinéma.

Pour Pierre René, secrétaire de la Fédération, il s'agit en effet de voir s'il existe une possibilité que des associations professionnelles, appartenant à une même industrie mais ayant des intérêts divergents, cohabitent à l'intérieur d'une même Fédération. Cette dernière n'aurait alors aucune autorité, mais elle favoriserait le dialogue entre les différentes associations. C'est ainsi, nous donnera comme exemple Pierre René, que l'Union des Artistes, avant de hausser le tarif de ses adhérents, pourrait venir en discuter avec les autres membres de l'industrie afin de voir quelles seraient les répercussions d'une telle action sur les autres.

Pour le moment, un consensus semblerait se dessiner à l'intérieur de la Fédération pour que celle-ci survive, et non plus tellement en fonction de la loi-cadre (c'était là son but premier) mais pour l'industrie.

Ce sera mercredi prochain, lors d'une nouvelle réunion, que le sort de la Fédération québécoise de l'industrie cinématographique sera connu. Deux associations, le Syndicat national du cinéma et l'Association des réalisateurs de films du Québec — doivent consulter leur exécutif avant de se prononcer définitivement.

Cinéma québécois

Après "Gina", il y eut "Pousse, mais pousse égal" de Denis Héroux. Et maintenant on nous annonce pour la fin février, très exactement le 28 février, la sortie au cinéma Villeray du nouveau long métrage de Jacques Godbout, "La Gammick".

Et le 7 mars, ce sera au tour du nouveau Labrecque, "Les Vautours", à sortir simultanément à Montréal, Trois-Rivières, Hull et Québec.

Et on attend des nouvelles de "Parti pour la gloire" de Clément Perron et de "Pour le meilleur ou pour le pire" de Claude Jutra.

Le cinéma québécois se porte bien, merci.

Et le cinéma artisanal

L'Atelier d'expression multidisciplinaire se joint à la Semaine du Cinéma québécois pour présenter simultanément à la salle Émile-Legault du Cegep de St-Laurent et au cinéma St-Denis, salle Chevalier, 1590 rue St-Denis, le premier Festival du Cinéma artisanal québécois, présenté dans le cadre de la Semaine du Cinéma québécois du 14 au 19 avril 1975.

Le premier Festival du Cinéma artisanal québécois est la suite de la Semaine du Film sur les Tablettes, présentée l'an dernier à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Il a pour but de promouvoir les recherches de nouvelles perspectives d'expression cinématographiques, en dehors des cadres industriels, pour laisser place aux coopératives et aux groupes de cinéastes indépendants.

Ce premier Festival du Cinéma artisanal québécois a aussi pour but de procurer à au moins un travailleur du cinéma artisanal québécois des services techniques et une bourse de travail de $5,000 (cinq mille dollars) afin qu'il puisse réaliser un film dans l'année qui suivra le festival. Le film primé sera sélectionné par un jury composé de spécialistes connaissant les problèmes du cinéma artisanal.

Et...un cinéma parallèle

La Coopérative des Cinéastes Indépendants commencera dimanche prochain sa quatrième saison de projections du Cinéma Parallèle qui se tiendra à l'ATEM (Atelier d'Expression Multidisciplinaire), 1237 rue Sanguinet.

Chaque dimanche, du 16 février au 30 mars, une série de sept programmes de cinéma indépendant nord-américain et européen sera présentée, commençant par une rétrospective des films de Al Razutis dont voici les titres: "Le voyage", "Vortex", "Red Spectre", "Aaeon", "Software/3 min", "98.3 Khz: Bridge At Electrical Storm", "The Beast" et "Visual Alchemy".

Les autres cinéastes dont l'oeuvre sera présentée lors de cette série sont: Frans Zwartjes, Lloyd Williams, Francine Larivée, Paul Sharits, Michael Snow, Stan Brakhage, Roland Lethem, Lois Siegel, Karin Wiertz, Jacques Verbeek, Rick Hancox, Irm & Ed Sommer, Shugi Terayama, John Straiton, David Rimmer, Bill Wees, Scott Bartlett, Bernd Upnmoor, Bastian Clevé et Will Hindle.

Le Cinéma Parallèle est le seul débouché permanent du cinéma indépendant au Canada. Le but de ses présentations est d'offrir au public montréalais la chance de voir de nouveaux films qui ne sont pratiquement jamais projeté ailleurs.

Les projections seront tenues chaque dimanche à 16, 20 et 22 heures.



Dis-moi qu'y fait beau, Méo

Cependant qu'au Patriote en haut, Monique Mercure interprète la pièce de Ferhan Sensoi, "Ce fou de Gogol", le Patriote en bas a repris les représentations de "Dis-moi qu'y fait beau Méo", que l'auteur et sa troupe présentent jusqu'au 2 mars prochain.

Marcel Rioux, Prix Duvernay de la SSJB

La SSJB de Montréal vient de faire connaître le lauréat de son Prix Duvernay 1974. Il s'agit de Marcel Rioux, sociologue, dont deux ouvrages publiés à Paris ont particulièrement contribué à mieux faire connaître le Québec, notamment dans les pays francophones, soit: "La Question du Québec", Éditions Seghers (1969 et 1971), et "Les Québécois", Éditions du Seuil (1974).

Professeur titulaire de sociologie à l'Université de Montréal, Marcel Rioux a participé à plusieurs travaux collectifs en sociologie, collaboré à de nombreuses revues scientifiques internationales et présidé la Commission d'enquête sur l'Enseignement des Arts au Québec, dont il a signé le rapport en trois volumes en 1969.

Un prix prestigieux

Le Prix Duvernay décerné à Marcel Rioux est le plus ancien des cinq grands Prix annuels de la SSJB de Montréal. Il a été fondé en 1944 et est attribué pour l'ensemble de l'oeuvre intellectuelle et littéraire d'un Québécois dont la compétence et le rayonnement servent les intérêts de la nation québécoise.

Les trois derniers lauréats ont été Pierre Vadeboncoeur (1971), Jacques Ferron (1972) et Jacques Godbout (1973).

Le jury qui a recommandé Marcel Rioux au Conseil général de la SSJB était composé de M. Yvan Sénécal, président, et de MM. Jean Éthier-Blais, Gaston Miron, Réginald Martel et Alain Pontaut.

Ce prix, qui comporte une bourse de mille dollars et la médaille Bene Merenti de Patria, sera remis dans quelques jours à Marcel Rioux, au cours d'une réception en son honneur.

Les "pensionnaires" de Cowansville vont jouer "L'attente" à l'UQAM

Le Service d'Animation Socio-Culturelle de l'Université du Québec à Montréal présente le samedi 15 février à 19:30 hres à l'Auditorium du Pavillon Lafontaine, 1301 rue Sherbrooke est, *une création collective des pensionnaires de la prison de Cowansville:* "L'ATTENTE"

Montée entièrement par les résidents de la maison pénitencière sous la supervision technique de Mlle Hélène Del Vecchio, la pièce comprend les tableaux suivants: Scène I: La société; scène II: Le procès; scène III: L'attente; scène IV: Le réel de l'institutionnalisation; scène V: La lettre; scène VI: L'homosexualité; scène VII: La drogue, l'évasion, le suicide, scène VIII: L'information; scène IX: Réflexions; scène X: Fin...ou début?

Le spectacle sera précédé d'une présentation d'un diaporama qui consiste en un montage audio-visuel sur la vie carcérale réalisé entièrement par les résidents de la prison. "L'Attente" sera suivie d'un dialogue entre spectateurs et résidents. Présentée pour la première fois à l'intérieur des murs, l'Attente a suscité l'admiration des journalistes qui y ont été invités.

Pierrot Léger, par exemple, a écrit dans le "Jour" à propos de cette pièce: "C'est inénarrable! En termes de création culturelle au Québec, c'est une petite révolution. Des vies, des réalités absolument nues sur lesquelles la direction collégiale de Cowansville n'a exercé aucune censure, aux dires mêmes des nombreux détenus-résidents avec qui nous avons parlé(...). L'un d'eux nous avait d'ailleurs prévenus: "L'Attente", c'est la fissure par où s'échappent notre énergie et notre liberté trop longtemps étouffées dans des murs de béton..." Ce n'est qu'"à voir, absolument"."

L'ENTRÉE EST GRATUITE, moyennant réservation. On demande de bien vouloir retenir son siège en téléphonant à l'avance au 876-3084 ou en se présentant au local 3010 du Pavillon Ste-Marie, 1180 rue Bleury, Montréal.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R-C), Ottawa
(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Quebec
(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant (enfant)
6 Quebec School Telecasts
(6) Les bouts d'chou (enfant)
8 Pay Cards (jeu)
12 Kareen's Yoga
(30) Ouverture sur l'Outaouais

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Oraliens (éducation)
(4) Quebec School Telecasts
7 Le 5e quart d'heure
10 36-24-36 (culture physique)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de Centour (éducation)
5 Quebec School Telecasts
(6) Ciné-Matin: "Joe Macbeth". E.U. 1955. Drame policier.
7 Sans détour
8 The A.M. Show (magazine)
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)
(30) Et pis c'est ça

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement
(4) Ontario School Telecasts

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Au jardin de Pierrot (enfant)
(4) 5 6 Canadian School Telecasts
7 Pourquoi pas
12 The Dick Van Dyke Show (comédie)
(30) Pour vous mesdames

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Clak (éducation)

10.30
2 (9) 11 (12) Départ (information)
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (enfant)
9 Cours scolaire de l'Ontario
12 McGowan & Co.

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
4 Au bout du fil
(4) 5 6 Sesame Street (éducation)
(6) Le cirque à son meilleur (enfant)
7 10 Personnalités (jeu)
8 Kareen's Yoga
12 Définition (jeu)

11.30
2 11 (12) Les animaux chez eux (documentaire)
4 Leçons de beauté (conseils)
(6) Dessins animés
7 La famille Stone (comédie)
8 Romper Room (enfant)
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
10 Pep 75 (éducation)
12 The Art of Cooking (cuisine)
(12) Le module du midi
(30) Personnalités (jeu)

11.45
4 La météo
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

après-midi

12.00
2 9 11 Mini-Fée (dessins animés)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood Glover's Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
10 Les p'tits bonshommes
(30) Dessins animés

12.15
(6) Nouvelles du midi

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)
(6) Rond-Point
7 10 (30) Les tannants (variétés)
8 Movie Matinee: "Thunder in the sun". E.U. 1959. Western.
12 Matinee with George Balcan: "A time for love". E.U. 1973. Drame sentimental.

1.00
4 Les bannis (western)
(4) Four for the road
5 Robin Hood (aventure)
6 The Bob Newhart Show (comédie)

1.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) The Barbara Frum Show
5 Peter Gunn (policier)
6 Bon appétit (cuisine)
(6) Pour vous mesdames
7 Ciné 7 "Lumière sur la Piazza". E.U. 1962. Drame psychologique.
10 Au jour le jour (affaires publiques)
(30) Les affaires à tout l'monde

1.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

2.00
4 Cinéma: "Rue de la peur". Esp. 1958. Drame policier.
5 The Bob Switzer Show
6 Love American Style (comédie)
8 What's the good word? (jeu)
(30) En prenant le thé: "Cinq femmes marquées". E.U. 1960. Drame de guerre.

2.30
2 9 (9) 11 (12) Cinéma: "Un jardin d'Aviamo". All. 1965. Drame sentimental.
(4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
8 12 (13) He knows she knows (jeu)
10 Ciné-vendredi: "Rafles sur la ville". Fr. 1957. Drame policier.
13 Conseil express

3.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 Another World (téléroman)
(6) Personnalités (jeu)
13 Les animaux chez eux (documentaire)

3.30
4 Dessins animés
(4) 5 6 Take 30 (actualité)
(6) Jinny (comédie)
7 Mini Shopping
13 Mini-Fée (dessins animés)

4.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 It's your move (jeu)
12 What's the good word? (jeu)

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le major Plum-Pouding (enfant)
(4) 5 6 Dr. Zonk and the Zunkins (enfant)
(6) La famille Stone (comédie)
7 Cineapero: "La cucaracha". Mex. 1959. Drame de guerre.
8 The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 Pay Cards (jeu)
(30) Les bouts d'chou (enfant)

4.55
4 Les tannants (variétés)

5.00
2 (12) Pour tous: "Peppino et Violetta". It. 1951. Conte.
(4) 5 6 The Flaxton Boys (aventure)
(6) Les tannants (variétés)
8 (13) Mannix (policier)
9 11 Nanny (comédie)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Ouragan sur le Caine". — Une petite princesse (2e partie). G.B. 1972. Comédie dramatique.
10 Annie, agent très spécial (aventure)
12 Truth or Consequences (jeu)
(30) Voyage au fond des mers (science-fiction)

5.30
(4) 5 6 The Partridge Family (comédie)
9 Génies en herbe (jeu)
11 Le comportement animal
12 It's your move (jeu)

5.55
4 La météo

soirée

6.00
4 7 10 (30) Parle parle, jase jase...
(4) Sports People Play
5 6 The City at Six (information)
(6) Studio Six (interview)
8 Newsline
9 Tout à l'heure
11 Le joint (variétés)
12 Pulse (information)

6.30
2 11 Actualités 24
(4) This Day (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle parle, jase jase...
(9) 13 La soeur volante (comédie)
(12) Information première

6.40
(12) Les plus beaux films: "Indomptable Angélique". Fr. 1967. Mélodrame.

7.00
4 Aujourd'hui le 14 Février (information)
5 6 Man about the House (comédie)
7 En première: "Le gorille a mordu l'archevêque". Fr. 1962. Comédie policière.
8 12 The Swiss Family Robinson (aventure)
9 Le télejournal
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
(15) (17) Civilisations

7.15
(15) (17) Les touche-à-tout

7.30
2 9 (9) 11 13 Marcus Welby, M.D. (drame)
4 En première: "Le liquidateur". G.B. 1964. Film d'espionnage.
(4) 6 Howie Meeker Hockey School
(6) En première: "Le pistolero de la rivière rouge". E.U. 1967. Western.
8 12 The Six Million Dollar Man (science-fiction)
10 En première: "Meurtre à petites doses". Mex. 1968. Mélodrame.
(15) (17) A même la vie
(30) En première: "La vengeance des mutins". E.U. 1958. Drame.

7.45
(4) 6 Mr. Chips

8.00
(4) 5 6 All in the family (comédie)
(15) (17) Rêver en couleurs

8.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Avec le temps (téléroman)
(4) 5 6 MASH (comédie)
8 12 Friday Movie: "The family nobody wanted". Drame.

8.45
7 Auto Patrouille (policier)

9.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Hors série: "Le grand amour de Balzac — Les conditions de mariage". Sixième de sept épisodes.
4 Découvertes 75
(4) 5 6 The Thommy Hunter Show (variétés)
(15) (17) Retraite ouverte ou fermée?

9.15
(6) Arts et spectacles
7 10 (30) Fernand Gignac (musique)

9.30
4 Cheval de fer (western)
(6) 7 10 Découvertes 75
(15) (17) La vie qu'on mène à l'assemblée nationale.

10.00
2 9 (9) 11 13 Dossiers
(4) 6 Rhoda (comédie)
5 The Lawrence Welk Show (musique)
(6) Monsieur Country, Claude Patry (variétés)
7 C'est pas sorcier
8 Kojak (policier)
10 Auto patrouille (policier)
(12) Coup de filet (policier)
(30) Gens de parole

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
(4) 6 Gallery (documentaire)

10.45
2 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (variétés)
4 Nouvelles du carnaval
(4) 5 6 8 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "Jardin des tortures". G.B. 1967. Film d'horreur.
7 Informa 7
10 La couleur du temps
(30) Cinéma: "L'orgie des vampires". It. 1966. Drame d'horreur.

11.05
4 Ciné-4: "Les sorcières du lac". It. 1971. Drame d'horreur.

11.15
7 Super week-end: "Quand la terre brûle". E.U. 1959. Mélodrame.
10 Sans pantoufles - Programme double: "Le grand chef". Fr. 1958. Comédie. — "Play-Girls". Autr. 1966. Drame policier.

11.20
8 Sportsline
(12) Pulse (information)

11.22
(4) 5 6 Viewpoint

11.30
(4) CBOT Tonight (information)
5 After Eleven: "Those fantastic flying fools". G.B. 1967. Comédie.
6 Montreal Tonight
8 Simply Charlotte

11.45
6 Midnight

11.50
(4) Festival Four

12.00
2 9 11 Cinéma: "Piège pour un évadé". All. 1971. Drame policier.
8 Midnight at the movies: "You can't win 'Em All". E.U. 1970. Aventures.
(9) Ciné-soir: "L'escadron volapuk". Fr. 1970. Comédie.
12 The 12 Midnight Movie: "The Executioner". G.B. 1970. Drame d'espionnage.
(12) Cinéma: "Opération Bikini". E.U. 1963. Drame de guerre.
(13) Ciné-soir: "Le carnaval des truands". It. 1967. Drame policier.

12.30
(30) Cinérotique: "La belle des îles". G.B. 1962. Drame.

12.45
6 Monty Python's Flying Circus

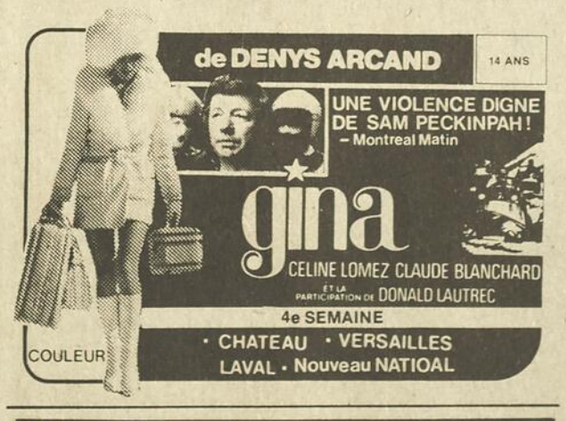
1.30
2 9 11 Ciné-nuit: "La bonne occase". Fr. 1965. Comédie.

2.15
10 Le 10 vous informe

3.00
2 Le téléjournal

CE SOIR:

À 23h, "Gala du plus bel homme"; les invités de Lise: Mireille Mathieu et René Simard.



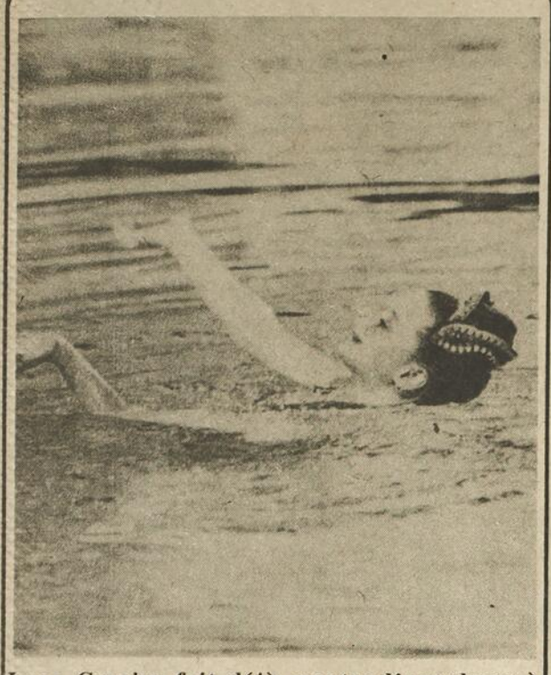








le sport



Lyne Carrier fait déjà montre d'une classe à part...Elle a remporté hier la médaille d'or en nage synchronisée en classe solo au Jeux du Canada.

Lyne Carrier médaille d'or!

LETHBRIDGE (PC) — La jeune Lyne Carrier de Québec a remporté hier soir une médaille d'or dans les épreuves solo de nage synchronisée aux Jeux d'hiver du Canada à Lethbridge en Alberta.

Mlle Carrier, championne canadienne junior, a récolté 82.80 points pour distancer trois rivales. Mary-Jane Ling de Hamilton a pris la deuxième place avec 82.40 points. Elle était suivie de Carol Stuart de Calgary et de Jill Pool de Vancouver.

Aux Jeux du Canada à Lethbridge

Les épreuves de ski retardées...

LETHBRIDGE (PC) — Donald Bumstead, de Dawson Creek, C.-B. a triomphé dans l'épreuve des 1,000 mètres en patinage de vitesse aux Jeux du Canada hier.

Il a affiché un temps de 1:32.257 en devançant Patrick Guay, d'Ottawa, et Michael Heitman, de Clagary.

Guay avait triomphé dans les 500 mètres mercredi alors que Bunstead s'était contenté du 4e rang après avoir chuté sur un genou.

Bumstead a ainsi répété son exploit de 1971, mais ne croit pas pouvoir faire partie de l'équipe nationale en 1976.

Barb Johnston, Pat Durnin, Shawna Hicks et Kathy Vogt, toutes de Winnipeg, ont continué de dominer en prenant les quatre premières places dans les 500 mètres. Vogt avait remporté les 400 mètres mercredi.

Classement

Le Manitoba a récolté 53 points et l'Ontario, 52 au classement des provinces dans le patinage de vitesse.

Cependant, les épreuves de ski alpin étaient retardés pour une deuxième journée successive à cause des conditions atmosphériques. Les épreuves de slalom seront disputées aujourd'hui, ceux du slalom géant, samedi et ceux du slalom parallèle, dimanche.

Par ailleurs, les conditions atmosphériques pour les patineurs de vitesse se sont améliorées légèrement quand le thermomètre est monté au-dessus de zéro hier après-midi, soit la première fois depuis l'arrivée des 2,000 athlètes dimanche dernier.

Cependant, certains patineurs critiquaient l'état de la glace artificielle, première patinoire extérieure du genre au Canada.



Le Québécois Denis Gagnon durant l'épreuve du 800 mètres.

les capsules

de Christian Nobert

Les Québécois de Montréal de la Ligue nationale de crosse ont renouvelé mercredi le contrat de Dale MacKenzie. Ce dernier faisait partie du deuxième club d'étoiles l'an dernier et était le meilleur compteur des Québécois derrière **Jim Lynch** avec 64 buts et 73 assistances.

La journée de demain pour les gens de Repentigny se passera à la polyvalente Jean-Baptiste Meilleur où aura lieu le championnat provincial midget de lutte olympique. Les athlètes devront se rendre pour 8h30 précise samedi matin, tandis que les spectateurs pourront faire la grâce matinée jusqu'à 11h. Les organisateurs attendent quelque 150 lutteurs à ce championnat.

La Ligue nationale de hockey a annoncé hier à New York que **Donald Clark,** président du Phantéon de la renommée des États-Unis, avait reçu le trophée Lester Patrick. Deux autres l'ont reçu avant lui cette année.

Ce n'est pas pour demain, mais quand même: du 5 au 8 octobre 1975, les fédérations sportives internationales tiendront leur congrès annuel à Montréal. Cette nouvelle nous a été annoncée par le secrétaire général, **Oscar State,** qui vient tout juste de compléter une visite des lieux olympiques de 1976.

Cependant, si la tête d'**Oscar State** ne vous dit rien, vous pourrez reconnaître parmi la délégation officielle de la région de Rome qui sera à Montréal dès lundi pour visiter le chantier olympique, l'actrice italienne **Gina Lollobrigida.** Mais, ne vous sentez pas obligé de flirter sur le chantier olympique la semaine prochaine, j'ai la certitude que les journalistes ne manqueront pas à cet appel.

• • •

Les Expos, eux, ont l'exprit ailleurs. Ils ne pensent qu'à déménager leur camp d'entraînement de Daytona Beach à West Plam Beach en 1976, un soleil pour un autre. Sauf qu'à West Palm Beach,, les Braves d'Atlanta y sont déjà et ne semblent pas vouloir partager leur camp. **Eddie Robinson,** le directeur-gérant des Braves, a déclaré que la présence des deux clubs créerait de la confusion. Toutefois, le président des Expos **John McHale,** doit rencontrer **Robinson** afin d'en venir à une entente.

Nous venons d'apprendre par contre que les Maple Leafs de Toronto auraient l'intention de se porter acquéreurs du gardien du Canadien, **Wayne Thomas,** ils viennent de mettre le nom de leur gardien, **Dunc Wilsob,** sur la liste au repêchage universel.

Après avoir remporté le Slalom géant des championnats autrichiens de ski, mercredi **Annemarie Proell-Moser** a facilement pris la première place hier du slalom spécial, devançant de près de deux secondes **Brigitte Schoroll.**

Pendant ce temps, **Lise-Marie Morerod,** au cours des championnats de Suisse de ski, a réalisé la même performance en remportant mercredi le slalom géant et hier le slalom spécial. Chez les hommes, **Heini Hemmi** est sorti vainqueur du géant.

Ceoendant, pour l'Autrichienne **Marianne Ranner,** ce qui l'intéresse avant les championnats autrichiens de ski, c'est la Grande-Bretagne. Le quotidien Kurier a annoncé hier que **Ranner** était passé dans l'équipe nationale anglaise.

Un peu comme **Jacques Plante** qui accroche un jour ses patins et qui se retrouve devant les buts d'un club le lendemain, **Bruce Landon,** après avoir annoncé sa retraite l'automne dernier, a signé un contrat à long terme hier avec les Whalers de la Nouvelle Angleterre de l'AMH.

Les admirateurs des Tiger Cats d'Hamilton ne seront pas heureux d'apprendre que le club a majoré chacune de leurs séries de billets de 50 cents pour la prochaine saison. Par ailleurs, les Alouettes ont réduit les leurs tandis que les Rough Riders d'Ottawa conservaient le même taux que l'an dernier.

Le lanceur **Nolan Ryan,** qui a complété, l'an dernier, sa troisième saison avec au moins 300 retraits au bâton, a accepté hier les offres des Angels de la Californie, soit un contrat de deux ans (il est le seul joueur du club possédant un contrat de plus d'un an) estimé à $125,000 par année.

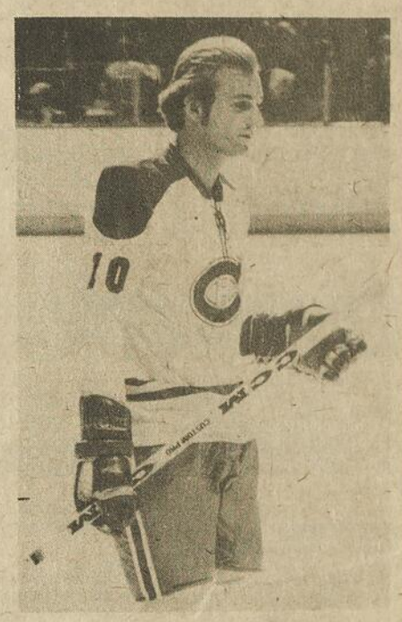
Une histoire de boxe compliquée, mais qui se tient debout: le Mexicain **Miguel Canto** défendra son titre de champion du monde des mouches le 26 avril contre le Vénézuélien **Betulio Gonzales** qui avait perdu le titre en juillet dernier face au Japonais **Shoji Oguma** qui, lui, l'avait perdu le mois dernier devant **Canti.** Le principal, c'est que le titre passe dans les mêmes mains.

• • •

On n'avait pas parlé de lui depuis les championnats du monde de cyclisme l'an dernier à Montréal: **Eddy Merckx** a remporté hier soir avec son compatriote **Patrick Sercu,** les Six jours cyclistes d'Anvers devant l'Australien **Graeme Gilmore** et le Belge **Julien Stevens.**

On avait annoncé l'arrivée de **Mohammed Ali** à Kinshasa avec tambours et trompettes, alors pourquoi ne pas souligner l'arrivée hier à Sydney du poids lourd américain **Jimmy Ellis.** Ce dernier doit affronter le 3 mars l'ancien champion du monde **Joe Frazier.**

Peter Oosterhuis, qui a roulé un 66 hier à l'ouverture de l'omnium Andy Williams, pense sérieusement à remporter le tournoi depuis qu'il a appris que **Johnny Miller,** gagnant de trois tournois cette année, souffre de la grippe et qu'il a terminé le parcours avec une fiche de 73.

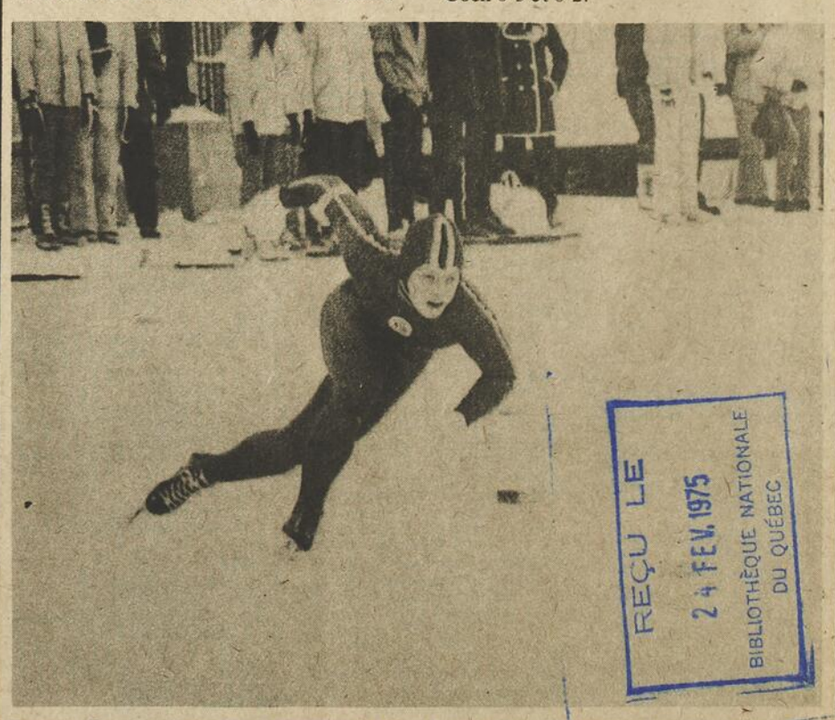


Guy Lafleur sera inactif pour une période indéfinie suite à une fracture à la base de l'index gauche subie lors du match que livrait le Canadien aux Maple Leafs à Toronto mercredi soir. Lafleur, qui a porté à 96 son total de points pour la saison mercredi et qui, du même coup, a égalé la marque de Dickie Moore et Frank Mahovlich, portera un plâtre complet pour une semaine après quoi on espère lui substituer un plus petit afin de lui permettre de jouer. Un joueur des Voyageurs sera rappelé aujourd'hui pour combler le vide à l'aile droite.

Le joueur des Rangers du Texas, **Willie Davis,** est sorti de prison hier après y avoir passé deux jours. **Davis** devait purgé une peine de cinq jours pour avoir omis de payer la pension alimentaire de sa femme. Le juge a libéré **Davis** après que les Rangers aient retenu une partie de son salaire pour payer la pension.

C'est officiel, les membres féminins de la WTT boycotteront le tournoi de Wimbledon cette année. Les tenniswomen, menée par **Billie Jean King,** ont décidé de ne pas participer au tournoi tant que les organisateurs n'auront pas changé d'idée au sujet de la répartition des bourses entre l'équipe masculine et féminine.

Cela ne dérange nullement **Jimmy Connors** qui est passé hier au quatrième tour des championnats des États-Unis de tennis en salle à Salisbury en battant le Brésilien **Thomas Coch** 6-3 et 6-2.



Patrick Guay, d'Ottawa a remporté hier à Lethbridge, l'épreuve des 500 mètres du patinage de vitesse des Jeux du Canada. Guay a franchi la distance en 42.653 secondes.

REÇU LE 24 FEV. 1975 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Jeux olympiques...

Déjà 200,000 demandes de billets!

Un porte-parole du comité d'organisation des Jeux olympiques de Montréal a indiqué que déjà plus de 200,000 demandes de billets pour les jeux de 1976 avaient été reçues.

Il a ajouté que ces demandes ne bénéficieraient pas d'un régime de faveur et seraient remplies dans les mêmes conditions que tous les acheteurs éventuels.

Il a rappelé, que pour le Canada, les billets seront exclusivement vendus par les magasins Eaton et que pour l'étranger, ils le seront par des agences qui n'ont pas encore été choisies.

les statistiques

hockey

Matches d'hier non compris

Jeux du Canada

Total des médailles

	Or	Arg	Bro.
Manitoba	2	4	0
Ontario	1	1	0
Québec	1	0	0
Saskat.	0	0	2
Alberta	0	0	1
C.-B.	0	0	0
N.-Bruns	0	0	0
T.-Neuve	0	0	0
T.-N. Ouest	0	0	0
Nlle-É	0	0	0
Î-du-P.-É	0	0	0
Yukon	0	0	0

Ligue nationale

Section Lester Patrick

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phi	33	14	7	184	120	73
Ran	28	18	10	228	188	66
Isl	24	18	14	186	150	62
Atl	23	21	12	157	158	58

Section Conn Smythe

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Vanc	28	21	5	183	163	61
Chi	26	24	6	179	160	58
St-Louis	21	23	10	175	188	52
Minn	15	33	6	146	226	36
K. City	12	36	7	132	231	31

Section James Norris

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Mtl	32	9	15	261	157	79
L. Ang	30	11	14	185	121	74
pitts	23	20	12	218	200	58
DétA	14	31	10	166	227	38
Wash	5	45	5	120	286	15

Section Charles Adams

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buff	34	11	10	240	167	78
Boston	30	15	11	254	170	71
Tor	20	27	9	185	216	49
Cali	14	35	9	152	223	37

Compteurs

	B	A	Pts
Esposito, Bos	52	53	105
Orr, Bos	33	66	99
Lafleur, Mtl	44	52	96
Mahovlich, Mtl	27	55	82
Dionne, Det	30	50	80
Robert, Buf	29	45	74
Gilbewrt, NYR	30	40	70
Clarke, Pha	14	53	67
Ratelle, NYR	24	42	66
Bucyk, Bos	25	40	65

Association mondiale

Division Canadienne

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué	34	18	0	217	173	68
Tor	31	22	2	238	207	64
Vanc	26	23	2	161	163	54
Edmo	25	20	3	174	161	53
Winni	21	26	2	190	179	44

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
N.-Angl.	28	21	3	174	183	59
Clev	24	28	2	154	170	50
Chi	19	34	1	180	215	39
India	11	38	3	120	211	25

Division Ouest

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Hous	36	18	0	246	167	72
Phoe	28	22	6	205	181	62
Minne	27	23	1	204	173	55
D. Diego	26	21	2	185	172	54
Balt	14	36	3	125	218	31

Compteurs

	B	A	Pts
Hull, Wpg	47	40	87
S. Bernier, Qué	40	43	83
Lacroix, SD	26	57	83
Lund, Hou	25	49	74
Nilsson, Wpg	16	55	71
Walton, Minn	32	31	63
G. Howe, Hou	24	39	63
Dillon, Tor	19	44	63
Hinse, Hou	30	31	61
Rivers, SD	36	24	60

Ligue majeure (Qué.)

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
T.-Riv	25	21	9	238	233	59
Qué	27	23	2	229	206	56
Chi	17	32	4	217	314	38
Sorel	4	34	7	215	295	35
Shaw	12	31	9	225	310	33

Division ouest

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Sherb	39	9	3	323	174	81
Corn	30	15	9	246	206	69
Mtl	28	19	5	321	246	61
Hull	25	25	4	288	280	54
Laval	21	29	6	261	299	48

Le Québécois et la nature

La pollution par le mercure au Québec (2)

par François Pruel

Les effets du mercure:s'attaque surtout au système nerveux et au cerveau.

Symptôme d'intoxication ches les humains:

Engourdissement progressif à partir de l'extrémité du nez. Rétrécissement du champ visuel,ouïe affectée, parole ralentie, coordonation musculaire affectée, hystérie, paralysie non agitée, coma suivi de mort. Le danger de contamination est particulierement sérieux pour les femmes enceintes, dont l'enfant est généralement davantage affecté.

Selon l'OMS, le taux de mercure dans les aliments ne devrait pas dépasser 0,05 ppm. Au États-Unis on admet, pour les poissons 0,5 ainsi qu'au 0,5 comme acceptable, mais on accepte 0,7 pour le thon. En Suède, le seuil de tolérance reconnu est 1,0 ppm mais avec recommandation expresse et instante de ne pas manger de poisson plus d'une fois par semaine. Au Japon on accepte aussi 1,0 ppm.

Deux poids deux mesures, ce qui signifie que l'on fixe les taux suivant le consommé au lieu de consommateur, c'est une décision politique ou économique mais sûrement pas scientifique, comme il est de coutume dans bien des pays.

Durée de la contamination par le mercure:

Tout ce que l'on peut dire pour le moment, c'est que cela peut durer longtemps.

On sait que le poisson placé en milieu non contaminé va se débarrasser de 50% du mercure qu'il contient.

Mais pour ce faire, il faut un milieu épuré. Pour avoir ce milieu épuré, il faut d'abord éliminer les sources de pollution, alors on pourrait espérer gagner du terrain.

Longtemps n a cru que le mercure, métal 13,5 fois plus lourd que l'eau allait au fond des lacs et des cours d'eau et qu'on n'en entendait plus parler.

Ce ne se passe pas comme cela: le mercure déposé sur le fond des lacs et des cours d'eau est rapidement transformé par des organismes anariochiques en méthyl mercure, qui est un produit volatile très toxique et est facilement absorbé par les poissons.

Le mercure dans l'eau est généralement pris en doses minimes, de l'ordre de 0,002 ppm, mais les organismes qui l'absorbent le concentrent. Le brochet entre autres, peut le concentrer dans une proportion de 3,000 -pour 1.

Le poisson absorbe le mercure par respiration, la nourriture et aussi par toutes les parties du corps. Où est allé le mercure déversé par les industries? On l'ignore. Mais actuellement on commence à le savoir, par les empoisonnements! Des savants, pour de multiples raisons, estiment que l'épuration du milieu peut prendre de dix à cent ans.

Échos fauniques

Savez-vous que?

En Amérique du Nord il existe une araignée plongeuse qui capture des petits poissons, en se servant des plantes aquatiques pour ses déplacements; les poils qui la recouvrent emmagasinent assez d'air, ce qui lui donne la possibilité de supporter une plongée de 45 minutes.

Le nombre des lemmings augmente et décroît selon un cycle de 3 ou 4 ans. Il se reproduit toute l'année mais son cycle dépend autant de la nourriture que des prédateurs.

D'une population forte la première année ce nombre passe à un par acre, la deuxième année, pour remonter à 20 par acre la troisième et atteindre le chiffre de 60 la quatrième. Quant à la notion du suicide chez le lemming rien ne permet de la confirmer.

Dans une colonie d'oiseaux marins, l'emplacement le plus recherché et le plus sûr se trouve au centre; aussi a chaque saison ces emplacements sont le sujet de combats et disputes des plus âpres.

Le colonie de fourmis la plus importante groupait au siècle dernier de mille trois cent à mille huit cent nids, soit environ un demi-milliard de fourmis (formica exsectoides).

La nuit, les cailles forment un cercle, la tête tournée vers l'extérieur serrées les unes contre les autres pour mieux conserver leur chaleur tout en se protégeant des prédateurs.

Jusqu'à aujourd'hui il est à noter la disparition de plus de 120 espèces de mammifères et de 150 especes d'oiseaux.

En 1810, la population de notre pigeon migrateur était estimée à 2 milliards d'individus. C'est en 1899 qu'on observe le dernier à l'état sauvage, et l'espèce s'éteignit le 1er septembre au zoo de Cincinnati.